



**CONFÉRENCE DE  
PLÉNIPOTENTIAIRES (PP-02)**

**Document 36-F  
11 juillet 2002  
Original: anglais**

MARRAKECH, 23 SEPTEMBRE - 18 OCTOBRE 2002

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

**Note du Secrétaire général**

**RAPPORT DU CONSEIL SUR LES ACTIVITÉS DE L'UNION  
PENDANT LA PÉRIODE 1999-2002**

\*\*\*\*\*

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Introduction .....	2
PARTIE 1 - Composition de l'Union pendant la période 1999-2002 .....	3
PARTIE 2 - Participation aux activités des Secteurs .....	6
PARTIE 3 - Activités du Conseil 1999-2002.....	9
PARTIE 4 - Mise en oeuvre du plan stratégique 1999-2003 .....	15
- Evolution de l'environnement international des télécommunications .....	15
- Objectifs du plan stratégique pour la période 1999-2003 .....	16
- Stratégies et priorités des Secteurs .....	18
- Stratégies et priorités du Secrétariat général .....	23
PARTIE 5 - Rapports sur la mise en oeuvre des Décisions, des Résolutions et des Recommandations de l'UIT .....	33
PARTIE 6 - Mesures pouvant être recommandées par la PP-02 concernant les Décisions, Résolutions et Recommandations de l'UIT.....	58
Annexe: Liste des Etats Membres et des Membres de Secteur de l'UIT avec indication des unités contributives.....	67

\*\*\*\*\*

## INTRODUCTION

1 Conformément au numéro 82 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications, le Conseil "soumet à la Conférence de plénipotentiaires un rapport sur les activités de l'Union depuis la dernière Conférence de plénipotentiaires ainsi que les recommandations qu'il juge appropriées". Le présent rapport résume l'évolution de l'Union et de sa composition pendant les quatre ans qui se sont écoulés depuis la dernière Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998), les activités du Conseil, les mesures prises pour mettre en oeuvre les politiques et le Plan stratégique adoptés à cette Conférence et les résultats obtenus.

2 Les participants à la Conférence de plénipotentiaires voudront peut-être avoir accès à des **informations détaillées sur les activités de l'Union** du type de celles présentées dans les rapports annuels du Secrétariat au Conseil. Ils pourront trouver ces informations ainsi que d'autres rapports utiles à l'adresse: <http://www.itu.int/council/>.

## PARTIE 1 - COMPOSITION DE L'UNION PENDANT LA PÉRIODE 1999-2002

3 Au 31 décembre 1998, l'Union comptait 188 Etats Membres.\*

4 Au 30 juin 2002, l'Union comptait 189 Etats Membres. Un pays, la République des Seychelles, est devenu Membre de l'Union le 17 septembre 1999 après avoir adhéré à la Constitution et à la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève 1992), telles qu'amendées par la Conférence de plénipotentiaires (Kyoto, 1994).

5 La composition de l'Union, par région administrative, est la suivante:

### Région A - Amériques (34 pays)

Antigua-et-Barbuda	Grenade
Argentine (République)	Guatemala (République du)
Bahamas (Commonwealth des)	Guyana
Barbade	Haïti (République d')
Belize	Honduras (République du)
Bolivie (République de)	Jamaïque
Brésil (République fédérative du)	Nicaragua
Canada	Panama (République du)
Chili	Paraguay (République du)
Colombie (République de)	Pérou
Costa Rica	Sainte-Lucie
Cuba	Saint-Vincent-et-Grenadines
Dominicaine (République)	Suriname (République du)
Dominique (Commonwealth de la)	Trinité-et-Tobago
El Salvador (République d')	Uruguay (République orientale de l')
Equateur	Venezuela (République bolivarienne du)
Mexique	
Etats-Unis d'Amérique	

### Région B - Europe occidentale (33 pays)

Allemagne (République fédérale d')	Islande
Andorre (Principauté d')	Italie
Autriche	Lettonie (République de)
Belgique	Liechtenstein (Principauté de)
Bosnie-Herzégovine	Lituanie (République de)
Chypre (République de)	Luxembourg
Cité du Vatican (Etat de la)	Malte
Croatie (République de)	Monaco (Principauté de)
Danemark	Norvège
Espagne	Pays-Bas (Royaume des)
Estonie (République d')	Portugal

---

\* On trouvera en annexe du présent rapport la liste des Etats Membres avec indication des unités contributives.

Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
France	d'Irlande du Nord
Grèce	Saint-Marin (République de)
Hongrie (République de)	Slovénie (République de)
Irlande	Suède
	Suisse (Confédération)
	Turquie

**Région C - Europe orientale et Asie septentrionale  
(20 pays)**

Albanie (République d')	République kirghize
Arménie (République d')	République slovaque
Azerbaïdjanaise (République)	République tchèque
Bélarus (République du)	Roumanie
Bulgarie (République de)	Russie (Fédération de)
Géorgie	Tadjikistan (République du)
Kazakstan (République du)	Turkménistan
L'ex-République yougoslave de Macédoine	Ukraine
Moldova (République de)	Yougoslavie (République fédérale de)
Ouzbékistan (République d')	
Pologne (République de)	

**Région D - Afrique (53 pays)**

Algérie (République algérienne démocratique et populaire)	Mali (République du)
Angola (République d')	Maroc (Royaume du)
Bénin (République du)	Maurice (République de)
Botswana (République du)	Mauritanie (République islamique de)
Burkina Faso	Mozambique (République du)
Burundi (République du)	Namibie (République de)
Cameroun (République du)	Niger (République du)
Cap-Vert (République du)	Nigéria (République fédérale du)
Centrafricaine (République)	Ouganda (République de l')
Comores (République fédérale islamique des)	République démocratique du Congo
Congo (République du)	Rwandaise (République)
Côte d'Ivoire (République de)	Samoa (Etat indépendant du)
Djibouti (République de)	Sénégal (République du)
Egypte (République arabe d')	Seychelles (République des)
Erythrée	Sierra Leone
Ethiopie (République fédérale démocratique d')	Somalie (République démocratique)
Gabonaise (République)	Soudan (République du)
Gambie (République de)	Sudafricaine (République)
Ghana	Swaziland (Royaume du)
Guinée (République de)	Tanzanie (République-Unie de)
Guinée-Bissau (République de)	Tchad (République du)
Guinée équatoriale (République de)	Togolaise (République)
Kenya (République du)	Tunisie
Lesotho (Royaume du)	Zambie (République de)

Libéria (République du)

Zimbabwe (République du)

Libye (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)

Madagascar (République de)

Malawi

**Région E - Asie et Australasie (49 pays)**

Afghanistan (Etat islamique d')

Marshall (République des îles)

Arabie saoudite (Royaume d')

Micronésie (Etats fédérés de)

Australie

Mongolie

Bahreïn (Royaume de)

Myanmar (Union de)

Bangladesh (République populaire du)

Nauru (République de)

Bhoutan (Royaume du)

Népal

Brunéi Darussalam

Nouvelle-Zélande

Cambodge (Royaume du)

Oman (Sultanat d')

Chine (République populaire de)

Pakistan (République islamique du)

Corée (République de)

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Emirats arabes unis

Philippines (République des)

Fidji (République de)

Qatar (Etat du)

Inde (République de l')

République arabe syrienne

Indonésie (République d')

République populaire démocratique de Corée

Iran (République islamique d')

Salomon (Iles)

Iraq (République d')

Samoa (Etat indépendant du)

Israël (Etat d')

Singapour (République de)

Japon

Sri Lanka (République socialiste démocratique de)

Jordanie (Royaume hachémite de)

Thaïlande

Kiribati (République de)

Tonga (Royaume des)

Koweït (Etat du)

Tuvalu

Lao (République démocratique populaire)

Vanuatu (République de)

Liban

Viet Nam (République socialiste du)

Malaisie

Yémen (République du)

Maldives (République des)

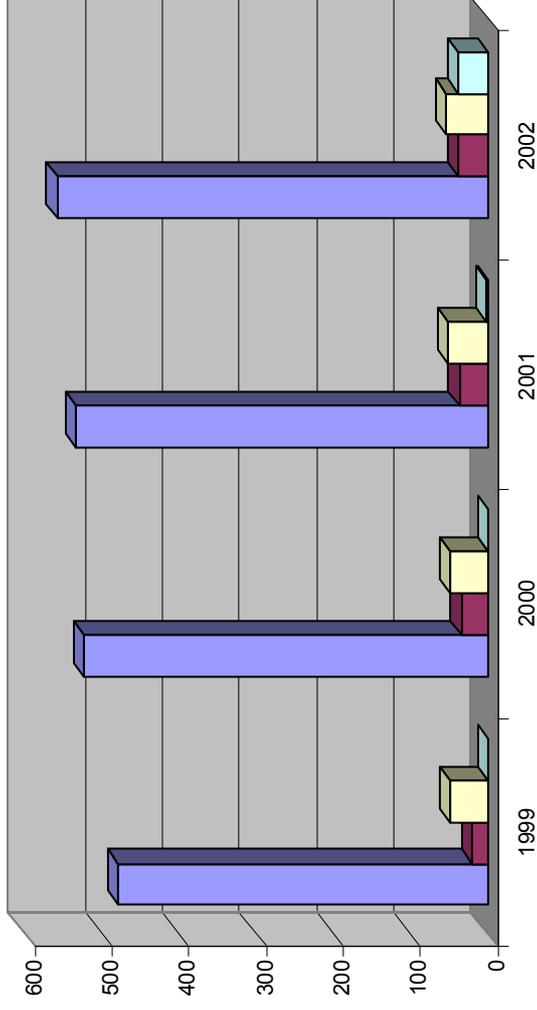
## PARTIE 2 - PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DES SECTEURS

6 L'Union comptait 543 Membres de Secteur\* au 31 décembre 1998 et 657 au 1er février 2002. Certains participent aux activités de deux ou des trois Secteurs. Au 1er février 2002, l'Union comptait 40 Associés participant à ses activités.

	UIT-R		UIT-T		UIT-D		Total	
	1998	2002	1998	2002	1998	2002	1998	2002
ER (CV 229)	127	152	151	179	91	127	369	458
Organismes scientifiques ou industriels (CV 229)	55	74	183	235	51	57	289	366
Organismes de financement ou de développement (CV 229)	0	0	0	0	0	3	0	3
* Associés (CV 241A)	0	6	0	34	0	0	0	40
Autres entités (CV 230)	2	4	3	3	20	34	25	41
Organisations régionales et autres organisations internationales (CV 231)	36	41	24	25	14	21	74	87
Organisations régionales de télécommunication (CV 260)	10	10	10	10	6	7	26	27
Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites (CV 261)	7	5	4	1	4	1	15	7
* Le statut d'Associé à l'UIT-R, à l'UIT-T et à l'UIT-D a été introduit respectivement après l'Assemblée des radiocommunications (Istanbul, 2000), après l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Montréal, 2000) et après la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Istanbul, 2002).								

\* On trouvera dans l'annexe du présent rapport la liste des Membres de Secteur de l'UIT avec indication des unités contributives.

## Nombre de Membres de Secteur et d'Associés 1999-2002



	06.05.1999	01.07.2000	01.03.2001	01.02.2002
CV 229 (ROA, SIO, FDI)	482	526	537	561
CV 230 (Autres entités)	21	36	39	40
CV 231 (REGINTORG)	50	51	53	56
CV 241A (Associés)	0	0	3	40

ROA = ER

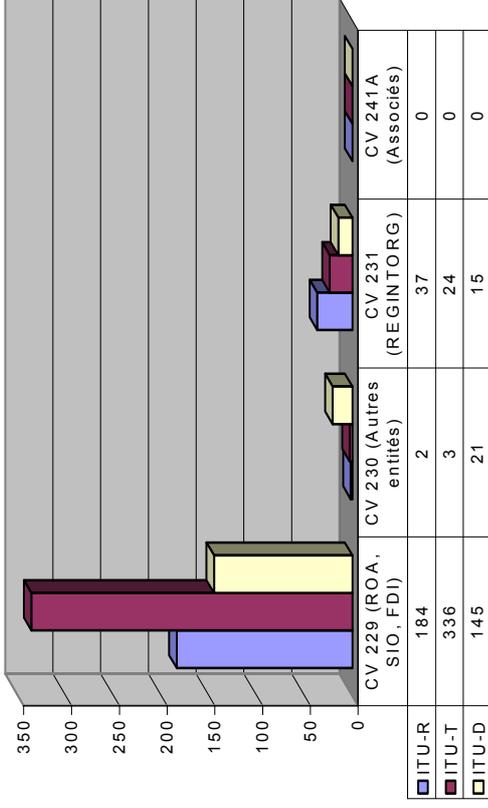
FDI = Organismes de financement ou de développement

SIO = Organismes scientifiques industriels

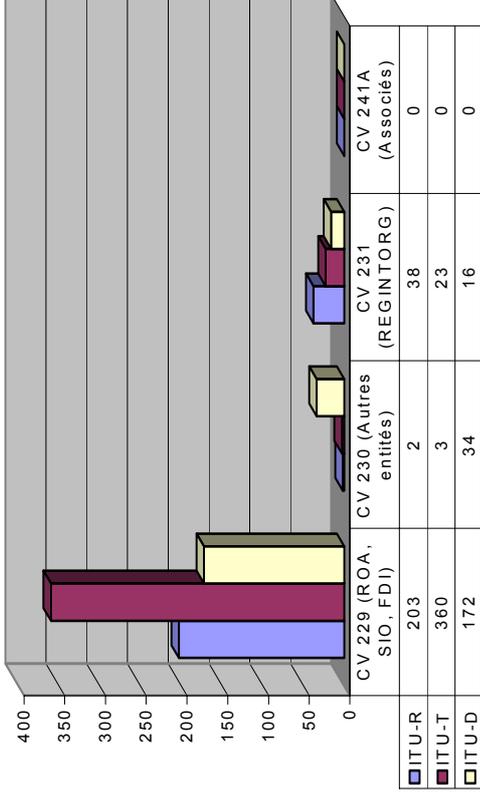
REGINTORG = Organisations régionales et autres organisations nationales

## Nombre de Membres de Secteur et d'Associés par Secteur 1999-2002

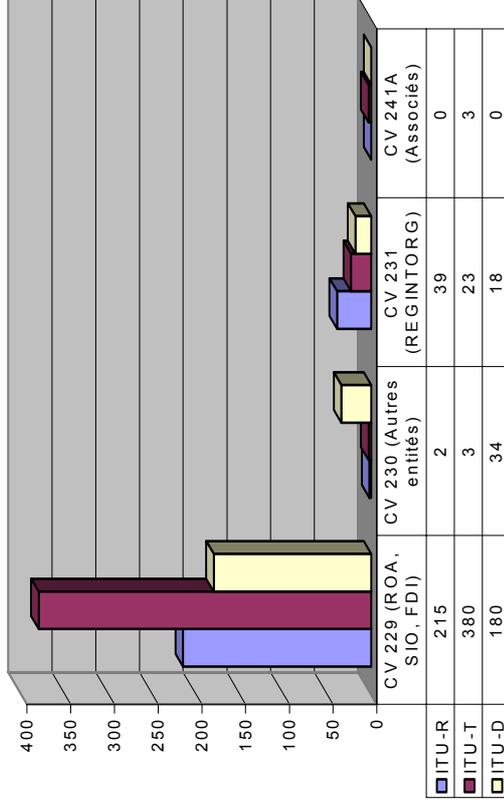
6.5.1999



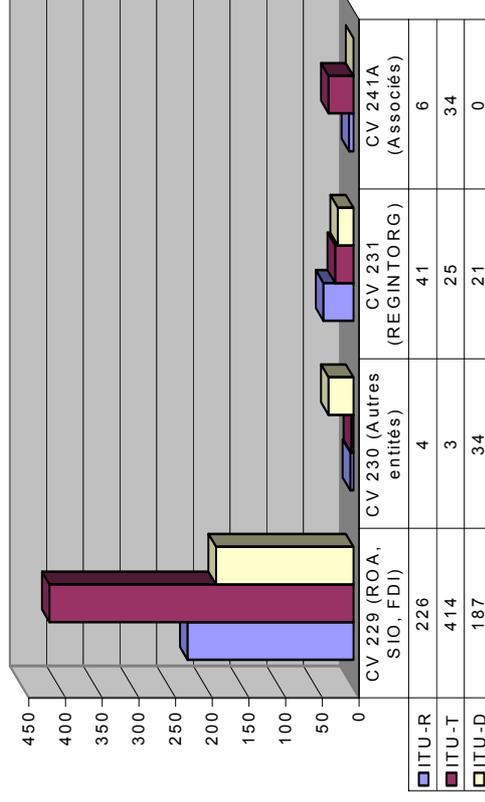
1.7.2000



1.3.2001



1.2.2002



## PARTIE 3 - ACTIVITÉS DU CONSEIL 1999-2002

### Séance inaugurale du nouveau Conseil

7 La séance inaugurale du nouveau Conseil s'est tenue pendant la Conférence de plénipotentiaires, le vendredi 6 novembre 1998. Ont participé à cette séance 39 Etats Membres du Conseil et 19 Etats Membres de l'UIT en qualité d'observateur.

8 Les Etats Membres du Conseil élus par la Conférence de plénipotentiaires étaient les suivants:

#### Région A (Amériques): 8 sièges

- Argentine, Brésil, Canada, Cuba, Mexique, Sainte-Lucie, Etats-Unis, Venezuela

#### Région B (Europe occidentale): 8 sièges

- Danemark, France, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne, Suisse, Royaume-Uni

#### Région C (Europe orientale): 5 sièges

- Bulgarie, République tchèque, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie

#### Région D (Afrique): 13 sièges

- Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Kenya, Mali, Maroc, Sénégal, République sudafricaine, Tanzanie, Tunisie

#### Région E (Asie et Australasie): 12 sièges

- Australie, Chine, Inde, Japon, Corée (République de), Koweït, Malaisie, Pakistan, Philippines, Arabie saoudite, Thaïlande, Viet Nam

9 Mme S. Shope-Mafole (République sudafricaine) et Mme J. Lichauco (Philippines) ont été élues respectivement Présidente et Vice-Présidente de la séance inaugurale et de la session de 1999. Les Présidents et Vice-Présidents des commissions permanentes pour la session de 1999 ont eux aussi été élus comme suit:

Commission permanente des finances:	M. B. Gracie (Canada) M. F. Riehl (Suisse)
Commission permanente du personnel:	M. G.A. Bocsan (Roumanie) Mme M. Konner (Danemark)

### Session de 1999

10 La session de 1999 du Conseil s'est tenue au siège de l'UIT du 14 au 25 juin 1999. Ont participé à cette session les représentants des 46 Etats Membres du Conseil et 22 Etats Membres de l'Union participant en qualité d'observateur.

11 Des mesures ont été prises pour que cette session soit à la fois rationnelle et productive. A sa séance plénière inaugurale, le Conseil a adopté son ordre de jour qui ne comprenait que les points qu'il était prié d'examiner conformément aux dispositions de la Constitution et de la Convention, les résolutions de la Conférence de plénipotentiaires de 1998 et d'autres conférences et des décisions antérieures du Conseil. Le secrétariat a donc préparé un nombre moins important de documents. Des efforts ont également été faits pour améliorer la qualité de la documentation. Le Conseil a été invité à approuver l'application de mesures visant à réduire le volume et le coût de la documentation

pour toutes les réunions et conférences de l'UIT. Le Secrétariat général s'est efforcé pour sa part de faire en sorte que le temps dévolu au Conseil soit mieux géré. Des réunions d'information informelles ont été organisées en dehors des séances du Conseil. Les commissions suivantes ont été créées:

*Commission permanente des finances:*

Président: M. B. Gracie (Canada)

Vice-Président: M. F. Riehl (Suisse)

*Commission permanente du personnel:*

Président: M. G.A. Bocsan (Roumanie)

Vice-Président: Mme M. Konner (Danemark)

## Résolutions et décisions adoptées par le Conseil à sa session de 1999

(On trouvera les textes complets sur le site du Conseil à l'adresse: <http://www.itu.int/council/>)

Résolution 1131	Dispositions générales concernant les conférences et assemblées de l'UIT
Résolution 1132	Groupe de travail sur la réforme de l'UIT
Résolution 1133	Budget biennal de l'UIT pour 2000-2001
Résolution 1134	Rapport de gestion financière pour l'exercice 1998
Résolution 1135	Comptes des activités liées à Asia TELECOM 97
Résolution 1136	Comptes des activités liées à TELECOM Interactive 97
Résolution 1137	Transfert de crédits budgétaires au Secteur du développement des télécommunications
Résolution 1138	Intérêts moratoires selon la Résolution 93
Résolution 1139	Provision pour l'installation et le rapatriement des fonctionnaires
Résolution 1140	Locaux du siège de l'Union - Construction d'une cafétéria centrale
Résolution 1141	Réduction du volume et du coût de la documentation pour les conférences, les assemblées et le Conseil de l'UIT
Résolution 1142	Maladies professionnelles
Résolution 1143	Renforcement de la présence régionale
Résolution 1144	Amendements au Statut du personnel applicables aux fonctionnaires nommés de l'Union
Résolution 1145	Conditions d'emploi des fonctionnaires élus de l'UIT
Résolution 1146	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT
Résolution 1147	Assurer la viabilité du réseau GDCNet
Résolution 1148	Statut des membres du Comité du Règlement des radiocommunications
Résolution 1149	Instauration à l'Union d'un régime d'assurance pour soins de longue durée
Décision 482	Mise en oeuvre du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite
Décision 483	Amélioration du processus de notification des réseaux à satellite
Décision 484	Annulation de créances irrécupérables pour un montant de 449 001,35 francs suisses
Décision 485	Provision pour comptes débiteurs
Décision 486	Contribution aux dépenses de la CMR-2000
Décision 487	Conclusion, à titre provisoire, de l'Accord de coopération entre l'UNESCO et l'UIT

## Session de 2000

12 La session de 2000 du Conseil s'est tenue au siège de l'UIT du 19 au 28 juillet 2000. Ont participé à cette session les représentants des 46 Etats Membres du Conseil et 21 Etats Membres de l'Union en qualité d'observateur.

13 Mme Kathleen Heceta (Philippines) et M. Yuri Grin (Fédération de Russie) ont été respectivement élus Présidente et Vice-Président du Conseil et les commissions suivantes ont été créées:

*Commission permanente des finances:*

Président: M. B. Gracie (Canada)

Vice-Président: M. F. Riehl (Suisse)

*Commission permanente du personnel:*

Président: M. G.A. Bocsan (Roumanie)

Vice-Président: Mme M. Konner (Danemark)

## Résolutions et décisions adoptées par le Conseil à sa session de l'an 2000

(On trouvera les textes complets sur le site web du Conseil à l'adresse

<http://www.itu.int/council/>)

Résolution 1150	Comptes des activités liées à Africa TELECOM 98
Résolution 1151	Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 1998-1999 et l'exercice financier 1999
Résolution 1152	Vérification extérieure des comptes de l'UIT pour l'exercice biennal 1998-1999 et l'exercice financier 1999
Résolution 1153	Modification du Règlement financier de l'Union
Résolution 1154	Parts contributives aux dépenses de l'Union - République populaire démocratique de Corée
Résolution 1155	Mise en application du recouvrement des coûts pour les fonctions de l'autorité d'enregistrement des numéros UIPRN et UISCN
Résolution 1156	Ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-03)
Résolution 1157	Parts contributives de la République des Seychelles aux dépenses de l'Union
Résolution 1158	Sommet mondial sur la société de l'information
Résolution 1159	Réforme de l'UIT
Résolution 1160	Amendements apportés aux dispositions du Statut du personnel applicables aux fonctionnaires nommés de l'Union
Résolution 1161	Conditions d'emploi des fonctionnaires élus de l'UIT
Résolution 1162	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT
Décision 489	Remboursement des sommes dues par la République du Congo sur une période de dix ans
Décision 490	Remboursement des sommes dues par la République de Bolivie sur une période de dix ans
Décision 491	Annulation de créances irrécupérables d'un montant de 754 520,75 francs suisses

Décision 492	Remboursement des sommes dues par la République du Kazakstan sur une période de dix ans
Décision 493	Compte spécial "projet GDCnet"
Décision 494	Conclusion, à titre provisoire, de l'Accord de coopération entre l'UIT et l'OMC
Décision 495	Publication des documents du Conseil
Décision 496	Lignes directrices concernant les ateliers de planification stratégique
Décision 497	Convocation de la prochaine Conférence de plénipotentiaires ordinaire
Décision 498	Troisième Forum mondial des politiques de télécommunication
Décision 499	Date et durée de la session de 2001 du Conseil
Décision 500	Utilisation du terme "Chairman"

### Session de 2001

14 La session de 2001 du Conseil s'est tenue au siège de l'UIT du 18 au 29 juin 2001. Ont participé à cette session les représentants des 46 Etats Membres du Conseil et 28 Etats Membres de l'Union en qualité d'observateur.

15 M. Yuri Grin (Fédération de Russie) et M. Joseph Richardson (Etats-Unis) ont été élus respectivement Président et Vice-Président du Conseil et les commissions suivantes ont été créées:

*Commission permanente des finances:*

Président: M. B. Gracie (Canada)

Vice-Président: M. F. Riehl (Suisse)

*Commission permanente du personnel:*

Président: Mme Corina Petrescu (Roumanie)

Vice-Président: Mme M. Konner (Danemark)

### Résolutions et Décisions adoptées par le Conseil à sa session de 2001

(On trouvera les textes complets sur le site web du Conseil à l'adresse

<http://www.itu.int/council/>)

Résolution 1163	Annulation de créances irrécupérables
Résolution 1164	Parts contributives aux dépenses de l'Union - République du Libéria
Résolution 1165	Parts contributives aux dépenses de l'Union - République dominicaine
Résolution 1166	Comptes des activités liées à TELECOM 99 + Interactive 99
Résolution 1167	Rapport de gestion financière pour l'exercice financier 2000
Résolution 1168	Mise en application du recouvrement des coûts pour les fonctions d'enregistrement des AESA
Résolution 1169	Crédits additionnels pour la mise en oeuvre des projets de coopération technique
Résolution 1170	Crédits additionnels pour le Secteur des radiocommunications
Résolution 1171	Révision du Règlement financier
Résolution 1172	Fonds d'entretien des bâtiments

Résolution 1173	Fonds de roulement pour les technologies de l'information et de la communication (TIC)
Résolution 1174	Budget biennal de l'Union internationale des télécommunications pour 2002-2003
Résolution 1175	Amendements au Statut du personnel applicables aux fonctionnaires nommés de l'Union
Résolution 1176	Conditions d'emploi des fonctionnaires élus de l'UIT
Résolution 1177	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT
Résolution 1178	Amendements au Statut du personnel applicables aux fonctionnaires nommés de l'Union
Résolution 1179	Activités de préparation de l'UIT pour le Sommet mondial sur la société de l'information
Résolution 1180	Consultation des Etats Membres sur la planification de la radiodiffusion de Terre dans les bandes des ondes métriques et décimétriques
Résolution 1181	Recommandations sur la réforme de l'UIT
Résolution 1182	Résorption du retard pris par le Bureau dans le traitement des fiches de notification de réseaux à satellite
Résolution 1183	Présence régionale de l'UIT
Résolution 1184	Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02)
Résolution 1185	Conférence régionale des radiocommunications chargée de réviser l'Accord pour la Zone européenne de radiodiffusion (Stockholm, 1961) dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz
Résolution 1186	Groupe d'experts chargé de préparer le travail sur la réforme de l'UIT en vue de la PP-02
Résolution 1187	Principe de l'égalité des sexes dans la gestion, la politique et la pratique des ressources humaines à l'UIT
Résolution 1106 MOD	Mise en oeuvre des recommandations du groupe tripartite consultatif sur la gestion des ressources humaines
Décision 501	Provision pour comptes débiteurs
Décision 502	Remboursement sur une période de dix ans des sommes dues par la République de Guinée-Bissau
Décision 503	Remboursement sur une période de dix ans des sommes dues par la République dominicaine
Décision 504	Création d'un groupe pour le Plan stratégique
Décision 505	Date et durée de la session de 2002 du Conseil
D 482 MOD	Mise en oeuvre du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite

## Session de 2002

16 La session de 2002 du Conseil s'est tenue au siège de l'UIT du 22 avril au 3 mai 2002. Ont participé à cette session les représentants des 46 Etats Membres du Conseil et 33 Etats Membres de l'Union en qualité d'observateur.

17 M. Richard Beard (Etats-Unis d'Amérique) et M. Michael Goddard (Royaume-Uni) ont été élus respectivement Président et Vice-Président du Conseil et les commissions suivantes ont été créées:

*Commission permanente des finances:*

Président: M. B. Gracie (Canada)

Vice-Président: M. F. Riehl (Suisse)

*Commission permanente du personnel:*

Présidente: Mme Corina Petrescu (Roumanie)

Vice-Présidente: Mme M. Konner (Danemark)

**Résolutions et décisions adoptées par le Conseil à sa session de 2002**

**(On trouvera les textes complets sur le site du Conseil à l'adresse <http://www.itu.int/council/>)**

Résolution 1188	Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2000-2001 et l'exercice financier 2001
Résolution 1189	Comptes des activités liées à ITU TELECOM Americas 2000
Résolution 1190	Comptes des activités liées à ITU TELECOM Asia 2000
Résolution 1191	Comptes des activités liées à ITU TELECOM Middle East & Arab States 2001
Résolution 1192	Conditions d'emploi des fonctionnaires nommés de l'Union
Résolution 1193	Conditions d'emploi des fonctionnaires élus de l'UIT
Résolution 1194	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT
Résolution 1195	Gestion efficace des ressources humaines de l'Union
Résolution 1196	Préparatifs de l'UIT pour le SMSI
Résolution 1197	Etablissement du projet de Plan financier 2004-2007
Décision 506	Suppression de créances irrécupérables des comptes de l'Union pour un montant de 1 853 549,75 francs suisses
Décision 507	Remboursement des sommes dues par la République d'Ouzbékistan sur une période de cinq ans
Décision 508	Date et durée de la session de 2003 du Conseil
Décision 509	Dispositions financières prises par l'UIT en vue du SMSI
Décision 510	Recouvrement des coûts appliqué au traitement des fiches de notification des réseaux à satellite
Décision 482 MOD	Mise en oeuvre du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite
R 1156 MOD	Ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-03)
R 1180 MOD	Consultation des Etats Membres sur la planification de la radiodiffusion de Terre dans les bandes des ondes métriques et décimétriques

## PARTIE 4 - MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 1999-2003

### *Evolution de l'environnement international des télécommunications*

18 La période qui s'est écoulée entre la Conférence de plénipotentiaires de 1998 et celle de 2002 a été quelque peu contrastée pour le secteur des télécommunications.

19 D'un côté, la croissance du réseau s'est poursuivie à un rythme rapide.

- D'ici à la PP-02, il y aura dans le monde environ 1,09 milliard de lignes téléphoniques fixes en service contre tout juste 835 millions à l'époque de la PP-98, soit un taux de croissance de près de 7% par an.
- En 2002, le nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles aura dépassé le nombre de lignes fixes: il aura atteint 1,2 milliard au moment de la PP-02 contre moins de 300 millions à l'époque de la PP-98, soit un taux de croissance de plus de 40% par an.
- La croissance de l'Internet aura été pratiquement aussi rapide que celle du réseau mobile: on compte en 2002 plus d'un demi-milliard d'utilisateurs, contre moins de 150 millions en 1998.

20 D'un autre côté toutefois, le secteur connaît de nombreux problèmes:

- Pour la seule année civile 2001, on a annoncé 470 000 suppressions d'emplois, l'industrie manufacturière étant particulièrement touchée.
- Les prix des actions des principaux opérateurs de télécommunication se sont effondrés après mars 2000, période à laquelle les *dot.com*, après le fameux boom, ont commencé à marquer le pas. Plusieurs projets ambitieux ont été annulés et nombreux ont été les nouveaux arrivés sur le marché qui ont fait faillite.
- Pour acheter des licences et construire les réseaux nécessaires aux services mobiles de la troisième génération (3G), les opérateurs ont contracté des dettes de plusieurs centaines de milliards de dollars EU avant même que les premiers services aient été lancés. Il a été difficile de mobiliser de nouveaux fonds, les marchés financiers étant plutôt septiques quant à la viabilité de ces services.

21 Il est difficile de dégager une ligne générale de ces tendances apparemment contradictoires de croissance du réseau d'une part et de baisse de confiance des investisseurs d'autre part. Si bien qu'il y a, il est dans le fait qu'en raison des très bons résultats enregistrés par le secteur, les attentes concernant son évolution ont été irrationnelles. Depuis la seconde guerre mondiale, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) a enregistré, la plupart du temps, des taux de croissance du réseau confortables compris entre 5 et 7% par an. Les choses ont changé toutefois vers le milieu des années 90 parce que les taux de croissance ont commencé à augmenter et monter de plus en plus haut, atteignant le chiffre record de 28% en 2000. Ces statistiques, s'expliquent par des investissements à la fois importants et soutenus. Ainsi, en 2000, plus de 200 milliards de dollars EU ont été investis par les seuls opérateurs de télécommunication classiques, soit près de deux fois le niveau de la décennie précédente.

22 Parallèlement à cette période d'investissement intensif, les pays ont été de plus en plus nombreux à ouvrir leur secteur des télécommunications à la concurrence et à la participation du secteur privé. L'année 1998, pendant laquelle s'est tenue la Conférence de plénipotentiaires, a été l'année de l'entrée en vigueur de l'accord de l'OMC sur les télécommunications de base ou plus officiellement du Protocole 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Les pays qui se sont engagés à libéraliser leurs marchés dans le cadre de cet accord représentent plus de 90% du marché des télécommunications mondial, en termes de recettes.

23 Début 2002, les opérateurs historiques dans la majorité des Etats Membres de l'UIT ont été partiellement ou totalement privatisés. Depuis le début de 1998, plus de 40 opérateurs historiques publics de télécommunication ont été privatisés, pour un montant de plus de 80 milliards de dollars EU. La création d'organes de réglementation indépendants est une autre tendance importante. Début 1998, 74 Etats Membres de l'UIT avaient créé de tels organismes. Leur nombre est passé à 112 début 2002.

### **Objectifs du plan stratégique pour la période 1999-2003**

24 Comment cette évolution de l'environnement des télécommunications a-t-elle influé sur le fonctionnement de l'UIT et en particulier sur sa capacité à atteindre les objectifs que lui avait fixés ses membres dans le plan stratégique pour la période 1999-2003?

#### **Objectif 1: Consolider les bases multilatérales des télécommunications internationales**

25 Il est devenu plus complexe d'atteindre ce premier objectif en ce sens que de nombreuses nouvelles organisations sont apparues tant au niveau opérationnel qu'au niveau réglementaire. En ce qui concerne les opérateurs, on compte aujourd'hui plus de 2000 exploitants qui assurent, avec leurs propres infrastructures, des services de télécommunication internationaux. L'UIT a réussi à en attirer un bon nombre comme Membres de Secteur, portant ainsi le nombre de Membres de Secteur de 543 début 1998 à 657 début 2002. Il reste toutefois beaucoup à faire, notamment pour attirer davantage d'opérateurs de services mobiles et de fournisseurs de services Internet.

26 Plus l'UIT s'implique pour aider ses Membres à développer les technologies de l'information et de la communication, et pas simplement les télécommunications classiques, plus elle doit travailler en partenariat avec d'autres organisations internationales. Une bonne illustration de ce fait est la contribution de l'Union aux activités du groupe d'experts du G8 sur les perspectives qu'ouvre le numérique et aux travaux du groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication dans le cadre duquel elle travaille avec d'autres organismes, au nom de ses membres. De nombreuses institutions des Nations Unies ont aujourd'hui, sous une forme ou une autre, un programme axé sur les TIC pour le développement et si l'UIT veut conserver le rôle prééminent qui est le sien, elle se doit de nouer des partenariats étroits. A cet égard, l'accord de collaboration signé avec l'Organisation mondiale du commerce est un point positif.

#### **Objectif 2 - Outre le développement de l'accès aux services de télécommunications de base et d'information, encourager la connectivité mondiale à l'Infrastructure mondiale de l'information (GII) et la participation mondiale à la société mondiale de l'information (GIS)**

27 L'édition de 2002 du *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde* de l'UIT: *Réinventer les télécommunications*, fait apparaître que des progrès importants ont été faits ces dernières années pour réduire les disparités entre pays développés et pays en développement en ce qui concerne l'accès aux services de télécommunications de base. Dans le même temps, toutefois, un nouveau fossé se creuse en ce qui concerne l'accès aux TIC évoluées, par exemple l'accès grande vitesse à l'Internet ou les services mobiles 3G. L'UIT a participé activement aux efforts déployés au niveau international pour réduire la fracture numérique. Elle joue notamment un rôle de chef de file dans les travaux du groupe de travail du groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC chargé d'améliorer l'accès et la connectivité.

28 Dans le contexte de la société mondiale de l'information, le nouveau grand projet qu'a lancé l'UIT est la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Elle joue à cet égard le rôle de direction.

### **Objectif 3 - Coordonner l'action internationale pour gérer des ressources de communication limitées**

29 Cet objectif concerne le rôle que joue depuis toujours l'UIT dans la gestion du spectre international des fréquences radioélectriques, ainsi que des créneaux orbitaux de satellite et des ressources mondiales de numérotage. L'UIT exerce ce rôle notamment dans le cadre de la CMR qui est chargée de coordonner les mesures internationales prises dans ce domaine.

30 Pour ce qui est des fréquences radioélectriques, un nouveau groupe, le Groupe d'action chargé de résorber le retard pris dans le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite, a été créé pour résoudre le problème de l'arriéré.

31 Pour ce qui est des ressources de numérotage, le Conseil a pris un certain nombre de décisions importantes relatives au recouvrement des coûts pour les ressources internationales de numérotage, par exemple les numéros universels de libre appel international, les numéros de kiosque international et les numéros internationaux universels à coût partagé. Une équipe de coordination chargée des ressources de numérotage a été créée au sein de la Commission d'études 2 de l'UIT-T pour donner des avis de politique générale au Directeur du TSB. L'UIT continue également de travailler sur des technologies émergentes comme le protocole ENUM et l'Internet multilingue.

### **Objectif 4 - Encourager les Etats Membres, et notamment les pays en développement, à tirer un maximum de profit de changements techniques, financiers et réglementaires de l'environnement des télécommunications**

32 Là aussi cet objectif concerne le rôle traditionnel de forum que joue l'UIT, forum au sein duquel les Membres oeuvrent de concert. Depuis la Conférence de plénipotentiaires de 1998, il y a eu deux faits nouveaux majeurs, à savoir la tenue chaque année d'un Colloque mondial des régulateurs et la création du programme de Nouvelles initiatives qui comprend des ateliers et des études de cas axées sur les télécommunications et la politique Internet. Etant donné que les Etats Membres ont été de plus en plus nombreux à créer des organismes de réglementation, la fourniture d'une assistance aux autorités de réglementation, par exemple dans le domaine de la formation professionnelle, de l'appui ad hoc ou d'ateliers régionaux, a pris une part beaucoup plus importante dans les travaux de l'UIT.

33 L'UIT continue également de fournir à ses Membres des données et des analyses de qualité sur l'évolution de l'environnement des télécommunications, en particulier dans le cadre de publications comme le Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, les tendances mondiales dans la réforme des télécommunications et les rapports UIT sur l'Internet.

### **Objectif 5 - Améliorer l'efficacité des structures, des activités et des processus de l'Union**

34 Les travaux concernant la réforme de l'UIT ont été concentrés au sein du Groupe de travail sur la réforme, lequel a fait rapport au Conseil à sa session de 2001, mais les mesures prises pour améliorer l'efficacité et l'efficience des travaux de l'UIT ont été intégrées aux objectifs de gestion. A la suite des décisions prises par la Conférence de plénipotentiaires de 1998 concernant le plafonnement des dépenses pour la période 2000-2003 et la suppression progressive des limites provisoires à l'utilisation des langues de travail, l'UIT a dû faire face à une augmentation considérable des activités au titre du programme dans les limites des ressources disponibles. Près de 32 millions de francs suisses ont pu être économisés, notamment dans des domaines comme la production de documents, les publications et le redéploiement de personnel.

35 D'autres améliorations plus visibles ont été apportées aux travaux de l'UIT: par exemple, la quasi-totalité des documents de travail et des publications de l'Union sont désormais disponibles en format électronique et le volume sans cesse croissant de courriers électroniques reçus et envoyés est une indication du fait qu'on utilise de plus en plus les méthodes électroniques. Dans ce contexte, la décision prise par le Conseil à sa session de l'an 2000 de fournir un accès "gratuit" aux Recommandations en ligne a permis de mieux faire connaître les travaux de l'UIT, en particulier auprès des étudiants.

36 Dans le domaine des fréquences radioélectriques, le principe du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite, adopté à la PP-98, a été mis en oeuvre. Les problèmes rencontrés au départ concernant les modalités de traitement des modifications apportées aux fiches de notification existantes ont été résolus par le Conseil à sa session de 2001. Le Conseil à sa session de 2002 a créé un groupe ad hoc pour améliorer la méthode d'évaluation des redevances.

37 Les paragraphes qui suivent passent en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan stratégique dans les différents Secteurs et au Secrétariat général.

### *Stratégies et priorités des Secteurs*

#### **Stratégies et priorités du Secteur des radiocommunications**

38 Les principaux objectifs stratégiques du Secteur des radiocommunications (UIT-R) pour la période 1999-2003 ont été pour la plupart atteints grâce aux améliorations constantes apportées aux méthodes de travail et à une utilisation efficace des ressources limitées dont disposait le Secteur. Les rôles respectifs des organes décisionnels et des organes consultatifs ont été mieux définis, ce qui a permis d'établir une meilleure corrélation entre les responsabilités d'ordre consultatif, financier ou opérationnel et la planification. Les investissements consacrés à l'informatisation, à la rationalisation des processus et des flux de travail et à l'amélioration des méthodes de travail ont permis d'améliorer sensiblement la qualité des services fournis.

39 L'esprit d'initiative a également été déterminant pour améliorer la gestion des publications et des documents, ce qui a conduit à une meilleure qualité et à une utilisation plus large des supports électroniques.

40 Le Bureau des radiocommunications a aidé les administrations et les organisations régionales de télécommunication à bien se préparer à la CMR-2000. Il a bien géré le déroulement et les résultats de la CMR-2000, laquelle a été bien organisée et a atteint ses objectifs. La prochaine CMR se tiendra en 2003, ce qui permettra au Bureau de respecter l'intervalle de deux ou trois ans qui doit séparer deux CMR et de mettre en oeuvre dans de bonnes conditions d'efficacité les décisions et les résolutions de la CMR-2000.

41 La CMR-2000 a adopté des méthodes visant à améliorer le partage des fréquences, notamment entre les systèmes à satellites OSG et les systèmes à satellites non OSG. Elle a également profondément remanié les plans du service de radiodiffusion par satellite pour les Régions 1 et 3. Ces révisions permettent de faire accéder les communautés à de nouveaux services et d'améliorer la qualité des services fournis.

42 Le Comité du Règlement des radiocommunications a fini de revoir les Règles de procédure pour tenir compte des décisions prises à la CMR-2000. Il a également examiné toutes les propositions qu'il avait reçues des administrations.

43 Les commissions d'études et les groupes de travail associés ont procédé aux études demandées par les CMR antérieures en vue des conférences futures, d'où les bons résultats de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC-02). Ils ont également étudié les Questions approuvées pour publier des Recommandations sur les caractéristiques et les performances des systèmes de radiocommunication. Les réunions des Présidents et Vice-présidents ont permis de définir un programme des études en cours et de le revoir en fonction de l'évolution des priorités compte tenu des décisions prises par l'Assemblée des radiocommunications et la CMR.

44 Des liens de collaboration étroits ont été noués avec l'UIT-D et l'UIT-T pour aider les pays en développement dans le domaine de la gestion du spectre et pour fournir des informations dans le cadre de séminaires, de réunions, de manuels et d'autres outils de gestion automatisée du spectre.

45 L'Assemblée des radiocommunications de 2000 a contribué à l'établissement du programme de travail des commissions d'études ainsi qu'à la définition précise des priorités et à l'amélioration des méthodes de travail des commissions d'études en approuvant des Résolutions nouvelles ou révisées. Elle a également élu les Présidents et Vice-présidents des diverses commissions d'études et des commissions. De surcroît, des progrès considérables ont été réalisés avec l'approbation des spécifications des interfaces radioélectriques pour les IMT-2000 à l'AR-2000 d'Istanbul.

46 Des missions, des ateliers et des séminaires régionaux, avec des bourses pour les pays en développement, ont été organisés pour diffuser le plus largement possible les informations concernant la gestion du spectre et le cadre de réglementation associé. Ces mesures ont aidé les pays en développement à appliquer les Recommandations de l'UIT-R et à mettre en oeuvre leurs systèmes de radiocommunication.

47 Les priorités et objectifs stratégiques fixés pour la période 1999-2003 ont été reflétés dans les plans opérationnels annuels pour 1999, 2000 et 2001. Un pas important a été fait vers l'établissement d'une corrélation entre les aspects financier et opérationnel de la planification en 2001 avec la coordination du plan opérationnel de 2 ans pour 2002-2003 et du budget pour la même période.

48 La structure administrative du Bureau déjà souple a été revue en permanence pour faire face à l'évolution des priorités fixées pour les diverses activités du Secteur. Les investissements consacrés à l'informatisation et l'amélioration des méthodes et des mécanismes de travail ont permis d'améliorer sensiblement la qualité des services fournis par le Bureau, de diffuser plus largement l'information grâce aux moyens électroniques et d'élargir la participation des Membres aux activités du Secteur.

### **Stratégies et priorités du Secteur de la normalisation des télécommunications**

49 Conformément à la Constitution et à la Convention de l'UIT, le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) a pour mission de répondre à l'objet de l'Union en ce qui concerne la normalisation des télécommunications en effectuant des études sur les questions techniques, d'exploitation et de tarification et en adoptant des Recommandations à leur sujet en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

50 L'UIT-T a pour stratégie globale de faire en sorte que l'UIT conserve son rôle prééminent en tant qu'organisme mondial de normalisation des télécommunications. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, plusieurs objectifs et priorités ont été fixés conformément à la Résolution 71 (Minneapolis 1998) et aux résolutions de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT).

51 On peut citer notamment les objectifs suivants:

- Continuer d'améliorer les méthodes de travail et produire rapidement des Recommandations de qualité en réponse aux exigences du marché.

- Produire des Recommandations tenant compte des progrès technologiques, notamment sur le protocole Internet (IP), les applications multimédias, l'évolution de l'infrastructure du réseau et l'interfonctionnement.
- Accroître la participation des Membres de Secteur.
- Encourager la participation des pays en développement aux activités de normalisation des télécommunications.
- Nouer des partenariats en concluant divers accords de coopération formels ou informels avec d'autres organisations.

52 Pour atteindre les objectifs et les priorités fixés pour la période 1999-2003, l'UIT-T a procédé comme suit:

- Pour améliorer les méthodes de travail, l'[AMNT-2000](#) et le [GCNT](#) ont adopté diverses [résolutions](#) et [recommandations](#). L'utilisation du [traitement électronique des documents](#) pour les travaux de l'UIT-T a été renforcée, des [groupes spécialisés](#) ont été créés pour faire progresser les travaux des commissions d'études de l'UIT-T et la [variante de la procédure d'approbation](#) (AAP) a été adoptée et mise en oeuvre avec succès. Depuis 1999, toutes les [Recommandations approuvées sont préalablement publiées](#) rapidement après leur date d'approbation.
- Entre 1999 et fin 2001, l'UIT-T a approuvé 834 [Recommandations](#), compte tenu des exigences du marché et du progrès technologique. Les Commissions d'études et le GCNT ont obtenu des résultats importants dont il est rendu compte dans les [rapports annuels de l'UIT-T](#).
- Pour améliorer la participation des Membres de Secteur, l'UIT-T a fait connaître ses activités en organisant des [séminaires/ateliers](#), en tenant des [réunions de commission d'études](#) dans les régions, en élaborant des [documents promotionnels](#) et en publiant des [communiqués de presse](#). Le [site web de l'UIT-T](#) a été élargi et comprend maintenant 1 311 pages html plus 1 026 autres dossiers. En conséquence, le nombre de [Membres de Secteur](#) a augmenté de plus d'une centaine entre janvier 1999 et décembre 2001.
- Les [Résolutions 17 et 26 de l'AMNT-2000](#) ont été pleinement mises en oeuvre. Plusieurs [initiatives communes UIT-D/UIT-T](#) ont été mises en oeuvre; elles visaient à faciliter la participation des pays en développement, ainsi que la tenue de réunions préparatoires à l'AMNT dans les régions et l'organisation conjointe de [séminaires et d'ateliers](#) à l'échelle mondiale parallèlement aux activités des commissions d'études. Des crédits du budget du TSB ont été alloués à la présence régionale, laquelle a été intégrée dans le [plan opérationnel de l'UIT-T](#). La politique visant à mieux faire connaître le Secteur et ses activités a été mis en oeuvre avec la participation du personnel du TSB à TELECOM Africa 2001 et avec l'élaboration d'un certain nombre de [documents d'information à l'intention des nouveaux membres et des nouveaux participants](#).
- Pour nouer des partenariats, plusieurs accords de coopération formels ou informels ont été conclus. Trois [Mémoires d'accord](#) ont été signés entre l'UIT et des organisations de normalisation; les [Recommandations A.4, A.5 et A.6](#) ont été élaborées; des forums/consortiums ont mis en place un [processus de communication formel avec l'UIT-T](#); 17 organisations [ont satisfait aux critères à respecter pour inclure des références dans des Recommandations de l'UIT-T](#); et 12 [organisations de normalisation](#) ont signé un [accord de coopération et d'échange d'information](#). Dans cet esprit, le Directeur a organisé les [réunions de Martigny](#) et un [Sommet informel sur le forum](#). Le GCNT a amélioré les [directives de collaboration entre l'IETF et l'UIT-T](#) et le TSB a assuré les fonctions de secrétariat pour le [PSO-PC de l'ICANN](#).

53 On trouvera d'autres informations concernant les objectifs de l'UIT-T dans l'[aperçu général de l'UIT-T](#) et dans les [documents de présentation préparés par le Directeur du TSB](#) à diverses occasions. Les objectifs et priorités de l'UIT-T pour la période 2002-2003 sont repris dans le [plan opérationnel consolidé](#) de l'UIT-T.

### **Stratégies et priorités du Secteur du développement des télécommunications**

54 A la suite de la stratégie et des priorités définies dans le Plan stratégique pour l'Union pour la période 1999-2003 - Résolution 71 (Minneapolis, 1998) - le fonctionnement et les méthodes de travail de l'UIT-D ont été améliorés et assouplis. Par exemple, la présence régionale de l'UIT a été considérablement renforcée. Une nouvelle structure organisationnelle du BDT a été mise en place. L'importance de la planification opérationnelle a été dûment reconnue.

55 La mobilisation de ressources est devenue plus importante que jamais, de sorte que de nouveaux partenariats sont actuellement conclus avec des Membres de Secteur et des organisations internationales.

56 Le BDT a accordé une attention particulière aux besoins des pays en développement, notamment à ceux des PMA. Le Plan stratégique de l'UIT souligne dans ce contexte que l'UIT-D suit les décisions de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (La Valette, 1998) (CMDT-98) énoncées dans le [Plan d'action de La Valette](#) (VAP) (<http://www.itu.int/ITU-D/bdtint/Brochure00/VAP.html>). Ce Plan comprend quatre chapitres.

#### **Chapitre 1 du Plan d'action de La Valette: Programme de coopération entre les Membres au sein du Secteur du développement des télécommunications**

57 [Cinq réunions préparatoires régionales et une réunion préparatoire mondiale](#) (<http://www.itu.int/ITU-D/conferences/rtdc/index.html>) ont été organisées en vue de la préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Istanbul en mars 2002. Le [Groupe consultatif pour le développement des télécommunications](#) (GCDT) (<http://www.itu.int/ITU-D/tdag/>) s'est réuni deux fois par an pour examiner les questions les plus importantes des travaux du BDT et donner des avis au Directeur du Bureau. Les deux [Commissions d'études de l'UIT-D](#) ([http://www.itu.int/ITU-D/study\\_groups/](http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/)) ont travaillé sur les Questions approuvées par la précédente CMDT. Le [Groupe spécial sur les questions de genre](#) (<http://www.itu.int/ITU-D/gender/>) a tenu quatre réunions et sensibilisé le public au problème de la parité hommes/femmes et à son lien avec le développement durable. Douze rapports ont été publiés, notamment les Rapports sur le développement des télécommunications dans le monde et les statistiques annuelles, des publications régionales et plusieurs études de cas sur l'utilisation de l'Internet dans différents pays ([http://www.itu.int/ITU-D/information\\_sharing.html](http://www.itu.int/ITU-D/information_sharing.html)).

#### **Chapitre 2 du Plan d'action de La Valette: Programmes**

##### **Programme 1: [Réforme, législation et réglementation des télécommunications](#)**

58 Plusieurs rapports sur l'état de la réglementation du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et plusieurs études de cas ont été publiés. Une assistance directe a été fournie notamment aux pays suivants: Equateur, Haïti, Jordanie, Liban, Malawi, Malaisie, Maurice, Mozambique, Oman, Soudan et Venezuela ainsi qu'à l'Association des régulateurs des télécommunications pour les pays d'Afrique australe. Un colloque mondial en ligne et une "ligne directe" pour les régulateurs et les décideurs, permettant d'échanger des informations à l'échelle mondiale entre régulateurs ont été lancés au printemps 2001. Le résultat le plus marquant est sans doute l'organisation des deux Colloques mondiaux sur le développement pour les régulateurs (<http://www.itu.int/ITU-D/treg/>).

## **Programme 2: Technologies, évolution et applications liées à l'Infrastructure mondiale de l'information (GII)**

59 Une assistance technique a été fournie sous différentes formes: courtes missions, rédaction de correspondance, séminaires, colloques et ateliers dans des domaines comme la radiodiffusion numérique, le développement des services, les radiocommunications, l'administration du trafic, la mise en oeuvre des projets, le télétrafic, l'élaboration de descriptifs de projet, la gestion des réseaux, la gestion du spectre, les communications mobiles et les communications maritimes d'urgence, les communications par satellite, la commutation, les télécommunications au service de l'environnement, les systèmes d'information de gestion, les installations extérieures, la télémédecine et les technologies du téléenseignement. Des manuels ont été rédigés pour les GMPCS, la planification du réseau à l'aide de PLANITU, le logiciel WinBASMS en russe, les systèmes d'information de gestion et les communications maritimes. Diverses bases de données, un système d'installations extérieures assisté par ordinateur et un site web ont également été créés (<http://www.itu.int/ITU-D/tech/>).

60 Dans le cadre des activités liées à la E-stratégie (<http://www.itu.int/ITU-D/e-strategy/>), de nombreux projets ont été lancés pour mettre en place des infrastructures de transactions électroniques et des cyberservices utilisant le protocole Internet (commerce électronique, cybergouvernance et cybermarché). Aujourd'hui, près de 220 organisations dans le monde participent aux activités de développement de l'infrastructure entreprises par le BDT. Au niveau national, des projets opérationnels assurant des paiements électroniques et des transactions électroniques sécurisées ont été lancés au Brésil, au Maroc, dans la République sudafricaine et au Venezuela. De gros efforts ont été faits pour conclure des partenariats, l'accent étant mis sur le développement des technologies, ce qui a conduit à la conclusion de deux nouveaux accords avec WISEkey et World Trade Centre et avec Goodwin Procter LLP.

## **Programme 3: Développement rural et service/accès universel**

61 De nombreux projets pilotes de mise en place de télécentres communautaires polyvalents (MCT) ont été mis en oeuvre, notamment au Bénin, au Bhoutan, en Bolivie, au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Honduras, en Inde, au Malawi, au Mali, au Népal, au Suriname, en Tanzanie, en Ouganda et au Viet Nam. Les partenaires de l'UIT/BDT étaient notamment les autorités et les communautés locales, la FAO, le PNUD, l'UNESCO, l'OMS, le British Council, l'ACDI, le CRDI, le SIDA, Ericsson, Sagem, Siemens ainsi que des compagnies locales. Un programme d'accès universel utilisant les technologies satellitaires et les technologies de la boucle hertzienne locale a été mis en place en coopération avec Intelsat et Eutelsat. Des ateliers régionaux sur les GMPCS et la publication d'un "Ouvrage de référence sur les GMPCS" ont aidé les pays en développement à mettre en oeuvre leurs services GMPCS. Le Groupe spécialisé 7 a élaboré un rapport décrivant les solutions techniques adaptées au contexte technologique, infrastructurel, social et économique des pays en développement ([http://www.itu.int/ITU-D/univ\\_access/](http://www.itu.int/ITU-D/univ_access/)).

## **Programme 4: Questions financières et économiques, y compris les questions liées à l'OMC, la tarification, les taxes de répartition, etc.**

62 De nombreux ateliers et séminaires ont été organisés sur des questions propres à l'OMC: établissement des coûts, gestion des coûts, tarification, établissement des prix et réforme des règlements, établissement de prix pour l'utilisation des fréquences, etc. Des outils de calcul des coûts et des tarifs ont été mis au point sur la base de modèles régionaux de l'UIT. Des recherches ont été entreprises, une base de données a été mise en oeuvre et plusieurs rapports, études et ouvrages ont été publiés (<http://www.itu.int/ITU-D/finance/>).

### **Programme 5: Partenariat de développement avec le secteur privé**

63 Le BDT a bénéficié des avis donnés par le secteur privé, en particulier après la création d'un sous-groupe du GCDT. Une base de données regroupant les opérateurs des pays en développement a été créée et un certain nombre d'ouvrages ont été publiés (<http://www.itu.int/ITU-D/partners/>).

### **Programme 6: Renforcement des capacités grâce au développement et à la gestion des ressources humaines**

64 Un transfert de savoir-faire et un partage des données d'expérience ont été organisés sous diverses formes: formation, conférences à l'échelle mondiale, tenue de centaines de réunions et d'ateliers régionaux, forums, discussions et tables rondes électroniques, assistance directe, téléenseignement, création de quatre bases de données, publication du Bulletin trimestriel sur le développement des ressources humaines, diffusion de lignes directrices, études de cas et information sur les meilleures pratiques, et création de cinq centres d'excellence (<http://www.itu.int/ITU-D/hrd/>). Des partenariats ont été conclus avec des instituts de formation professionnelle, ce qui a permis de poursuivre le travail avec l'Université mondiale des télécommunications/l'Institut mondial de formation en télécommunications et le lancement récent du projet sur les centres de formation à l'utilisation de l'Internet.

### **Chapitre 3 du Programme d'action de La Valette: Programme spécial en faveur des pays les moins avancés**

65 Le programme en faveur des PMA (<http://www.itu.int/ITU-D/ldc/>) a été lancé une fois que les fonds ont été disponibles en 1999. Le BDT concentre ses efforts chaque année sur un nombre limité de PMA et sollicite dans le même temps l'appui d'autres partenaires de développement. Plusieurs pays ont bénéficié de ce programme, notamment le Bhoutan, le Cambodge, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, Haïti, le Kiribati, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda, le Yémen et la Zambie.

### **Chapitre 4 du Plan d'action de La Valette: Projets de coopération technique et autre assistance directe**

66 En tant qu'agent d'exécution, l'UIT/BDT a mis en oeuvre de nombreux projets (<http://www.itu.int/ITU-D/projects/>), la plupart financés sur des fonds d'affection spéciale. L'accent a été mis sur la réforme sectorielle (qui joue un rôle déterminant pour attirer l'investissement) sur le développement de l'infrastructure, sur la gestion des fréquences, sur les problèmes que posent le nouvel environnement concurrentiel et l'obligation de service universel sur la radiodiffusion télévisuelle et sonore et sur la formation. De nombreux projets ont été réalisés conjointement avec des organisations régionales.

67 Conformément aux besoins urgents exprimés par les pays, 10 à 15% du budget ordinaire du BDT ont été alloués annuellement à l'assistance directe (ad hoc), en particulier dans les domaines de la formation, des ateliers/séminaires, de l'assistance pour la mise en oeuvre des projets et de l'assistance technique (<http://www.itu.int/ITU-D/bdtint/projects.html>).

### ***Stratégies et priorités du Secrétariat général***

68 Le Secrétariat général travaille en étroite coopération avec les Bureaux pour que les services que l'Union fournit à ses Membres soient de bonne qualité et il est chargé des principales réunions et conférences. Les grandes priorités du Secrétariat général pendant la période ont été, comme par le passé, d'améliorer la qualité et l'efficacité des services fournis aux Membres et aux autres clients, la gestion et le développement des ressources humaines et les processus de gestion généraux et d'adapter la culture de l'institution à la nouvelle donne des télécommunications.

## **Unités de la coordination, des relations extérieures et de la communication (CEC)**

69 La structure des Unités SEC d'origine (Unités de la planification stratégique, des relations extérieures et de la communication institutionnelle) a constamment changé et évolué depuis 1999. En 2001, leur réorganisation en deux groupes, la CEC (Unités de la coordination, des relations extérieures et de la communication) et la SPU (Unité des stratégies et politiques), avait pour but d'améliorer les services qu'elles fournissent aux membres en séparant les fonctions administratives (CEC) des fonctions stratégiques (SPU) pour définir plus clairement les orientations de gestion et les responsabilités et créer de nouvelles synergies. Depuis 1999, un objectif majeur est d'améliorer le service à la clientèle en apportant des réponses novatrices et de qualité, en déterminant les besoins spécifiques des membres et en fournissant rapidement et efficacement les services et les produits dont ils ont besoin. Le bureau du Chef de l'Unité a fourni l'ensemble des services administratifs nécessaires chaque année pour le Conseil, répondant aux besoins du Comité de coordination et du Comité des stratégies et politiques et jouant un rôle important dans l'organisation et la préparation de la première réunion du Comité de préparation pour le Sommet mondial sur la société de l'information.

### **Unité de la coordination (CU)**

70 Depuis 1999, l'Unité de la coordination s'est concentrée sur son rôle essentiel de planification, d'organisation et de coordination des conférences et réunions du Secrétariat général, notamment la Conférence de plénipotentiaires de Marrakech (PP-02), les sessions du Conseil et les réunions de ses groupes de travail créés depuis la Conférence de plénipotentiaires de Minneapolis. Les domaines de travail ont été les suivants: la réforme de l'UIT, le Règlement financier de l'UIT, le Règlement des télécommunications internationales, le Plan stratégique de l'UIT, les dispositions générales régissant les conférences et les assemblées, le Groupe d'action chargé de résorber le retard pris dans le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite (SAT-BAG), les procédures stables d'élection, le recouvrement des coûts pour les notifications de réseaux à satellite, la gestion des ressources humaines et la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information. On trouvera les résultats des travaux de ces groupes à l'adresse <http://www.itu.int/council/indexgroups.html>. L'Unité de la coordination a également fourni une assistance pour la CMR-2000, le FMPT-01, les réunions régionales préparatoires en vue de la CMDT-02 et la première réunion du Comité de préparation du SMSI.

### **Unité des affaires extérieures (EAU)**

71 Les activités de l'Unité des affaires extérieures sont centrées sur les Membres de l'UIT à savoir, les Etats Membres - et leur position vis-à-vis des Instruments de l'Union - les Membres des Secteurs, ainsi que la nouvelle catégorie des Membres Associés. Pour ce qui est de leur position vis-à-vis des Instruments de l'Union, les Etats Membres ont ratifié les Instruments suivants ou y ont adhéré:

- Constitution et Convention de Genève, 1992: 172 Etats Membres
- Instrument d'amendement à la Constitution/Convention (Kyoto, 1994): 128 Etats Membres
- Instrument d'amendement à la Constitution/Convention (Minneapolis, 1998): 42 Etats Membres

72 L'Unité des affaires extérieures publie régulièrement la Notification et le Répertoire général de l'UIT dont on a encouragé les versions sur CD-ROM et en ligne. Concernant le Répertoire général, une attention particulière a été accordée à la mise à place et à la tenue à jour du système de gestion des membres (MMS), base de données contenant toutes les informations concernant les Membres. L'Unité participe également aux activités de divers organes du système des Nations Unies comme l'Assemblée générale, l'ECOSOC, le CEB, le HLCP, etc., activités qu'elle suit par

ailleurs. Elle encourage par ailleurs les relations avec les missions diplomatiques de Genève et s'efforce de mieux faire connaître l'UIT dans le cadre de visites au siège. Elle s'occupe également de l'organisation et du suivi des visites officielles rendues au Secrétaire général de l'UIT. Depuis début 2001, le Service des communications, centre d'enregistrement du courrier, a été transféré et relève de l'Unité des affaires extérieures.

### **Unité de la communication institutionnelle (CCU)**

73 Depuis qu'elle a pris la responsabilité des pages du site web de l'UIT concernant la communication institutionnelle, l'Unité CCU a mis au point une interface utilisateur pour donner une image en ligne plus cohérente et plus homogène de l'organisation et a engagé un processus ambitieux de modernisation du site pour lui donner une structure logique, une meilleure lisibilité et une meilleure navigabilité afin de répondre à la diversité des besoins des différents publics ciblés. L'Unité CCU a organisé et géré le service de presse et a satisfait les besoins de communication liés à la plupart des grandes manifestations de l'UIT auxquelles elle a consacré des dossiers de presse détaillés pour expliquer les questions et les enjeux; elle a également mis en place et géré des salles de presse en ligne pour ces manifestations afin de donner des informations en temps réel sur leur déroulement.

74 Pour mieux projeter l'image de l'UIT et améliorer la communication avec le public, l'Unité CCU a mis en chantier la première campagne promotionnelle de communication institutionnelle qui devrait être lancée au troisième trimestre de 2002. Cette nouvelle initiative a été rendue possible grâce à l'adoption d'une politique novatrice d'échanges réciproques sur les activités de cobranding, de cosponsoring et de copromotion. Des moyens de communication très divers ont également été utilisés pour mieux illustrer le rôle que joue l'UIT en tant qu'organisation utile et efficace qui répond aux besoins du secteur public comme du secteur privé (Nouvelles de l'UIT, communiqués de presse, rapports annuels, réunions et conférences de presse, éléments d'actualité et articles de fond dans des magazines et suppléments spéciaux dans les principaux médias, vente de reportages aux journaux, interviews, participation à des expositions, journées mondiales des télécommunications, etc.). Elle a également utilisé des publications phares comme le Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde pour capter l'attention des médias et assurer ainsi une couverture très large et positive dans la presse donnant de l'Union l'image d'une organisation clé dans le domaine du développement des télécommunications, de l'analyse et de la prévision des tendances du marché. Elle a enfin mis en place de nouveaux circuits de communication afin d'informer plus rapidement les rédactions, de façon à ce que les activités de l'UIT puissent être plus largement traitées par les médias.

### **Unité des politiques et stratégies (SPU)**

75 Depuis 1998, l'Unité des politiques et stratégies s'attache à servir les Membres de l'Union, notamment dans le cadre du programme de Nouvelles initiatives lancé en 1999. Ce programme financé par de nombreuses contributions volontaires (essentiellement MPHPT Japon et MIC Corée) comporte trois grandes composantes: les ateliers, les études de cas et l'analyse de la politique Internet. A ce jour, neuf ateliers ont été organisés sur des thèmes aussi divers que la cybersécurité, les noms de domaine multilingues, l'octroi de licences pour les systèmes 3G et les incidences réglementaires du large bande. Plus de 20 études de cas de pays ont été réalisées. Pour de plus amples détails, on pourra consulter le site web à l'adresse [www.itu.int/spu](http://www.itu.int/spu).

76 Une deuxième composante importante des activités de l'Unité a été la recherche et la publication (conjointement avec le BDT) de rapports de qualité donnant aux membres une analyse de l'évolution du marché et de la politique générale. Il s'agit notamment du Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, des Rapports Internet de l'UIT, des Rapports Direction du trafic et de la série des CD-ROM sur les Nouvelles initiatives.

77 Troisièmement, l'Unité a travaillé sur un certain nombre de Résolutions différentes de la PP qui sont décrites plus en détail ci-après, notamment la Résolution 2 (Forum mondial des politiques de télécommunication), la Résolution 79 (Règlement des télécommunications internationales), la mise en oeuvre du Plan stratégique pour la période 1999-2003 (Résolution 71), l'élaboration du projet de plan stratégique pour la période 2004-2007, la coordination des planifications stratégique, financière et opérationnelle (Résolution 72), le recouvrement des coûts (Résolutions 88 et 91), la réforme de l'UIT (Résolution 74), le Sommet mondial sur la société de l'information (Résolution 73) et les questions relatives à l'Internet (Résolutions 101 et 102).

### **Services communs**

78 Le Département des services communs (SC) fournit des services centralisés très divers à tous les Secteurs de l'UIT, notamment l'entretien de l'infrastructure physique des bâtiments et des installations connexes. Il assure également les fonctions d'éditeur de l'Union en fournissant les services de production, de commercialisation, de vente et de diffusion de toutes les publications de l'Union.

79 Pendant la période considérée, les principaux résultats ont été les suivants: amélioration de l'efficacité des services fournis grâce à la modernisation des installations et des équipements, réorganisation de la gestion et redéploiement du personnel. Les principaux problèmes à résoudre étaient les suivants: réduction importante du financement nécessaire pour le Fonds d'entretien des bâtiments (voir le [Document du Conseil C01/6](#)) et pressions exercées en permanence pour réduire les budgets et les effectifs des unités du Département. Les détails des grands projets et des grandes activités pendant cette période sont donnés ci-après.

80 Le nouveau bâtiment Montbrillant a été inauguré en 1999 et les travaux de rénovation du bâtiment Varembe ont été terminés en 2001. Le coût global du projet a été de 45,4 millions de francs suisses alors que le plafond autorisé des dépenses était de 49 millions de francs suisses. Grâce aux économies ainsi réalisées, les autorités suisses ont accepté d'accorder un prêt sans intérêts de 2 millions de francs suisses pour financer en partie la construction d'une nouvelle cafétéria à côté du bâtiment Montbrillant.

81 La nouvelle cafétéria a été inaugurée en 2001. La construction d'un nouveau centre informatique était le projet le plus important pendant la période considérée. Pour ce qui est du projet de regroupement dans une même zone des bureaux d'unités fonctionnelles apparentées et d'introduction de davantage de bureaux paysagers, la mise en oeuvre s'est avérée plus difficile que prévue, en raison des vives réactions, au départ, du personnel concerné.

82 Les recettes annuelles tirées de la vente des publications de l'UIT n'ont cessé d'augmenter entre 1995 (11,6 millions de francs suisses) et 1999 (15,5 millions de francs suisses). Ce résultat a été dû à l'effet conjugué de produits et de services Internet et CD-ROM novateurs, de l'amélioration des services fournis aux clients et d'une politique de marketing bien ciblée. Depuis 1999, toutefois, les recettes annuelles tirées de la vente des publications baissent d'année en année (12,4 millions de francs suisses en 2001). Le fléchissement de la demande de publications papier, la mauvaise conjoncture du secteur des télécommunications et la mise en place d'une politique de gratuité de l'accès en ligne aux publications (à compter de 2001) semblent être les principaux facteurs qui expliquent cette tendance. On a observé la même évolution pour les documents de conférence et de réunion et le passage du support papier au support électronique a conduit à des compressions de personnel et des réductions d'équipements dans l'atelier d'impression. Les économies qu'il a été ainsi possible de réaliser ont plus que compensé la complexité électronique accrue des documents et des publications nécessaires pour offrir de meilleurs services Internet aux délégués ainsi qu'à tous les clients non membres.

83 Premier pas pour transformer le Service de la bibliothèque et des archives en un portail d'information sur les télécommunications, de nouvelles normes et de nouvelles procédures d'archivage ont été mises en place de façon coordonnée et la mise en oeuvre a commencé.

84 Pour améliorer le contrôle des coûts, la décentralisation des commandes et la centralisation de l'achat des fournitures de bureau ont été intégrées au système financier SAP dans le cadre d'un projet commun avec le Département des finances et le Département des services informatiques.

85 L'introduction de badges pour le personnel et les délégués a été une mesure importante parmi toutes celles qui ont été prises pour améliorer la sécurité avec des augmentations minimales des coûts. D'autres mesures de sécurité ont été prises dès 2001, notamment une consultation et une coordination plus étroites avec les autorités suisses et les Nations Unies.

### **Services des conférences**

86 Le Département des conférences (CONF), en étroite collaboration avec les autres Départements du Secrétariat général et les Bureaux, joue un rôle essentiel pour faciliter la communication et le flux de l'information entre les Membres de l'UIT et pour fournir des services efficaces et de qualité aux Membres et aux clients de l'Union, compte tenu des contraintes existantes, en particulier budgétaires. Dans le cadre de cette mission stratégique fondamentale, le Département des conférences a mis tout particulièrement l'accent sur l'efficacité de la gestion des ressources dont il dispose dans l'intérêt de ses clients internes et des Membres dans leur ensemble, afin de parvenir à la rentabilité tout en maintenant et en améliorant le niveau de service.

87 Pour ce qui est de l'appui aux conférences et aux réunions, les progrès réalisés dans les domaines des TIC ont été exploités pour offrir aux délégués et aux participants un meilleur environnement pour les réunions et garantir une utilisation productive du temps et des ressources. On peut citer à titre d'exemple les connexions aux ordinateurs portables dans les salles et à proximité immédiate des salles, l'existence d'applications multilingues dans les cybercafés et surtout un système d'affichage et de gestion des salles de réunion sur Internet entièrement nouveau et parfaitement intégré. Dans une perspective d'avenir, deux salles du bâtiment Montbrillant ont été équipées pour l'interprétation à distance; les essais sont toujours en cours.

88 Dans les services linguistiques, des gains de productivité et de rentabilité importants ont été enregistrés, en particulier dans le domaine de la traduction et de la dactylographie. Ces gains ont été possibles grâce à l'application constante de mesures visant à accroître l'efficacité, notamment l'utilisation plus large des TIC dans toute la chaîne de production, une organisation plus souple des effectifs, le noyau de professionnels étant assisté par des surnuméraires, le recours plus grand à la sous-traitance et la signature de contrats avec des maisons d'édition extérieures. Des méthodes de télétravail sont actuellement mises en oeuvre pour réduire les coûts pour les pays hôtes des conférences et réunions de l'UIT. Toutes ces mesures sont particulièrement importantes dans le cadre de la Résolution 103 (Minneapolis, 1998) qui a conduit à une augmentation importante de la demande de services linguistiques dans un contexte budgétaire très strict. On suit de près les progrès réalisés dans les aides informatiques à la traduction, en termes de services d'appui - terminologie et références - et de possibilités d'automatisation fournies par la traduction assistée par ordinateur ou la traduction automatique.

89 Dans le domaine de la documentation, des efforts particuliers ont été faits pour réduire le coût et le volume des documents pour les conférences et les réunions, en application de la Résolution 104 (Minneapolis, 1998). On utilise au maximum le progrès technologique pour encourager, faciliter et mettre en oeuvre l'abandon du support papier en faveur du support, du traitement et de la diffusion électroniques des documents. Diverses mesures ont été prises pour s'adapter à un environnement d'échange de documents plus souple, plus décentralisé et plus efficace, notamment pour mettre en oeuvre des systèmes automatisés de traitement des documents

(DPS, DMS, Documentum), pour fournir des gabarits, des lignes directrices et des aides de rédaction aux auteurs ainsi que des pages web détaillées pour chaque entité ou chaque événement. Une Unité spécifique d'administration et de gestion des documents a été créée au sein du Département des conférences pour coordonner les flux de documents dans les six langues, y compris à distance.

90 Dans un contexte plus large, le Département des conférences a poursuivi le but stratégique de fourniture de services de qualité au meilleur coût, en participant très activement aux activités interinstitutions et aux projets de coopération de façon à partager les connaissances et à tirer parti des références et des meilleures pratiques dans le domaine des conférences, de la documentation et linguistique.

### **Gestion financière**

91 Les principaux objectifs stratégiques et les grands problèmes pour le Département des finances pour la période 1999-2002 étaient de maintenir la croissance zéro des ressources financières tirées des contributions mises en recouvrement, de continuer à améliorer le processus de budgétisation, d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer l'efficacité.

92 L'adoption d'une structure budgétaire par activité et l'introduction dans les budgets de l'Union de composantes définies en fonction des résultats ont marqué un tournant important, dans les années 1999 à 2001, dans la réforme progressive de la structure budgétaire et financière de l'Union. Ces améliorations avaient pour objectif d'accroître la responsabilisation et la transparence pour la mise en oeuvre de toutes les activités de l'Union. Elles permettent d'établir une corrélation plus étroite entre les aspects financier, opérationnel et stratégique de la planification. Le processus budgétaire a lui aussi été modifié pour que les groupes consultatifs puissent plus largement participer à l'élaboration du budget et à l'établissement des objectifs à moyen terme, conformément au plan stratégique.

93 Le Fonds de réserve a été beaucoup utilisé pour financer les budgets de l'Union, essentiellement en raison de la politique de croissance nominale zéro du montant de l'unité contributive, des augmentations des coûts dues à l'évolution des conditions de service et de l'augmentation du taux de change du dollar en 2000-2001. La très grande instabilité du dollar des Etats-Unis a montré que l'UIT devait protéger les fonds de l'Union ainsi que le budget contre les variations du taux de change.

94 Le système de gestion financière intégré a été amélioré afin d'y inclure un système de compatibilité analytique qui donne des précisions et des informations complètes sur toutes les composantes de tous les éléments de coût pour chaque activité et chaque produit, ce qui permet de renforcer le contrôle et le suivi. De même, le système de comptes fournisseurs a été mis en oeuvre pour rationaliser les processus financiers et améliorer le contrôle et la qualité de la gestion financière.

### **Gestion des ressources humaines**

#### **Recrutement**

95 Le Conseil, à ses sessions de 1999, de 2000, de 2001 et de 2002 a pris note des rapports d'activité sur la répartition géographique et la représentation des femmes à l'UIT. Les données pour 2001 figuraient dans le rapport d'activité (Document C01/35) sur le site web du Conseil.

#### **Gestion des performances**

96 En 2000, le Département du personnel et de la protection sociale a été réorganisé et scindé en deux divisions, l'une chargée de l'administration et l'autre du développement des ressources humaines (DRH). La création d'une Division DRH a permis de mettre en place une approche plus

coordonnée et plus ciblée de la gestion des performances. Le regroupement en une seule et même division de toutes les questions touchant à l'administration du personnel s'avère également plus efficace.

97 Un nouveau système d'évaluation du comportement professionnel mettant davantage l'accent sur les compétences, la formation et le développement personnel a été lancé en 2001. Il a été pleinement mis en oeuvre pendant le premier trimestre de 2002. Des sessions de formation sur ce nouveau système, notamment sur la détermination des objectifs et la conduite des entretiens d'évaluation ont été organisées en 2001 et se poursuivront en 2002. Des primes au mérite (non pécuniaires) sous forme de lettres ou de certificats de reconnaissance du mérite ont été pour la première fois introduites à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications les 17 mai 2000, 2001 et 2002. L'emploi de Responsable de la gestion des carrières, demandé dans les Résolutions 1 (Kyoto, 1994) et 48 (Kyoto, 1994), a été créé et pourvu au début de 2001 par redéploiement d'un autre emploi P.4 du Département du personnel et de la protection sociale devenu vacant.

98 Bien qu'il n'ait pas été possible d'atteindre l'objectif de dégager pour la formation 3% du budget consacré aux dépenses de personnel en raison de la croissance nominale zéro du budget, des efforts ont été faits et continuent d'être faits pour rationaliser le programme de formation de l'UIT et le rendre plus rentable. Une politique de formation globale faisant partie intégrante de la gestion des carrières est actuellement élaborée et mise en oeuvre.

#### **Résolutions 1181 et 1187 du Conseil relatives à la réforme de l'UIT et aux questions de genre (session de 2001)**

99 A sa session de 2001, le Conseil a chargé le Secrétaire général, dans sa Résolution 1181 de soumettre un rapport détaillé sur la gestion efficace des ressources humaines à l'Union, avec la pleine participation des représentants du personnel et en coopération avec les directeurs des Bureaux. Dans sa Résolution 1187, il a invité le Secrétaire général à élaborer un plan d'action et des procédures visant à remédier immédiatement et d'urgence à l'absence de parité hommes/femmes dans le personnel de l'UIT, notamment dans les catégories professionnelle et supérieure et a proposé des modifications appropriées du Statut du personnel afin de mieux appliquer le principe de l'égalité des sexes à l'UIT. Le Secrétaire général a décidé de regrouper les travaux demandés en application des deux Résolutions et a créé un groupe de travail interne composé de représentants du Département du personnel et du Conseil du personnel. Le rapport préliminaire du groupe de travail interne a été examiné par la suite par le Comité de coordination et le Comité consultatif mixte pour observations et recommandations. Le rapport final du Secrétaire général comprenait des propositions visant à réduire les délais de recrutement et à modifier le Statut du personnel. Le Document (Document C02/9) a été posté sur le site web du Conseil. Le Groupe ad hoc du Conseil, créé en application de la Résolution 1181 du Conseil, a examiné le rapport du Secrétaire général pendant la semaine précédant la session du Conseil. Son rapport (Document C02/47) a été examiné par la Commission permanente du personnel et il a été décidé de créer un Groupe ad hoc de la Commission pour examiner la question plus avant pendant la session 2002 du Conseil. Le Président de ce Groupe ad hoc a fait rapport à la session de 2002 du Conseil (Document C02/DT/9). Sur la base de ce dernier rapport, le Conseil a adopté la Résolution 1195 relative à la gestion efficace des ressources humaines de l'Union.

#### **Contrats d'engagement renouvelables (MRT)**

100 A sa session de 1999, le Conseil a examiné le Document C99/24 sur les contrats d'engagement renouvelables et a décidé de ne plus accorder de tels contrats. Les contrats MRT accordés jugés conformes aux critères énoncés dans le Document C99/24 continuent d'être gérés conformément à l'article 4.14.2c) du Règlement du personnel. A sa session de 2001, le Conseil a

pris note d'un rapport d'activité sur la mise en oeuvre des contrats MRT (voir Document C01/22). Dans le cadre du processus de réforme de l'UIT, le Conseil a adopté la Résolution 1181 qui demande au Secrétaire général, entre autres, de soumettre au Conseil à sa session de 2002 un rapport complet sur l'efficacité de la gestion des ressources humaines. Ce rapport comprend des propositions visant à mettre en place une politique plus générale en ce qui concerne les types de contrat et à supprimer progressivement les contrats MRT. Après examen du rapport du Secrétaire général, du rapport du Groupe de travail ad hoc du Conseil et du rapport du Président du Groupe ad hoc de la Commission permanente du personnel, le Conseil à sa session de 2002, a décidé dans la Résolution 1195 de supprimer les contrats MRT.

#### **Questions relatives aux rémunérations - Résolution 47 (Rév.Minneapolis, 1998)**

101 A ses sessions de 1999, de 2000, de 2001 et de 2002, le Conseil a adopté les Résolutions 1145, 1166, 1175 et 1192 relatives à l'évolution des conditions de service dans le système commun des Nations Unies. Ces modifications concernent les ajustements au barème, de base des traitements, les indemnités pour charge de famille, les primes de mobilité et de sujétion pour le personnel des catégories professionnelle et supérieure, ainsi que le plafonnement des bourses d'études pour le remboursement des frais d'études des enfants à charge des fonctionnaires expatriés recrutés au niveau international. Il s'agissait de modifications classiques basées sur les méthodes existantes recommandées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1998, 1999 et 2000.

#### **Régime d'assurance pour soins de longue durée - Résolution 96 (Minneapolis, 1998)**

102 En application de la Résolution 96 (Minneapolis, 1998), le Conseil a examiné à ses sessions de 1999 et de 2000 la question de l'instauration à l'UIT d'un régime d'assurance pour soins de longue durée. A sa session de juin 1999, le Conseil n'a pas autorisé le Secrétaire général à mettre en oeuvre un tel régime d'assurance. Plus tard, en 1999, la compagnie d'assurance qui avait fait une offre à toutes les organisations du système commun des Nations Unies s'est rétractée et d'autres compagnies d'assurance n'ont pas montré d'intérêt. Dans l'intervalle, l'OMC, le CERN et les Nations Unies ont introduit dans leur régime d'assurance médicale une couverture limitée pour ce type de soins, pour les fonctionnaires en service et les fonctionnaires à la retraite. La Caisse d'assurance du BIT/UIT pour la protection de la santé du personnel étudie actuellement la possibilité d'inclure ce type de couverture dans le barème de ses prestations.

#### **Services d'information**

103 Les principales activités de l'UIT sont essentiellement basées sur l'information et la connaissance. Les activités du Département des services informatiques sont donc axées sur les objectifs stratégiques dans le domaine des TIC relatifs à la gestion et à la diffusion de l'information. Conformément au plan stratégique, les priorités stratégiques concernant les TIC peuvent être résumées comme suit:

- Efficacité du travail de secrétariat (y compris des bureaux extérieurs) et bonne gestion des ressources de l'UIT.
- Accélération des travaux liés aux activités de participation de l'UIT: commissions d'études, forums et conférences.
- Maximisation de l'utilité des informations concernant l'UIT pour les Membres et la communauté mondiale des télécommunications, en faisant connaître l'UIT et en renforçant son image auprès du public.

104 Pendant la période 1999-2002, les services d'échange d'informations pour les activités de l'UIT (voir <http://www.itu.int/TIES/>) ont été élargis, en consultation avec les Bureaux et le GCNT, les outils ont été améliorés, ce qui a permis d'accélérer le rythme des travaux de normalisation et des travaux de préparation des conférences. Le système de gestion des documents (DMS) améliore l'efficacité et la fiabilité de l'ensemble du processus de publication de l'UIT.

105 L'utilisation des éditions en ligne des publications de l'UIT et la Librairie électronique se sont développées pendant la période considérée: en 2001, les publications électroniques en ligne (abonnements et ventes à la Librairie) se chiffraient à 3 704 971 francs suisses, soit 30% du total des ventes des publications de l'UIT. Entre 2000 et 2001, le nombre total de téléchargements enregistrés par la Librairie électronique a doublé et a atteint près de 60 000, dans le cadre de la nouvelle politique qui autorise jusqu'à trois téléchargements gratuits par adresse e-mail. On a enregistré 36 000 téléchargements de documents gratuits.

106 L'infrastructure des technologies de l'information a été sans cesse améliorée: mise en place de stations de travail et de serveurs plus puissants et d'une configuration PC portable prenant en charge la production de documents multilingues pour les six langues officielles de l'UIT. Le passage à un traitement décentralisé a été achevé avec la mise hors service du gros ordinateur fin 1999.

107 Le réseau pour la communauté diplomatique de Genève (GDCnet - voir les Documents C98/70, C98/123, C99/54 et C2000/32 ainsi que le site web <http://www.gdcnet.ch>) regroupait 90 missions permanentes fin 2001. L'UIT transfèrera fin 2002 la responsabilité du réseau GDCnet à une autre entité.

## ITU TELECOM

108 Pour ITU TELECOM, les années 1998 à 2001 ont été marquées essentiellement par le succès de l'organisation d'AFRICA TELECOM 98 (<http://www.itu.int/telecom/aft98/index.html>), de [TELECOM 99 + INTERACTIVE 99](http://www.itu.int/telecom-wt99/homepage.html) (<http://www.itu.int/telecom-wt99/homepage.html>), d'[ITU TELECOM AMERICAS 2000](http://www.itu.int/AMERICAS2000/index.html) (<http://www.itu.int/AMERICAS2000/index.html>), d'[ITU TELECOM ASIA 2000](http://www.itu.int/ASIA2000/index.html) (<http://www.itu.int/ASIA2000/index.html>) et d'[ITU TELECOM AFRICA 2001](http://www.itu.int/AFRICA2001/homepage.html) (<http://www.itu.int/AFRICA2001/homepage.html>). Il y a eu aussi un certain nombre de réunions importantes du Comité ITU TELECOM. Une manifestation, [ITU TELECOM MIDDLE EAST & ARAB STATES](http://www.itu.int/MIDEAST2001/index.html) (<http://www.itu.int/MIDEAST2001/index.html>) a été annoncée mais retardée en consultation avec le gouvernement hôte. On peut trouver sur le site web de l'UIT à l'adresse URL indiquée des précisions concernant chacune de ces manifestations.

## Comité ITU TELECOM

109 A la réunion qu'il a tenue le 30 septembre 1999, le Comité ITU TELECOM a décidé que désormais les fonctionnaires de l'UIT ne siègeraient plus au Comité. L'Union fournira les ressources pour les réunions du Comité mais n'interviendra plus dans le processus décisionnel.

110 Un nouveau [Comité ITU TELECOM](http://www.itu.int/ITUTELECOM/whats_telecom/itutelecom_board.html) élargi ([http://www.itu.int/ITUTELECOM/whats\\_telecom/itutelecom\\_board.html](http://www.itu.int/ITUTELECOM/whats_telecom/itutelecom_board.html)) a été créé en 2000 en prévision des futures manifestations ITU TELECOM. Il regroupe des membres du secteur privé et du secteur public représentant les intérêts de l'Exposition et du Forum. Le nouveau Comité comprend un Comité des expositions et un Comité du Forum, et représente de façon équilibrée le secteur privé et le secteur public, des cinq régions, ainsi que des pays en développement et des pays industrialisés. Il a tenu sa première réunion à Hong Kong, Chine, le 6 décembre 2000, et s'est réuni de nouveau le 14 novembre pendant AFRICA 2001.

111 A AFRICA 2001, le Comité a examiné les répercussions de la récession observée sur le marché mondial des télécommunications, la nécessité pour la manifestation de s'adapter au nouvel environnement en lançant de nouvelles initiatives comme le Forum de la jeunesse et le Village TELECOM, l'évolution des besoins des opérateurs de télécommunication opérant sur un marché concurrentiel ainsi que l'élargissement du rôle du Forum pour les discussions et les échanges. De nouveaux modèles ont été proposés pour l'organisation du Forum, et le cycle futur des manifestations ITU TELECOM a également été examiné.

### **Situation financière**

112 Conformément à l'article 19 du Règlement financier de l'UIT, tout excédent de recettes ou de dépenses résultant des manifestations TELECOM mondiales ou régionales est transféré dans un Fonds de roulement des Expositions. La position de ce Fonds fin 2001 est donnée dans le rapport de gestion financière.

### **Questions de politique générale**

113 Le programme des manifestations futures peut être consulté sur le site web d'ITU TELECOM à l'adresse [www.itu.int/itutelecom](http://www.itu.int/itutelecom). Plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées pour améliorer les manifestations:

- Le **Forum de la jeunesse** (<http://www.itu.int/ASIA2002/forum/youth/index.html>) se poursuivra lors des manifestations futures. Le choix des participants se fera en collaboration avec les administrations des Etats Membres et les universités des pays concernés.
- A ITU TELECOM WORLD 2003 (Genève, 12-18 octobre 2003), un Village Telecom (<http://www.itu.int/WORLD2003/exhibition/telecomvillage/index.html>) sera créé dans la nouvelle Halle 6 de Palexpo, où les entreprises auront toute latitude pour louer de l'espace en fonction des utilisations recherchées: sièges virtuels de sociétés, bureaux, salles de réunion avec ou sans équipements - pour mieux répondre aux besoins de leurs clients ou présenter de nouveaux produits, etc.
- Au-delà de 2003, on envisage de lancer un nouveau cycle de manifestations sur trois ans, ce qui permettra de donner satisfaction d'une part au secteur qui estime que quatre ans est une période trop longue entre deux manifestations compte tenu de l'évolution rapide du secteur, et d'autre part, à la majorité des visiteurs, qui souhaitent que la manifestation se tienne plus souvent. Il sera également plus facile de planifier de façon équilibrée les manifestations régionales qui pourraient, elles aussi, avoir lieu sur un cycle de trois ans. Enfin, il sera plus facile de rééquilibrer la manifestation mondiale et les manifestations régionales.

## PARTIE 5 - RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS, RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'UIT

### **Résolution 2 (Rév.Minneapolis, 1998) - Forum mondial des politiques de télécommunication**

114 Entre la Conférence de plénipotentiaires de 1998 et celle de 2002, un Forum mondial des politiques de télécommunication (FMPT) s'est tenu du 7 au 9 mars 2001 à Genève sur le thème de la téléphonie IP. Il a été rendu compte des résultats de ce Forum à la session de 2001 du Conseil (Document C01/14). Pour de plus amples informations, on pourra se reporter au site web à l'adresse: <http://www.itu.int/osg/spu/wtpf/>.

115 Par sa Décision 498, le Conseil de l'UIT a décidé à sa session de 2000, de convoquer le FMPT-01, troisième de ce type, afin de débattre des questions relatives à la téléphonie sur Internet et de procéder à des échanges de vues sur ce thème. Ont participé à ce forum 757 personnes représentant 121 Etats Membres (dont 25 pays les moins avancés) et 99 Membres de Secteur. M. Anthony S.K. Wong, Directeur général de l'Office of the Telecommunications Authority de la Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine, a été désigné Président. Le Forum des politiques a été précédé d'une session d'information qui s'est tenue le 6 mars 2001 et qui a été présidée par M. Henoah Aguiar, Secrétaire des communications, Argentine.

116 Le Forum s'est mis d'accord sur quatre "Avis" sur la base des travaux d'un groupe informel d'experts. Il porte sur les thèmes suivants:

- a) Incidences générales de la téléphonie IP pour les Membres de l'Union.
- b) Mesures à prendre pour aider les Etats Membres et les Membres de Secteur.
- c) Questions liées au développement des ressources humaines.
- d) Etudes essentielles que doit effectuer l'UIT pour faciliter l'introduction de la téléphonie IP.

117 Lorsqu'elle établira le calendrier futur des FMPT, la Conférence de plénipotentiaires de 2002 voudra peut-être tenir compte du fait que 2003 sera vraisemblablement une année très chargée avec la CMR, World TELECOM et le SMSI. Pour cette raison, il sera peut-être plus réaliste de programmer un futur FMPT en 2004 au plus tôt.

### **Résolution 25 (Rév.Minneapolis, 1998) - Renforcement de la présence régionale**

#### **Rappel**

118 La Résolution 25 (Rév.Minneapolis, 1998) charge le Directeur du BDT, en collaboration étroite avec le Secrétaire général et les Directeurs du BR et du TSB, de renforcer progressivement la présence régionale. Conformément à cette Résolution, le Conseil a inscrit la présence régionale à l'ordre du jour de chacune de ses sessions. Chaque année, le Secrétaire général et les Directeurs du BDT, du BR et du TSB ont soumis au Conseil un rapport sur cette question. A sa session de 1999, le Conseil a recommandé une série de mesures dans la Résolution 1143. Sur la base de la Recommandation R38 du Groupe de travail sur la réforme, le Conseil, à sa session de 2001, a approuvé la Résolution 1183 chargeant le Comité de coordination d'examiner les fonctions des bureaux régionaux et le Secrétaire général de soumettre un plan d'action pour atteindre les objectifs définis dans la Résolution susmentionnée.

## **Principaux résultats obtenus dans la mise en oeuvre de la Résolution 25 (Rév.Minneapolis, 1998)**

### *Renforcement et élargissement de la présence régionale*

119 Etant donné que l'objectif principal de la présence régionale est de permettre à l'Union d'être aussi proche que possible de ses Membres, en particulier des pays en développement (Résolution 25, Kyoto, 1994), les fonctions et les activités de la présence régionale ont été examinées, élargies et définies plus clairement. La Résolution 1143 adoptée par le Conseil à sa session de 1999 a été très utile pour ces travaux.

120 Le Directeur du BDT a lancé un processus de recrutement suivi pour pourvoir au poste vacant dans le domaine, dans les limites des ressources attribuées.

121 Des travaux sont en cours pour la création d'un nouveau bureau de zone à Moscou, conformément à la décision prise par le Conseil à sa session de 2001.

122 Plusieurs centres d'excellence ont été créés au cours des trois dernières années pour répondre aux besoins des différentes régions. Même si ces centres ne font pas partie en soi des bureaux extérieurs, ils servent à renforcer la présence régionale de l'UIT.

### *Améliorer le fonctionnement et les méthodes de travail*

123 Une nouvelle structure du BDT a été définie et mise en place en 1999; elle reflète le rôle accru des bureaux extérieurs.

124 Des descriptions d'emploi des chefs des bureaux régionaux et des coordonnateurs régionaux ont été corrigées pour les adapter à la nouvelle structure, ainsi que les descriptions d'emploi pour les autres personnels hors siège.

125 La participation des chefs des bureaux régionaux (ou de leurs représentants) aux travaux des réunions de l'UIT et du BDT où sont définies les politiques et prises les décisions (par exemple Conseil, GCDT, réunions préparatoires régionales) est devenue régulière.

126 La convocation à intervalles réguliers de réunions de coordination régionales auxquelles participent tous les fonctionnaires hors siège de la catégorie professionnelle est l'occasion d'examiner les grands problèmes de développement des télécommunications ainsi que les problèmes spécifiques de chaque région. Récemment, ces réunions ont été organisées avec succès grâce aux appels de téléconférence.

### *Renforcement du rôle de la présence régionale dans le processus de planification stratégique de l'UIT-D*

127 Une série de réunions préparatoires régionales ont été organisées en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Istanbul, 2002). Les bureaux régionaux ont joué un rôle de premier plan dans ce processus, en aidant les membres à se préparer aux réunions, afin de définir les stratégies et les objectifs régionaux à atteindre pendant la prochaine période de quatre ans.

### *Renforcement du rôle de la présence régionale dans la planification opérationnelle et le processus de mise en oeuvre*

128 Des lignes directrices spécifiques ont été définies pour l'élaboration et la mise en oeuvre du plan opérationnel de l'UIT-D. Selon ces lignes directrices, les bureaux régionaux ont le pouvoir et le devoir d'élaborer des plans régionaux sur la base des objectifs annuels des programmes du Plan d'action de La Valette et des crédits budgétaires qui ont été attribués à titre provisoire. Ils sont donc pleinement impliqués dans le processus de planification budgétaire. Ils tiennent compte des priorités

des régions et des besoins spécifiques des pays. Ils sont donc chargés de la mise en oeuvre des plans régionaux. L'approbation de l'assistance directe (ad hoc), dans le cadre du budget annuel attribué, se fonde sur les recommandations des bureaux régionaux.

*Amélioration de la collaboration avec le Secrétariat général et les autres secteurs*

129 Pour améliorer la collaboration, de nombreuses réunions de coordination ont été organisées au niveau de la direction. Des mesures concrètes ont été prises.

130 En conséquence, plusieurs réunions régionales mixtes (BDT et TSB ou BDT et BR) ont été organisées. Les bureaux extérieurs, pour aider les Membres à se préparer aux grandes réunions de l'UIT, ont organisé, en coopération avec le BR et le TSB, des réunions régionales des commissions d'études des différents secteurs et d'autres réunions préparatoires régionales. Des réunions régionales ont également été organisées pour diffuser des informations sur les activités de l'UIT-R et de l'UIT-T.

131 Les Chefs des bureaux régionaux (ou leurs représentants) ont souvent été priés de représenter les Directeurs et le Secrétaire général à des manifestations régionales importantes auxquelles ce dernier avait été invité.

132 Les crédits spécifiques, inscrits aux budgets du BR et du TSB pour la présence régionale, conformément à la décision prise par le Conseil à sa session de 2001, ont été intégrés dans les plans opérationnels des différents Secteurs afin de couvrir essentiellement à l'organisation de séminaires régionaux et des sessions d'information régionales, l'organisation de séminaires sur les nouvelles technologies dans les régions rassemblant des experts de haut niveau participant aux activités des commissions d'études des différents Secteurs.

*Amélioration des liaisons et intégration des technologies de l'information entre le siège et les bureaux extérieurs*

133 Un plan d'amélioration des liaisons avec les bureaux extérieurs de l'UIT est décrit dans le Document C01/19 du Conseil (Rapport sur la présence régionale de l'UIT). Etant donné que les bureaux extérieurs en Afrique ont besoin d'urgence de telles liaisons, le BDT a organisé en juillet 2001 une mission d'enquête spéciale dans tous les bureaux de cette Région, qui a débouché sur une analyse détaillée de la situation et une série de propositions visant à résoudre les problèmes. Le Département des services informatiques, en collaboration étroite avec le BDT, a mis sur pied en décembre 2001, une équipe de projet chargée de travailler à la mise en oeuvre de ce plan. Cette équipe a défini son programme de travail, son objectif étant avant tout d'assurer une liaison Internet permanente. A la session de 2002 du Conseil, des conseillers se sont inquiétés du retard pris dans l'établissement d'une connectivité fiable sur le terrain et ont demandé avec insistance que d'ici à la fin de 2002 tous les bureaux extérieurs soient connectés au siège. Le 24 juin 2002, le Comité des politiques et stratégies de l'UIT a approuvé un plan d'action actualisé, prévoyant que la Phase 1 du plan initial devait être achevée d'ici au 1er septembre 2002.

## **Conclusion**

134 Les dispositions de la Résolution 25 (Rév.Minneapolis, 1998) ont été mises en oeuvre avec succès. La présence régionale englobe toute la diversité des travaux de l'UIT et répond aux besoins réels des Membres de l'Union. L'amélioration de son travail est un processus permanent, qui se poursuivra dans l'avenir.

## Résolution 30 (Kyoto, 1994) - Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

### Rappel

135 La Résolution 30 (Kyoto, 1994) a été adoptée alors qu'on comptait 48 pays les moins avancés (PMA), contre 25 en 1971.

136 Aujourd'hui la situation a évolué à bien des égards. Premièrement, le nombre de PMA est passé de 48 à 49, le Sénégal étant le dernier pays à rejoindre cette catégorie en 2001. Deuxièmement, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu sa troisième conférence sur les pays les moins avancés (Bruxelles, 2001) et a adopté un programme d'action en faveur de ces pays. Troisièmement, la situation des télécommunications et des technologies connexes de l'information et de la communication (TIC) dans les PMA s'est améliorée par rapport aux chiffres de 1994 mais ces pays sont encore trop loin derrière.

### Principaux résultats obtenus dans la mise en oeuvre de la Résolution 30 (Kyoto, 1994)

#### *Assistance aux PMA avant la CMDT-98*

137 Depuis 1971, l'UIT accorde une assistance spéciale aux PMA. Jusqu'en 1992 les fonds de l'UIT étaient utilisés sur une base ad hoc pour financer des services d'experts, l'acquisition d'équipements, l'octroi de bourses, etc. Depuis 1992, les choses ont changé et se sont améliorées avec l'adoption d'une approche par programme pour l'assistance, ce qui a permis de baser la mise en oeuvre sur des domaines prioritaires bien définis.

138 La CMDT (La Valette, 1998) a décidé d'inclure dans le Programme d'action de La Valette un Programme spécial en faveur des PMA et a précisé les objectifs et les finalités.

#### *Objectifs:*

- Réformer le secteur des télécommunications afin de mettre en place de nouvelles structures propices à un développement des télécommunications rapide et durable, dotées des réseaux modernes et bien gérés.
- Accroître le taux de pénétration des services de télécommunication de façon à parvenir à l'accès universel à ces services.

#### *Finalités:*

- Satisfaire pleinement la demande de services de télécommunication des zones urbaines, ce qui impose pour ainsi dire d'éliminer les listes d'attente d'ici 2005, et d'atteindre une densité moyenne de 10 lignes principales pour 100 habitants dans ces zones.
- Parvenir dans les zones rurales à une densité de deux lignes principales pour 10 000 habitants.

139 Une nouvelle stratégie a été adoptée pour la fourniture d'une assistance aux PMA. Dans le cadre de cette stratégie actuellement mise en oeuvre, l'Union concentre, chaque année, ses efforts et ses ressources sur un nombre de PMA sélectionnés, avec l'appui du pays destinataire lui-même et d'autres partenaires de développement que l'Union met à contribution pour fournir cette assistance. Pour chaque pays, les thèmes couverts par les six programmes du Programme d'action de La Valette sont examinés et les problèmes propres à chaque pays sont traités. La combinaison de ces deux formes d'assistance constitue un programme spécifique pour chaque pays.

#### *Mise en oeuvre du programme spécial en faveur des PMA*

140 L'année 1999 a vu un léger retard dans le lancement du programme en faveur des PMA car les fonds n'ont été débloqués qu'après la session du Conseil en juin de cette même année. Toutefois, conformément à la nouvelle stratégie, l'Ouganda a été sélectionné comme pays bénéficiaire. Le

projet de télémédecine et l'ouverture d'un télécentre dans l'est du pays ont été un succès retentissant. Autres résultats obtenus, les services de consultance en vue de l'élaboration d'un plan commercial pour que Uganda Telecommunications Limited puisse devenir un fournisseur de services Internet ainsi que l'élaboration de spécifications pour les équipements de contrôle du spectre. Un séminaire sur les partenariats et le développement des télécommunications en zones rurales destiné aux pays anglophones a également été couronné de succès. Le Yémen a été l'autre pays qui a pu bénéficier de services de consultance en ingénierie de télétrafic.

141 En l'an 2000, une assistance a été fournie à 6 pays, à savoir le Cambodge, le Tchad, les Comores, l'Ethiopie, le Soudan et la Tanzanie. Pour ce qui est de la restructuration du secteur, le Cambodge, les Comores et l'Ethiopie ont remercié chaleureusement l'UIT pour son assistance. Haïti n'a pas été retenu en raison de l'instabilité politique dans le pays. Le Soudan a bénéficié de services de consultance en ce qui concerne la planification et les tarifs et la Tanzanie dans le domaine de la politique générale sur l'accès/le service universel, la gestion du spectre et les mécanismes d'interconnexion.

142 En 2001, une assistance a été fournie à 6 pays, à savoir l'Erythrée, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Népal, le Niger et le Yémen. Des retards ont été enregistrés dans la mise en oeuvre de certaines mesures, essentiellement imputables aux demandes de pays bénéficiaires qui souhaitent obtenir un ajournement afin de disposer de plus de temps pour examiner les besoins de leur secteur. Malgré ces retards, on peut penser que, lorsque la période de mise en oeuvre du Plan d'action de La Valette touchera à sa fin, les mesures prises dans les 5 domaines prioritaires (mise en oeuvre de nouvelles technologies, restructuration du secteur, développement des télécommunications rurales, développement et gestion des ressources humaines et financement) du Programme spécial en faveur des pays les moins avancés auront été pleinement mises en oeuvre, conformément aux objectifs du programme.

143 Huit pays ont été retenus pour bénéficier d'une assistance ciblée en 2002, à savoir Haïti, Djibouti, le Bhoutan, Kiribati, la République centrafricaine, le Mali, le Malawi et la Zambie.

#### *Résultats et observations*

144 A en juger par les télédensités pour 1999 et 2000, les pays qui ont bénéficié de l'assistance de l'UIT ont déjà réalisé certains progrès. La télédensité moyenne des pays qui ont bénéficié d'une assistance dans le cadre du Programme spécial a augmenté de 0,16%, passant d'une moyenne de 0,42% en 1998 (c'est-à-dire avant la mise en oeuvre du Plan d'action de La Valette) à 0,58% en 2000. Le Soudan et l'Ouganda sont les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats dans le groupe, avec une télédensité passant respectivement de 0,57 et de 0,3 en 1998 à 1,24 et 1,3 en 2000. L'assistance fournie au Soudan en 2000 dans le domaine du développement et de la gestion et des ressources humaines explique les meilleurs résultats enregistrés par le pays. Lorsque les statistiques pour 2001 seront disponibles, la télédensité moyenne de l'ensemble des douze pays qui auront bénéficié du Programme spécial devrait, selon les prévisions, être supérieure à 1,0 car le groupe comprend certains pays comme le Népal ou le Yémen où le secteur des télécommunications connaît une croissance rapide. Si l'on se base sur l'actuel taux de croissance et le niveau de l'assistance que l'UIT fournit aux PMA, il est peu vraisemblable que les objectifs fixés dans le Plan d'action de La Valette puissent être atteints dans les délais indiqués, c'est-à-dire d'ici 2005. Toutefois, si le niveau de l'assistance augmente, on pourra porter la densité téléphonique moyenne à 5 lignes principales pour 100 habitants et le nombre d'utilisateurs de connexions Internet à 10 pour 100 habitants d'ici à l'an 2010, conformément au Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à la 3ème Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Bruxelles, 20 mai 2001).

145 Pris collectivement, 10 PMA environ ont obtenu de très bons résultats et ont déjà dépassé l'objectif de 2005, 10 à 20 l'atteindront mais l'ensemble du groupe sera tiré vers le bas en raison des résultats médiocres de la douzaine de pays touchés par des conflits civils.

146 Le principal obstacle à la mise en oeuvre du programme est l'insuffisance du financement. Pour que ce programme puisse donner de meilleurs résultats, il faut une mise de fonds initiale importante qui sera utilisée pour aider un certain nombre de pays sélectionnés à relancer leur secteur des télécommunications pendant l'année. Il faudrait également pouvoir disposer de fonds de réserve pour pouvoir continuer les travaux ad hoc dans les pays "sevrés", afin de conserver la dynamique des projets en cours.

147 La Table ronde sur les partenariats organisée en novembre 2000 pour les 6 premiers PMA qui ont bénéficié de la nouvelle stratégie d'assistance ciblée a été riche d'enseignements. Il est apparu que l'intérêt que les banques de développement portaient autrefois au financement de projets de télécommunication dans les PMA a faibli. Selon toute vraisemblance, ces projets seront, demain, financés essentiellement par le secteur privé.

### **Résolution 31 (Kyoto, 1994) - Infrastructure des télécommunications et développement social économique et culturel**

148 La Résolution 31 de la Conférence de plénipotentiaires de Kyoto (Infrastructure des télécommunications et développement social, économique et culturel) dispose que:

- L'Union devrait continuer à organiser, à mener ou à parrainer les études nécessaires pour mettre en relief, dans un contexte différent et changeant, la contribution des télécommunications au développement général.
- L'Union devrait également servir de centre d'échange des informations sur les résultats d'études similaires menées par d'autres organismes nationaux, régionaux et internationaux.

149 Elle a chargé le Secrétaire général:

- de porter la Résolution à l'attention de toutes les parties intéressées, y compris, notamment, le PNUD, la BIRD, les banques régionales de développement et les fonds nationaux de développement pour la coopération;
- si nécessaire, d'organiser de temps à autre des études, dans la limite des crédits disponibles;
- de faire un rapport chaque année au Conseil sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Résolution;
- de prendre des mesures pour que les conclusions des études menées conformément à la Résolution soient largement diffusées.

150 Les activités entreprises par l'UIT en application de la Résolution sont notamment les suivantes:

- a) Publication d'un certain nombre de rapports sur le développement du secteur des télécommunications, notamment les rapports sur le développement des télécommunications dans le monde ainsi que des rapports régionaux ou thématiques. Ces rapports portent essentiellement sur l'amélioration de l'accès aux télécommunications et à d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC), mais aussi des avantages et de la contribution de ces technologies à la société et à l'économie. Par exemple, le Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde pour 2002 intitulé "Réinventer les télécommunications" traite du paysage des télécommunications et de la façon dont il contribue plus largement au PIB.

- b) Des rapports récents sur l'Internet ont examiné les applications des technologies TIC dans différents domaines - commerce, santé, éducation et secteur public - notamment le rapport Internet et développement (1999) ainsi que les études de cas par pays sur l'utilisation d'Internet (disponibles à l'adresse: <http://www.itu/ITU-D/ict/cs/>).
- c) Le service des ventes et du marketing assure la large diffusion de ces rapports qui sont cités dans la presse internationale et postés sur les sites web de l'UIT.
- d) Pour centraliser les informations sur des études similaires effectuées à l'extérieur, ces études sont citées dans les rapports de l'UIT. Par ailleurs, des liens avec ces rapports sont fournis sur les pages web de l'UIT.
- e) Le BDT a également organisé un certain nombre d'ateliers au cours desquels on a souligné l'importance des télécommunications pour le développement économique et social global.

151 Certaines des activités lancées à l'initiative du Secrétariat général relèvent elles aussi de cette Résolution, à savoir:

- a) la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information;
- b) la création du Programme de nouvelles initiatives.

#### **Résolution 41 (Rév.Minneapolis, 1998) - Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés**

152 Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/37.

#### **Résolution 70 (Minneapolis, 1998) - Intégration du principe de l'égalité des sexes dans les travaux de l'UIT**

153 Voir le rapport sur la gestion des ressources humaines publié dans la Partie 4 du présent rapport.

#### **Résolution 71 (Minneapolis, 1998) - Plan stratégique de l'Union pour la période 1999-2003**

154 Voir la Partie 4 du présent rapport.

#### **Résolution 72 (Minneapolis, 1998) - Coordination des planifications stratégique, financière et opérationnelle à l'UIT**

155 La Résolution 72 de la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998) invite le Secrétaire général et les directeurs des Bureaux à rendre compte au Conseil des relations entre les planifications stratégique, financière et opérationnelle, ce qui a été fait chaque année dans les Documents [C99/31](#), [C00/EP/02](#), [C01/20](#) et [C02/19](#). Par ailleurs, chaque année depuis 1999, il est rendu compte des plans opérationnels des Secteurs au Conseil. Un site web comportant des liens avec tous les différents plans opérationnels, avec le projet de plan financier et le projet de plan stratégique a également été créé à l'adresse <http://www.itu.int/osg/spu/sfo/index.html>.

156 La Résolution chargeait également le Secrétaire général de revoir le Règlement financier de l'Union, ce qui a été fait par un Groupe de travail du Conseil qui a proposé des modifications présentées dans le Document C02/10.

157 La répartition des responsabilités pour les différents plans et les différents budgets, telle qu'elle a été établie par la Conférence de plénipotentiaires de 1998, peut être résumée comme suit:

- 1) les Membres de l'UIT élaborent et la Conférence de plénipotentiaires adopte le Plan stratégique;
- 2) le Secrétaire général élabore et la Conférence de plénipotentiaires adopte le Plan financier;
- 3) le Secrétaire général et les Directeurs élaborent et les groupes consultatifs et le Conseil examinent et/ou approuvent les plans opérationnels; et
- 4) le Secrétaire général propose les budgets biennaux, pour examen et adoption par le Conseil.

158 Les principaux progrès réalisés en ce qui concerne la coordination des planifications depuis 1998 sont les suivants:

- Les trois Secteurs et le Secrétariat général élaborent, publient et mettent en oeuvre désormais régulièrement des plans opérationnels. Avant la Conférence de plénipotentiaires de 1998, seul le Secteur des radiocommunications publiait un plan opérationnel, mais désormais ces plans font partie intégrante du processus de planification à l'UIT.
- Le Groupe de travail sur la réforme a proposé d'élaborer des plans opérationnels et des plans financiers roulants pour les Secteurs et le Secrétariat général (Recommandation 15 du GTR).
- Un rapport annuel de l'UIT est maintenant publié chaque année, en plus du rapport séparé d'ITU TELECOM. Il vient compléter le rapport annuel sur les activités de l'Union.
- Conformément à la Recommandation 32 b) du GTR (CR 12), un bulletin d'information est désormais envoyé chaque mois à tous les conseillers.
- Les nouvelles procédures adoptées par la PP-98 pour l'élaboration du projet de plan stratégique par les Membres ont été respectées. En 2001, le Conseil a nommé Mme Kathleen G. Heceta (Philippines) Présidente du groupe chargé d'élaborer le plan stratégique. Conformément à la Décision 504 du Conseil, ce groupe a posté le 1er décembre 2001 sur le site web de l'UIT un avant-projet de plan stratégique. Il s'est réuni à Genève les 7 et 8 mars 2002 et a préparé une version révisée (Document C02/33). Les Groupes consultatifs des différents Secteurs ont activement participé à l'élaboration de contributions au Plan stratégique. Les travaux du groupe, révisés par le Conseil, sont disponibles sur le site web à l'adresse <http://www.itu.int/stratplan>.
- Un projet de plan financier a été élaboré et a été examiné par le Conseil à sa session de 2002. Le Conseil a créé un Groupe ad hoc pour poursuivre la tâche. Le plan financier établit un principe de rigueur financière pour la période 2004-2007 qui couvre deux budgets biennaux.

159 Malgré ces progrès, certains problèmes demeurent, notamment en ce qui concerne la synchronisation des différents cycles de planification, le calendrier des plans et leur examen, l'attribution des responsabilités financières et le manque d'information en retour. Pour ces raisons, il est demandé à la Conférence de plénipotentiaires de donner davantage d'orientations pour aider à résoudre certains de ces problèmes.

### **Résolution 73 (Minneapolis, 1998) - Sommet mondial sur la société de l'information**

#### **Rappel**

160 Aux termes de la Résolution 73 (Minneapolis, 1998) le Secrétaire général est chargé d'inscrire la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information à l'ordre du jour du Comité administratif de coordination de l'Organisation des Nations Unies (CAC) et de faire rapport au Conseil sur les résultats de cette consultation. Dans son rapport à la session de 1999 du Conseil, le

Secrétaire général a indiqué que le CAC (rebaptisée "CEB" en 2002) avait réagi positivement et qu'un certain nombre d'autres organisations et institutions avaient souhaité participer à la préparation et à la tenue du Sommet (voir le Document C99/41). En l'an 2000, le CAC s'est de nouveau dit favorable à la tenue du Sommet et a adopté un plan d'action pour son organisation, sous le haut patronage du Secrétaire général des Nations Unies, l'UIT jouant le rôle de chef de file dans les préparatifs de ce Sommet.

161 La Résolution 73 (Minneapolis, 1998) charge également le Conseil, au vu des résultats de cette consultation, d'examiner et de décider de la contribution de l'Union à l'organisation du SMSI. A cette fin, il a été créé en 1999 un groupe spécial du secrétariat de l'UIT chargé d'effectuer une étude de faisabilité. Ce groupe a rendu compte des résultats de ses travaux au Conseil, à sa session de 2002. A cette même session, le Conseil a examiné l'étude de faisabilité et a souscrit, dans l'ensemble, à ses conclusions. Par sa Résolution 1158 (Document C2000/87), le Conseil charge le Secrétaire général de continuer à consulter les parties intéressées par la tenue du Sommet en 2003, de choisir un lieu et d'entreprendre les préparatifs nécessaires.

162 A sa session de 2001, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général et, dans sa Résolution 1179 (Document C01/114), a approuvé le cadre pour la tenue d'un Sommet en deux phases, la première phase à Genève en 2003 et la seconde en Tunisie en 2005.

163 Le 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une Résolution [A/RES/56/183] dans laquelle elle se félicite de la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information. La Résolution entérine le cadre du Sommet approuvé par le Conseil de l'UIT et le rôle de chef de file de l'Union dans la tenue et la préparation du Sommet, en coopération avec d'autres organisations et partenaires intéressés. Le texte intégral de la Résolution se trouve à l'adresse [http://www.itu.int/newsroom/press\\_releases/2002/01.html](http://www.itu.int/newsroom/press_releases/2002/01.html). La Résolution préconise la mise en place d'un processus préparatoire intergouvernemental ouvert auquel d'autres acteurs participent activement et dans le cadre duquel ils présentent des contributions.

164 A sa session de 2002, le Conseil a examiné un rapport du Secrétaire général (Document C02/26) sur l'état d'avancement des préparatifs en vue du Sommet et un rapport du Comité de liaison du Conseil (Document C02/52). Les débats ont porté essentiellement sur les thèmes, l'organisation et le financement du Sommet. Le Conseil a adopté la Résolution 1196 sur les préparatifs pour le SMSI et la Décision 509 sur les dispositions financières prises par l'UIT en vue du SMSI.

### **Processus préparatoire**

165 La première réunion du Comité de préparation (PrepCom-1) a été fixée du 1er au 5 juillet 2002 à Genève. L'objectif des réunions du ProComm est de définir le cadre et les méthodes de travail du Sommet ainsi que d'examiner l'ordre du jour, les thèmes et les résultats de la première phase à Genève (2003). Ces réunions permettront également de déterminer les modalités de participation au Sommet des parties prenantes autres que les Etats. Une deuxième réunion du ProComm se tiendra pendant le premier ou le deuxième trimestre de 2003 et une troisième pendant le troisième trimestre de 2003.

166 Une série de réunions régionales de préparation aux conférences se tiendront fin 2002 et début 2003. Ces réunions devraient être axées sur les sujets présentant un intérêt pour chaque région et fourniront de nouvelles contributions au Sommet. Une conférence pour la région Afrique s'est tenue à Bamako du 28 au 30 mai 2002 avant la réunion du PrepCom-1.

## **Organisation du Sommet**

### *Conseil*

167 La Résolution 1179 (réf. C01/114) porte création d'un Comité de liaison pour le Sommet, présidé par le Président de la session de 2001 du Conseil. Ce Comité de liaison, ouvert à tous les Etats Membres du Conseil, est censé travailler sur support électronique, dans toute la mesure du possible. On trouvera des précisions concernant les travaux de ce Comité et les observations émanant des Membres à l'adresse <http://www.itu.int/council/indexgroups.html>.

168 La Résolution 1196 a transformé le Comité de liaison en un Groupe de travail du SMSI présidé par le Président de la session 2001 du Conseil. Ce Groupe est ouvert à la participation de tous les Etats Membres et Membres de Secteur et son mandat est défini dans la Résolution. Cette même Résolution chargeait le Secrétaire général de faire rapport à la PP-02 sur les activités de l'UIT préparatoires au SMSI et ce rapport fait l'objet d'un document (C02/81).

### *Comité d'organisation de haut niveau du Sommet (HLSOC)*

169 A sa réunion de l'automne 2000, le CAC a approuvé un plan d'action pour organiser le Sommet portant création d'un Comité d'organisation de haut niveau du Sommet (HLSOC), composé des institutions des Nations Unies désireuses de participer à la préparation du Sommet. Le Secrétaire général de l'UIT est statutairement Président du Comité. La première réunion du Comité a eu lieu à New York le 18 octobre 2001, parallèlement à la réunion du CAC à l'automne 2001 et la prochaine réunion est prévue en novembre 2002. On trouvera le rapport de la première réunion du Comité à l'adresse [http://www.itu.int/council/wsis/hlsoc\\_report.html](http://www.itu.int/council/wsis/hlsoc_report.html).

### *Secrétariat exécutif*

170 Le Secrétariat exécutif du Sommet est l'entité qui organisera la plus grosse partie de la préparation du Sommet. Il est composé d'experts détachés par les parties désireuses de participer au Sommet. Il a commencé à siéger en septembre 2001, et, en juin 2002, 16 entités s'étaient engagées à détacher des experts pour siéger au Secrétariat exécutif. En mai 2002, Pierre Gagné a été nommé Directeur exécutif du Secrétariat exécutif.

## **Budget**

171 En dehors de l'appui financier fourni par les deux pays hôtes, l'organisation du Sommet est financée par des ressources extrabudgétaires. La Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies invite la communauté internationale à verser des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale créé par l'UIT pour faciliter la préparation et le déroulement du Sommet et pour rendre possible la participation effective des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.

172 Dans la Décision 509, le Conseil, à sa session de 2002, a décidé de mettre en place un mécanisme de garantie de prêts via le Fonds de roulement des expositions afin de faire face aux dépenses pour la préparation du Sommet. Cette Décision prévoyait également l'inclusion d'un montant de 1 890 00 francs suisses dans le projet de plan financier de l'UIT pour 2004-2007. Elle prie le Secrétaire général de tenir régulièrement le Conseil au fait des résultats des efforts de collecte de fonds pour le Sommet et du coût du prêt et de faire rapport à la Conférence de plénipotentiaires.

173 Selon les estimations, le coût d'organisation de la première phase du Sommet, non compris la contribution du pays hôte, se chiffre approximativement à 7,8 millions de francs suisses. Un montant analogue est prévu pour la seconde phase.

## Thèmes

174 Les thèmes proposés pour le Sommet ont été élaborés par le secrétariat de l'UIT, en concertation avec d'autres institutions des Nations Unies et d'autres partenaires du Sommet, et ont été présentés aux sessions de 2000, de 2001 et de 2002 du Conseil. Les thèmes proposés pour le Sommet sont notamment les suivants:

- construire l'infrastructure;
- ouvrir la voie à la société de l'information: vers un accès universel et équitable;
- services et applications;
- besoins des utilisateurs;
- élaboration d'un cadre;
- les TIC et l'éducation.

### **Résolution 74 (Minneapolis, 1998) - Examen et amélioration de la gestion, du fonctionnement et de la structure de l'UIT**

175 Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/31 et les observations formulées par les Conseillers pendant la session de 2002 du Conseil.

### **Résolution 76 (Minneapolis, 1998) - Dispositions générales concernant les conférences et assemblées de l'UIT**

176 Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/32 et les observations formulées par les Conseillers pendant la session de 2002 du Conseil.

### **Résolution 78 (Minneapolis, 1998) - Procédures stables d'élection des Etats Membres du Conseil, des fonctionnaires élus et des Membres du Comité du Règlement des radiocommunications**

177 Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/30.

### **Résolution 79 (Minneapolis, 1998) - Règlement des télécommunications internationales**

178 La Résolution 79 (Minneapolis, 1998) charge le Secrétaire général, en consultation avec le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications et avec un groupe équilibré d'experts compétents de formuler à l'intention du Conseil des avis sur les mesures que l'Union devrait éventuellement prendre concernant le Règlement des télécommunications international (RTI). En application de cette Résolution, le Conseil, à sa session de 1999, a créé un groupe de 19 experts qui s'est réuni à Genève du 8 au 10 novembre 1999 et qui a poursuivi ses travaux dans le cadre de groupes de travail sur support électronique<sup>1</sup>.

179 A sa première réunion, le groupe d'experts a examiné un document de référence, élaboré par le secrétariat de l'UIT, analysant le statut du RTI ainsi que d'autres contributions écrites ou orales émanant des Membres.

---

<sup>1</sup> Pour tout complément d'information, notamment sur le rapport du groupe d'experts, se reporter au site web sur le TRI à l'adresse <http://www.itu.int/osg/spu/stratpol/ITRs/index.html>.

180 Malgré une analyse très utile et un échange de vues très animé, les points de vue ne se sont guère rapprochés. Le groupe a donc décidé de retenir quatre options, dont le Secrétaire général de l'UIT a fait état au Conseil, à sa session de 2000:

- a) suppression du RTI en l'intégrant dans d'autres instruments;
- b) mise à jour du RTI qui resterait un traité intergouvernemental;
- c) report de la décision;
- d) inclusion de nouveaux thèmes dans le RTI.

181 Pour obtenir les points de vue des Membres sur chacune des options, le Conseil a proposé, à sa session de 2000, de diffuser un questionnaire. Un questionnaire a donc été élaboré et diffusé à tous les Etats Membres et tous les Membres de Secteur le 20 décembre 2000. Sur les 189 Etats Membres de l'UIT, dont 168 sont parties au RTI, 27 ont répondu au questionnaire. Sur les 656 Membres de Secteur (en décembre 2000), 21 ont répondu. Le taux de réponse global était donc de 6%. Les résultats en ont été communiqués au Conseil à sa session de 2001.

182 Ces résultats ont confirmé qu'il y a de très grandes divergences de vue entre les Membres sur différentes questions: faut-il que le RTI reste un instrument ayant force de traité, devrait-il être modifié et, dans l'affirmative, sous quelle forme et à quel niveau? On a estimé peu probable qu'une option recueille un soutien général.

183 A sa session de 2001, le Conseil a invité les Etats Membres à continuer à réfléchir au RTI et à soumettre des contributions sur une base volontaire. Il a également invité le Directeur du TSB à donner des avis en la matière et le Secrétaire général à soumettre un rapport au Conseil à sa prochaine session, fournissant, notamment, des informations sur le calendrier et le coût de l'organisation d'une conférence mondiale sur les télécommunications internationales.

184 Le Secrétaire général a soumis un rapport (C02/20) au Conseil, à sa session de 2002, fournissant des informations sur les procédures à suivre pour réviser le RTI, un projet de calendrier pour une conférence mondiale sur les télécommunications internationales (CMTI), et une estimation des coûts pour la convocation d'une future CMTI. Selon les estimations, le budget pour la préparation et la tenue d'une CMTI, y compris le processus préparatoire, se chiffre à environ 8,5 millions de francs suisses à prix courant (2002), si cette conférence se tient à Genève pour une durée de 12 jours.

185 Les résultats des débats du Conseil sont résumés dans le Document PP02/39 qui contient également les extraits pertinents du compte rendu. Le Conseil n'a pas examiné les incidences financières de la tenue d'une future conférence mondiale sur les télécommunications internationales.

### **Résolution 82 (Minneapolis, 1998) - Approbation des Questions et des Recommandations**

186 Dans le cadre du processus de réforme pendant la période 1994-1998, on a examiné différentes façons de mettre en place une variante de la procédure d'approbation des Questions et des Recommandations qui ne sont pas de nature politique ou réglementaire et, par là même, de renforcer les droits des Membres des Secteurs. A la Conférence de plénipotentiaires de 1998, les Etats Membres ont adopté des amendements à la Convention (numéro 246 A-H) visant à autoriser l'utilisation de la variante de la procédure d'approbation sauf pour les Questions ayant des incidences réglementaires ou politiques. La Résolution 82 reconnaît que chaque Secteur peut adapter ses propres procédures de travail pour l'approbation des Questions et des Recommandations.

187 La Résolution 82 invite chaque Secteur à établir ses propres procédures ainsi que des lignes directrices relatives à l'utilisation d'une variante de la procédure d'approbation pour des questions n'ayant pas d'incidences politiques ou réglementaires. Les groupes consultatifs des différents Secteurs, à savoir le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) et le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) ont examiné séparément cette question. Les directeurs des Bureaux ont été chargés de rendre compte au Conseil de la mise en oeuvre de la Résolution et leurs rapports respectifs sont reproduits ci-après. Aux termes de la Résolution 82, le Conseil est chargé "de faire rapport à la prochaine Conférence de plénipotentiaires sur toute mesure qui pourrait être nécessaire".

### **Mise en oeuvre de la Résolution 82 (Minneapolis, 1998) à l'UIT-R**

188 En application de la Résolution 82 (Minneapolis, 1998), l'Assemblée des radiocommunications de l'UIT (AR-2000) a approuvé les Résolutions UIT-R 5-3 et 45 mettant en place une procédure provisoire pour la variante de la procédure d'approbation (AAP) pour les Recommandations de l'UIT-R. Une étape fondamentale de cette procédure est l'identification des Questions qui pourraient donner lieu à de telles Recommandations, et une condition fondamentale est que ces Questions n'aient pas d'incidences politiques ou réglementaires. Conformément à la Résolution UIT-R 5-3, une liste des éventuelles Questions a d'abord été établie par chaque commission d'études puis soumise aux Etats Membres pour approbation sans opposition.

189 Le processus d'identification a donné les résultats suivants:

- certaines commissions d'études de l'UIT-R n'ont pas été en mesure d'identifier des Questions pouvant se prêter à la variante de la procédure d'approbation;
- trois commissions d'études ont identifié un certain nombre de Questions dont elles ont estimé qu'elles se prêtaient à la variante de la procédure d'approbation et des lettres circulaires ont été envoyées aux Etats Membres leur demandant leur approbation;
- à l'issue de cette consultation, seules 45 Questions, toutes attribuées à la Commission d'études 6 de l'UIT-R, ont été considérées comme pouvant se prêter à la variante de la procédure d'approbation.

190 A sa dernière réunion (septembre 2001), la Commission d'études 6 a proposé deux autres projets de nouvelles Questions et un projet de Question révisée pour approbation selon la variante AAP (le processus d'approbation était toujours en cours au 23 décembre 2001).

191 Conformément à la nouvelle procédure, la Commission d'études 6 a adopté/approuvé sept Recommandations faisant suite à des Questions dont on avait déjà identifié qu'elles se prêtaient à la variante de la procédure d'approbation. Cinq autres Recommandations de cette catégorie étaient en cours d'adoption/d'approbation au 23 décembre 2001.

192 L'expérience requise concernant cette nouvelle procédure est encore limitée, mais il est clair que certaines administrations ont beaucoup de mal à identifier les Questions de l'UIT-R qui pourraient se prêter à la variante de la procédure d'approbation.

193 On recherchait deux avantages avec la variante de la procédure d'approbation: accélérer l'approbation de certaines Recommandations, et permettre aux Membres de Secteur d'être associés plus étroitement au processus d'approbation. Si, dans la pratique, la nouvelle procédure a eu une incidence négligeable sur l'efficacité du Secteur en ce qui concerne les Recommandations, son intérêt pour l'UIT-R doit à tout le moins être remis en question. Par ailleurs, il ne convient pas d'oublier que la gestion de cette procédure n'est pas sans impliquer certains frais puisqu'elle mobilise du personnel, des ressources de traduction, des frais postaux, etc., pour les commissions d'études et le Bureau.

194 Pendant certaines réunions de commissions d'études, on a fait valoir qu'il serait peut-être plus facile et plus raisonnable de choisir des projets de Recommandation plutôt que des Questions pour la variante de la procédure d'approbation afin d'atteindre l'objectif d'associer plus étroitement les Membres de Secteur au processus d'approbation.

195 A sa réunion du 12 au 16 mars 2001, le GCR a examiné la situation et certains délégués ont été d'avis qu'il conviendrait de mettre fin à l'actuel processus d'identification des Questions, étant donné qu'il n'a aucune incidence sur le processus global d'approbation des Recommandations de l'UIT-R, en attendant que la Conférence de plénipotentiaires de 2002 examine la situation pour ce qui est de l'UIT-R.

196 Compte tenu des instructions données par la Conférence de plénipotentiaires de 1998, figurant dans la Résolution 82, le GCR a formulé les avis suivants à l'intention du Directeur:

- le BR devrait faire rapport au Conseil, en indiquant l'expérience qu'il a acquise concernant l'application de la variante de la procédure d'approbation;
- les commissions d'études devraient poursuivre leurs efforts pour appliquer la variante de la procédure d'approbation, conformément à la Résolution UIT-R 45, et devraient rendre compte à l'AR-03 de leur expérience dans ce domaine.

### **Mise en oeuvre de la Résolution 82 (Minneapolis, 1998) à l'UIT-T**

197 En octobre 2000, l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-2000) a approuvé la Recommandation UIT-T A.8 qui décrit la variante de la procédure d'approbation (AAP) pour des Recommandations nouvelles ou révisées. Elle a également approuvé la Section 8 de la Résolution 1 et la Résolution 40, qui donnent d'autres directives concernant le choix des Recommandations pour le processus d'approbation.

198 La variante de la procédure d'approbation a été pleinement mise en oeuvre peu de temps après l'AMNT-2000. Pendant la première année de sa mise en oeuvre, les résultats ont été extrêmement positifs et le processus a été appliqué dans son intégralité. A l'exception de la Commission d'études 3, du GCNT et, en partie, de la Commission d'études 2, toutes les autres commissions d'études utilisent essentiellement la procédure AAP pour approuver les Recommandations techniques. En 2001, 179 Recommandations techniques et les textes associés ont été approuvés selon cette procédure. Dans près de 60% des cas le processus a pris moins de huit semaines et dans 80% des cas moins de 12 semaines. Les progrès réalisés en ce qui concerne la rapidité se mesure au temps moyen qui s'écoule entre la Détermination/Accord et la notification de l'approbation: on est passé d'un minimum de deux ans (1989-1993) à 18 mois (1993-1996), puis 10 mois (1996-2000), et dix semaines avec la variante de la procédure d'approbation.

199 Les objectifs fixés à l'origine ont tous été atteints, dans la transparence, notamment:

- approbation plus rapide;
- réduction du volume et du coût des documents;
- approbation sans nécessité de réunions physiques et de voyages supplémentaires;
- plus de possibilités de participation de tous les Membres de l'UIT-T, Etats Membres et Membres du Secteur agissant ensemble;
- utilisation accrue des communications électroniques.

200 En janvier 2002, la variante de la procédure d'approbation a été mise en oeuvre uniquement à l'aide des moyens électroniques, ce qui fait que la procédure d'approbation se fait sans documents papier. Il convient également de signaler que le TSB a mis en oeuvre avec succès la variante de la procédure d'approbation sans avoir procédé à des recrutements supplémentaires.

## **Mise en oeuvre de la Résolution 82 (Minneapolis, 1998) à l'UIT-D**

201 A l'UIT-D, le processus d'approbation des Questions et des Recommandations fait l'objet de la Résolution 4 de la CMDT-98 et de son Appendice. Il ne faut pas oublier que cette Résolution précédait la Résolution 82 (Minneapolis, 1998). Conformément à la Résolution 4 et à son Appendice, les Questions et les Recommandations sont approuvées par une Conférence mondiale de développement des télécommunications ou, dans l'intervalle entre deux conférences, par les commissions d'études de l'UIT-D, suivant la procédure décrite à la Section 4 de l'Appendice de ladite Résolution.

202 Pendant la période d'études 1998-2002, le GCDT a créé un groupe sur la structure et les méthodes de travail des commissions d'études de l'UIT-D chargé de simplifier les méthodes de travail des commissions d'études de l'UIT-D, compte tenu de la Résolution 82 (Minneapolis, 1998), de l'expérience acquise par l'UIT-R et l'UIT-T, et en particulier par l'UIT-D, ainsi que des domaines où des améliorations ont été apportées, par exemple la réduction du coût et du volume de la documentation, les rapports aux réunions, le traitement des documents, etc.

203 Le Groupe a terminé ses travaux et les a soumis au GCDT à ses réunions d'octobre 2001 et de janvier 2002. Son rapport final contient des projets de révision des Résolutions 3 et 4 de la CMDT-98 visant à simplifier les procédures d'approbation des Questions et des Recommandations.

204 Le Groupe a également examiné la nécessité d'une variante de la procédure d'approbation pour les projets de Recommandations nouvelles ou révisées dans l'intervalle entre deux CMDT. Conformément aux numéros 246A et 246B de la Convention, aucune obligation n'est faite de mettre en oeuvre une telle procédure si elle n'est pas nécessaire, compte tenu de la situation du Secteur concerné. La mise en place d'une variante de la procédure d'approbation a fait l'objet d'un débat approfondi au sein du Groupe et il n'a pas été possible de dégager un consensus. Le GCDT a décidé de ne pas transmettre de proposition à la CMDT-02 sur cette question, et a convenu que la CMDT-02 pourrait elle-même se saisir de cette question s'il en était besoin.

205 Les commissions d'études de l'UIT-D ont approuvé quatre Recommandations nouvelles et six Recommandations révisées dans l'intervalle séparant deux conférences, selon la procédure d'approbation normale.

## **Résolution 90 (Minneapolis, 1998) - Examen de la contribution des Membres des Secteurs aux dépenses de l'UIT**

206 Conformément au *charge le Conseil* de la Résolution 90, et notamment à l'invitation faite aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs à participer à cet examen, l'absence de contributions sur le sujet a conduit aux résultats suivants:

- il n'a été établi ni mandat, ni lignes directrices générales, ni procédures précises applicables à la conduite de cet examen;
- il n'y a pas eu de débats sur le sujet au cours des délibérations du GTR.

207 Les Etats Membres souhaiteront peut-être inviter la Conférence de plénipotentiaires à examiner la Résolution 90 en vue de mettre à jour ses dispositions compte tenu des éléments nouveaux concernant les droits et obligations des Membres des Secteurs constatés depuis la PP-98.

208 Le Tableau 1 donne la ventilation générale du nombre d'unités contributives par catégorie et par secteur, ainsi que la ventilation des contributions correspondantes par catégorie.

209 Le Tableau 2 montre l'évolution des unités contributives par catégorie (Membres des Secteurs et Associés) pour la période 1999-2002 et le Tableau 3 l'évolution des contributions par catégorie pour la même période.

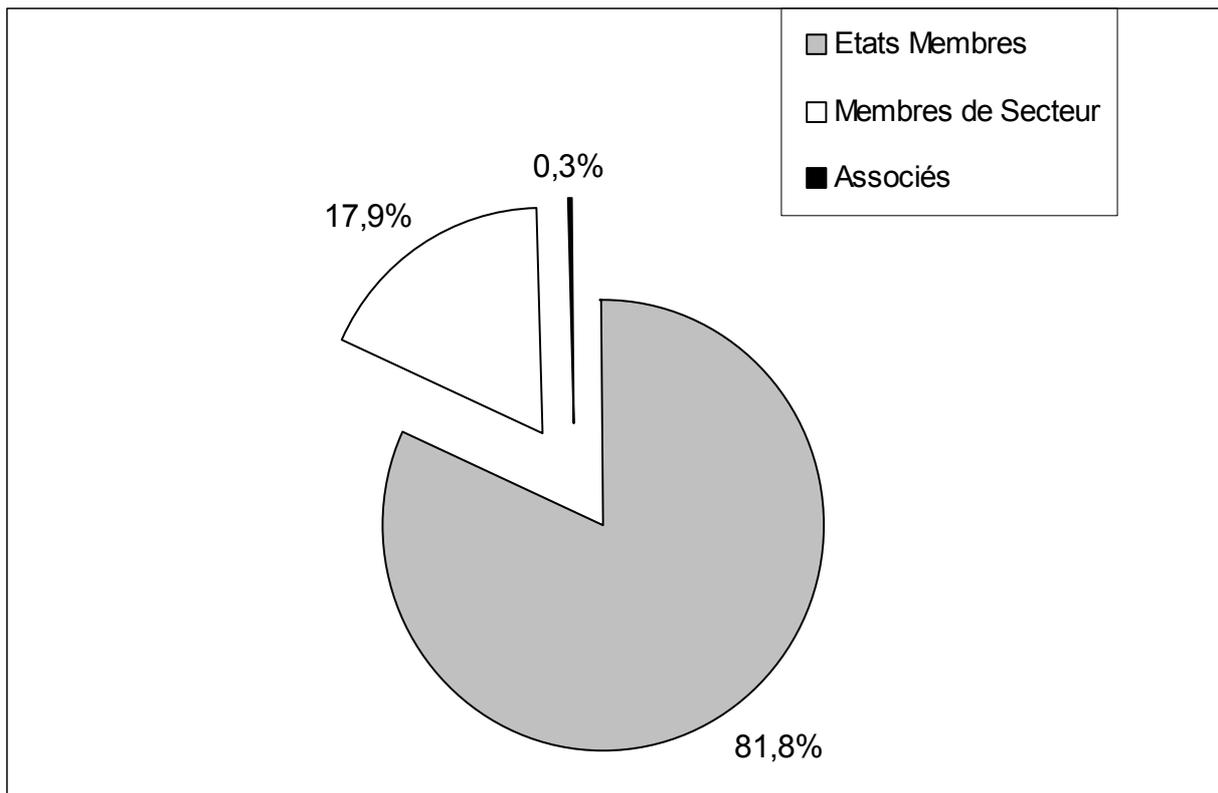
TABLEAU 1

**Nombre d'unités contributives par catégorie  
et par Secteur au 01.02.2002**

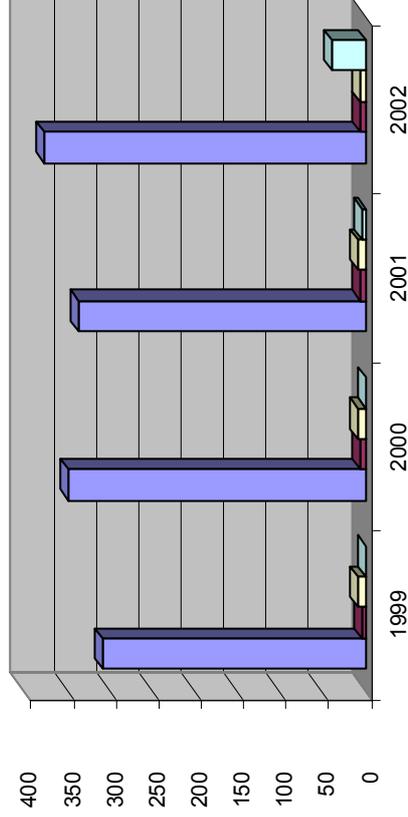
Catégories	UIT-R	UIT-T	UIT-D	Total
Etats Membres	-	-	-	357
Membres des Secteurs	127 <sup>1/2</sup>	226 <sup>1/2</sup>	36 <sup>5/8</sup>	390 <sup>5/8</sup>
Associés	6	34	-	40

**Ventilation des montants des contributions par catégorie  
au 01.02.2002**

Etats Membres	81,8%
Membres des Secteurs	17,9%
Associés	0,3%



**TABEAU 2**  
**Membres des Secteurs et Associés**  
**Unités contributives**  
**1999-2002**



	06.05.1999	01.07.2000	01.03.2001	01.02.2002
CV 229 (ROA, SIO, FDI)	308 14/16	348 1/8	337 1/16	376 1/2
CV 230 (Autres entités)	3 5/8	6 5/8	6 1/2	7 1/8
CV 231 (REGINTORG)	7 3/8	7 7/16	8 3/16	7
CV 241A (Associés)	0	0	3	40

ROA = ER

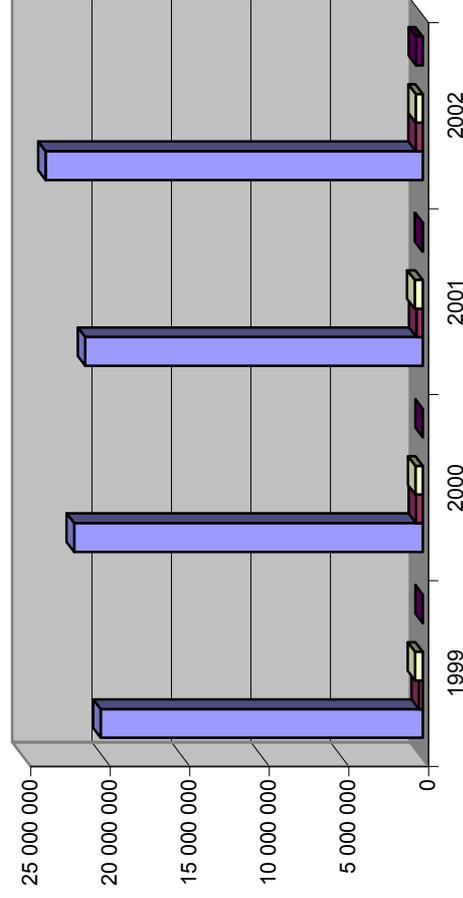
FDI = Organismes de financement ou de développement

SIO = Organismes scientifiques industriels

REGINTORG = Organisations régionales et autres organisations nationales

TABLEAU 3

**Membres des Secteurs et Associés  
Contributions (francs suisses)  
1999-2002**



	06.05.1999	01.07.2000	01.03.2001	01.02.2002
CV 229 (ROA, SIO, FDI)	20 262 200	21 931 875	21 234 938	23 719 500
CV 230 (Autres entités)	237 800	417 375	409 500	448 875
CV 231 (REGINTORG)	483 800	468 563	515 813	441 000
CV 241A (Associés)	0	0	31 500	420 000

### **Résolution 91 (Minneapolis, 1998) - Recouvrement des coûts pour certains produits et services de l'UIT**

210 En application de la Résolution 91 (Minneapolis, 1998) qui entérine l'utilisation du recouvrement des coûts pour financer les produits et les services de l'Union auxquels le principe du recouvrement des coûts s'applique, le Secrétaire général a soumis deux rapports au Conseil, respectivement à sa session de 1999 et à sa session de 2002. Le Document C99/47 décrit les modifications apportées à la méthode d'imputation des coûts et en donne les motivations. Il identifie un certain nombre d'autres domaines auxquels le principe du recouvrement des coûts pourrait aussi être appliqué. L'application actuelle de ce principe aux produits et services de l'Union et les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Résolution 91 sont résumés dans le Document C02/38.

211 En l'an 2000, le Conseil a, par sa Résolution 1155, autorisé l'UIT à faire fonction d'autorité d'enregistrement pour les numéros de kiosque internationaux universels et les numéros internationaux universels à coût partagé, à compter du 3 janvier 2001 et a fixé le montant du droit d'enregistrement correspondant. Par la suite, en 2001, il a, par sa Résolution 1168, autorisé la mise en application du recouvrement des coûts pour les fonctions d'enregistrement des adresses de systèmes d'extrémité ATM (ASEA) à compter du 1er septembre 2001 et a fixé le montant du droit d'enregistrement correspondant.

212 Pour ce qui est du recouvrement des coûts pour les fiches de notification des réseaux à satellite, à la suite du rapport final du Groupe de travail du Conseil (Document C99/68), le Conseil a approuvé en 1999, par sa Décision 482, la méthode de recouvrement des coûts à suivre et le barème des redevances à appliquer. Le Conseil a modifié cette Décision à sa session de 2001. Les principales modifications concernaient a) la base de détermination des droits pour les modifications apportées à une fiche de notification; b) la nécessité de facturer le droit perçu pour une fiche de notification au moment de la réception de ladite fiche; et c) l'actualisation du barème.

213 En 2002, le Conseil a, par sa Décision 510, créé un Groupe ad hoc. Ce Groupe continuera d'examiner la nouvelle base de détermination des droits ne dépendant pas du nombre de pages et de déterminer les facteurs à prendre en considération pour l'évaluation, ainsi que les conséquences pratiques d'une imputation des coûts aux activités liées au traitement des fiches de notification des réseaux à satellite, en vue de la mise en application du recouvrement intégral des coûts.

### **Résolution 93 (Minneapolis, 1998) - Comptes spéciaux d'arriérés**

214 Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/37.

### **Résolution 97 (Minneapolis, 1998) - Maladies professionnelles**

215 Suite à la Résolution 97 (Minneapolis, 1998) sur les maladies professionnelles, le Conseil a adopté, à sa session de 1999, la Résolution 1142 chargeant le Secrétaire général de continuer à étudier la question de la couverture des risques de maladies se déclarant par suite d'un emploi occupé précédemment à l'UIT et affectant les anciens fonctionnaires de l'Union. Le Conseil, à sa session de 2000, a pris note d'un rapport d'information du Secrétaire général (Document [C2000/EP13](#)). Il a pris note du fait que des compagnies d'assurance commerciales avaient refusé de couvrir ces risques au motif qu'il était difficile de prouver qu'il s'agissait de maladies professionnelles et qu'il était impossible de couvrir un risque aussi indéterminé. Le Département du personnel et de la protection sociale a continué de suivre l'évolution de la question aux Nations Unies qui révisé actuellement ses dispositions concernant les accidents, les maladies professionnelles ainsi que les décès.

**Résolution 100 (Minneapolis 1998) - Rôle du Secrétaire général de l'UIT en tant que dépositaire de mémorandums d'accord**

216 La Résolution 1116 du Conseil (1998) demande au Secrétaire général de faire office de dépositaire du Mémorandum d'accord sur les GMPCS et de ses arrangements et de communiquer les renseignements fournis par les Signataires appliquant lesdits arrangements. La Résolution 100 (Minneapolis, 1998) a confirmé le rôle du Secrétaire général de l'UIT en tant que dépositaire de mémorandums d'accord et a chargé le Conseil d'une part, de formuler des critères et des lignes directrices afin que le Secrétaire général puisse répondre aux demandes l'invitant à assumer les fonctions de dépositaire de mémorandums d'accord et, d'autre part, de mettre en oeuvre un mécanisme de suivi des activités du Secrétaire général en la matière. A sa session de 1999, le Conseil a approuvé le Document C99/2 relatif au rôle du Secrétaire général en tant que dépositaire de mémorandums d'accord, document qui comprenait un ensemble de critères et de lignes directrices basés sur les principes définis dans la Résolution 100 (Minneapolis, 1998) que devait appliquer le Secrétaire général pour répondre aux demandes l'invitant à assumer les fonctions de dépositaire de mémorandums d'accord. Ces critères et ces lignes directrices sont les suivants:

- a) Toute activité du Secrétaire général en sa capacité de dépositaire devra contribuer à la réalisation de l'objet de l'Union énoncé à l'article 1 de la Constitution et s'inscrire dans le cadre de celui-ci
  - Le thème et l'objectif du Mémorandum d'accord sont-ils conformes à l'objet et aux intérêts de l'Union?
  - Quels sont les liens, éventuels, entre l'UIT et les initiateurs et Signataires du Mémorandum d'accord?
- b) Cette activité devra se faire sur la base du recouvrement des coûts
  - Le Mémorandum d'accord prévoit-il des dispositions pour le remboursement de fonction de dépositaire?
  - Les auteurs du Mémorandum d'accord ont-ils une capacité juridique suffisante pour veiller à ce que les obligations financières ou autres vis-à-vis du dépositaire soient respectées?
- c) La souveraineté et les droits des Etats Membres de l'UIT devront être respectés et préservés dans leur intégralité
  - Le Mémorandum d'accord est-il ouvert à la participation d'une partie importante des Etats Membres et/ou des Membres de Secteur de l'UIT?
  - Les dispositions du Mémorandum d'accord sont-elles conformes aux intérêts des Etats Membres de l'UIT?
  - La participation du Secrétaire général en tant que dépositaire crée-t-elle ou implique-t-elle des obligations de fond pour les Etats Membres et les Membres de Secteur de l'UIT?
- d) Le rôle et les obligations de dépositaire sont clairement énoncés dans le Mémorandum d'accord
  - Le Mémorandum d'accord crée-t-il pour l'UIT d'autres obligations que celles liées à son rôle de dépositaire?

217 Le mécanisme d'examen des activités du Secrétaire général en tant que dépositaire de mémorandums d'accord est le suivant: le Secrétaire général soumet un rapport annuel au Conseil sur ses activités en tant que dépositaire de mémorandums d'accord. Par ailleurs le Conseil doit approuver toute demande invitant le Secrétaire général à assumer les fonctions de dépositaire d'un Mémorandum d'accord.

218 Compte tenu de ces critères et de ces lignes directrices, le Conseil, à sa session de 1999, a confirmé qu'il acceptait que le Secrétaire général soit le dépositaire de l'Accord avec le consortium DRM.

### **Mémorandum d'accord sur les GMPCS**

219 Conformément aux Arrangements élaborés conformément au Mémorandum d'accord sur les GMPCS, la Résolution 1116 du Conseil charge expressément le Secrétaire général: 1) de faire office de bureau d'enregistrement des procédures d'homologation; 2) de faire office de bureau d'enregistrement des types de terminaux et 3) d'autoriser l'utilisation du sigle UIT dans le label "GMPCS-MoU".

#### *A Bureau d'enregistrement des procédures d'homologation et des types de terminaux et autorisation d'utiliser le sigle "UIT"*

220 Le registre des homologations contient environ 39 lettres d'homologation émanant des administrations et des autorités compétentes. A ce jour, le Secrétaire général a autorisé 7 fabricants de terminaux à utiliser le sigle "UIT", incorporé dans le label GMPCS-MoU, sur 25 terminaux GMPCS. Les opérateurs de systèmes et les fabricants ont conclu des accords d'autorisation visant à protéger l'UIT contre toute action en responsabilité. Le Secrétaire général a envoyé 14 lettres circulaires aux administrations des Etats Membres de l'UIT les invitant à indiquer si les terminaux portant le label pouvaient être transportés dans leurs pays respectifs. Le Secrétariat général a reçu environ 204 réponses où sont indiquées les conditions fixées par chaque pays pour l'entrée ou l'utilisation des terminaux ainsi que des dispositions douanières. Les chiffres fournis font apparaître le nombre effectif de documents reçus, et non le nombre de documents traités (c'est-à-dire traduction de chaque document en anglais, français et espagnol). Ces informations peuvent être consultées sur le site web de l'UIT par les opérateurs de systèmes, les fabricants de terminaux, les numéros de modèle des terminaux ou le pays.

#### *B Autres fonctions de dépositaire*

221 Le Secrétaire général tient à jour la liste des Signataires du Mémorandum d'accord sur les GMPCS. La liste actuelle comprend aujourd'hui 160 entités dont 75 administrations. Le Secrétaire général a convoqué la 4<sup>ème</sup> réunion de réexamen annuel du Groupe chargé du Mémorandum d'accord sur les GMPCS.

#### *C Recouvrement des coûts*

222 La Résolution 1116 a approuvé les activités liées aux GMPCS sur la base du recouvrement intégral des coûts. Le secrétariat général a mis au point, en consultation avec le groupe chargé du Mémorandum d'accord sur les GMPCS, une méthode permettant de recouvrer les coûts liés aux fonctions de dépositaire du Secrétaire général, y compris l'utilisation du sigle "UIT". Les contributions (cotisations annuelles des Membres, notifications des opérateurs de systèmes et des fabricants de terminaux) continuent de constituer un niveau suffisant de financement pour le projet.

## Accord avec le consortium DRM

223 Le rôle du Secrétaire général en tant que dépositaire de l'Accord avec le consortium DRM se limite strictement aux activités suivantes: 1) annoncer que l'Accord avec le consortium DRM a été déposé auprès de l'UIT; 2) communiquer l'Accord avec le consortium et la documentation connexe à tous les organismes qui en font la demande. Aucune autre obligation ou disposition contraignante pour l'UIT sont incluses dans l'Accord avec le consortium. Par ailleurs, l'UIT, par l'intermédiaire du BR, a établi un lien entre les pages web des commissions d'études de l'UIT-R et celles de DRM.

## Conclusion

224 Depuis la session de 1999 du Conseil, aucune nouvelle demande invitant le Secrétaire général à assurer les fonctions de dépositaire de mémorandums d'accord n'a été reçue.

## Résolution 101 (Minneapolis, 1998) - Réseaux fondés sur le protocole Internet

225 Plate-forme importante pour les communications mondiales et le commerce mondial, les réseaux IP et, en particulier, l'Internet ont eu une incidence majeure sur le ciblage et la portée des principales activités de l'UIT. Par exemple, le Forum mondial des politiques de télécommunication de 2001 (FMPT) (voir <http://www.itu.int/osg/spu/wtpf/>) a permis d'examiner bon nombre des problèmes techniques, économiques et réglementaires posés par la téléphonie IP.

226 Depuis l'adoption de la Résolution 101 (Minneapolis, 1998), il a été rendu compte des nombreuses activités de l'UIT liées au protocole IP en cours dans les Secteurs et au Secrétariat général, dans divers documents du Conseil, notamment les Documents C99/51 (<http://www.itu.int/itudoc/gscouncil/c99/docs/docs1/051.html>), C00/27 (<http://www.itu.int/itudoc/gscouncil/c00/docs/27.html>), C00/27A (<http://www.itu.int/itudoc/gscouncil/c00/docs/27a.html>) et C01/EP/8 (<http://www.itu.int/itudoc/gscouncil/c01/docs/ep/008.html>). L'UIT a été un membre fondateur du Mémorandum d'accord sur le PSO qui a été signé en juillet 1999; un candidat proposé par l'UIT a été élu membre du Conseil d'administration de l'ICANN en 2000. L'UIT a également assuré les fonctions de secrétariat pour le PSO entre août 2001 et août 2002.

227 Dans le domaine de la normalisation, les technologies IP constituent aujourd'hui un domaine de travail important pour la quasi-totalité des commissions d'études de l'UIT-T. La Résolution 2 (<http://www.itu.int/itudoc/itu-t/wtsa-res/res2.html>) de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) a défini les domaines d'études faisant intervenir les réseaux IP pour la plupart des commissions d'études de l'UIT-T, la Commission d'études 13 assurant les fonctions de coordination à l'UIT-T pour les études sur les protocoles IP, notamment les liens entre les réseaux IP et les réseaux de télécommunication et leur convergence.

228 Depuis 1999, l'UIT-T a élaboré un certain nombre de Recommandations sur l'ingénierie de trafic et à la gestion des réseaux IP, en particulier sur les questions liées à l'adressage et au numérotage, aux fonctions d'exploitation et de gestion (OAM), à l'interfonctionnement de réseaux non IP et de réseaux IP, à la gestion des services IP, notamment la téléphonie IP, le multimédia IP, la fourniture de services IP sur des réseaux câblés ainsi que sur les aspects IP de l'interfonctionnement pour les systèmes IMT-2000 et les systèmes ultérieurs. La coopération entre l'UIT-T et l'ISOC/IETF a été renforcée dans un certain nombre de domaines.

229 Les différents Secteurs de l'UIT ainsi que l'Unité des Stratégies et politiques (SPU) (<http://www.itu.int/osg/sec/spu/>) ont organisé un certain nombre d'ateliers et de symposiums sur les réseaux IP. Par exemple, en décembre 2001, sous les auspices de l'Unité des stratégies et politiques, un programme de nouvelles initiatives (<http://www.itu.int/ni/>), un symposium sur les problèmes

techniques, juridiques et politiques liés à l'expansion du système de noms de domaine d'Internet (DNS) pour prendre en charge les caractères des langues non latines ont été organisés conjointement par la SPU et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

230 En janvier 2001 et en février 2002, l'UIT a accueilli des ateliers sur le protocole ENUM, protocole qui incorpore des numéros du plan de numérotage des télécommunications publiques internationales (Recommandation E.164<sup>2</sup>) dans le DNS ce qui permet de trouver les ressources mises en réseau. Comme il en a été rendu compte au Conseil, à sa session de 2001, le protocole ENUM (<http://www.itu.int/infocom/enum/>) mérite de recevoir une attention toute particulière des Etats Membres de l'UIT compte tenu de la convergence entre le RTPC et les réseaux IP. Dans le domaine du développement, l'UIT-D a organisé un certain nombre de manifestations régionales sur l'Internet et a coopéré avec la SPU pour l'élaboration d'études de cas sur la diffusion de l'Internet dans des pays à des stades de développement différents.

231 Le nouveau Colloque annuel mondial pour les régulateurs de l'UIT-D constitue un nouveau forum où sont examinés les problèmes réglementaires que posent et les possibilités qu'offrent Internet et les réseaux IP. L'UIT-D organise également des programmes de formation à l'Internet pour aider les pays en développement à faire face à la grave pénurie de spécialistes de l'Internet et des réseaux IP. Dans le cadre de ses activités liées à l'Internet, l'UIT publie un certain nombre de rapports contenant des statistiques et des analyses politiques sur l'Internet et les réseaux IP.

### **Résolution 103 (Minneapolis, 1998) - Suppression progressive des limites provisoires à l'utilisation des langues officielles et de travail de l'Union**

232 En application de la Résolution 103 (Minneapolis, 1998), le Secrétaire général a soumis au Conseil à ses sessions de 1999, de 2000 et de 2001, des rapports sur les moyens permettant de supprimer progressivement les limites provisoires à l'utilisation des langues officielles et des langues de travail de l'Union et donnant également des indications sur les incidences financières et autres (Documents [C99/57](#), [C2000/17](#) et [C01/15](#)).

233 Dans un premier temps, le Conseil a approuvé la production de la documentation pour sa session de 2000 dans les six langues (Document [C99/83](#), § 3). Compte tenu de cette expérience, l'utilisation des six langues a été élargie aux sessions de 2001 et de 2002. Pour mettre en oeuvre cette mesure, un montant supplémentaire de 500 000 francs suisses par session a été inscrit au budget pour couvrir l'augmentation des coûts de la documentation dans les langues additionnelles pour le Conseil.

234 Par ailleurs, à sa session de 2001, le Conseil a approuvé l'utilisation des six langues pour la documentation à la CMDT-02 (Istanbul, 2002) et à la PP-02 (Marrakech, 2002). Un crédit de 1 115 000 francs suisses a été inscrit au budget à cette fin (Document [C01/79](#), § 16.3). Ce chiffre est basé sur une externalisation d'une grande partie des travaux de traduction nécessaires, ce qui implique quelques contraintes d'exploitation, par exemple l'application plus stricte des délais de soumission des documents et des délais de traitement des documents quelque peu plus longs (Document [C01/105](#), § 1.7).

---

<sup>2</sup> La Recommandation UIT-T E.164 intitulée "Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales" spécifie le format et les types d'utilisation des numéros de téléphone public.

235 Dans le cadre de ce processus et parallèlement à celui-ci, le Secrétariat général a poursuivi activement les efforts qu'il déploie pour que l'Union puisse faire face à l'utilisation accrue des six langues. Des mesures ont été prises pour restructurer les unités essentielles et pour rechercher des collaborateurs extérieurs pour l'externalisation, pour conclure et renouveler des contrats avec les maisons d'édition en Chine et dans les pays russophones, pour intégrer la production des documents dans les six langues dans le système de production et de suivi documentaire informatisé, pour élaborer et enrichir la base de données terminologique des termes de télécommunication en arabe, chinois et russe (AcroTERMITE), pour suivre de près l'évolution de la traduction assistée par ordinateur et de la traduction automatique, les systèmes d'essai étant testés lorsque cela est possible.

236 Les installations informatiques mises à la disposition des délégués aux conférences et réunions de l'UIT ont été équipées de claviers et de logiciels multilingues prenant en charge le travail dans les six langues officielles et de travail.

237 Sur la base de la Recommandation 17 du Groupe de travail sur la réforme de l'UIT, le rapport du Groupe d'experts chargé de préparer le travail sur la réforme de l'UIT, en vue de la PP-02 (voir Document PP02/31) contient un projet de résolution fixant la date [1er janvier 2005] à laquelle les six langues officielles et de travail de l'Union seront utilisées sur un pied d'égalité dans tous les travaux de l'Union.

#### **Résolution 104 (Minneapolis, 1998) - Réduction du volume et du coût de la documentation pour les conférences de l'UIT**

238 En application de la Résolution 104 (Minneapolis, 1998), le Secrétaire général a soumis au Conseil à ses sessions de 1999 et de 2000, des rapports sur les moyens de réduire le coût et le volume de la documentation pour les conférences, en indiquant les économies ainsi réalisées.

239 En 1999, à la suite de l'examen du Document C99/15, le Conseil a adopté la [Résolution 1141](#) (Document C99/116) contenant une liste des mesures à mettre en oeuvre pour les conférences, assemblées et pour le Conseil. Les économies réalisées, d'un montant de 2 854 000 francs suisses, ont été prises en compte dans le projet de budget pour 2000-2001.

240 A sa session de l'an 2000, le Conseil a examiné les mesures recommandées par les différents groupes consultatifs ainsi que les mesures spécifiquement adoptées pour l'AR-2000, la CMR-2000, l'AMNT-2000 et le Conseil ([Document C2000/12](#)). Elles devaient permettre de réduire les coûts d'encre de 2 372 000 francs suisses selon estimation. Par ailleurs, l'amélioration des méthodes de travail a permis de réaliser des gains de productivité importants (20% pour la dactylographie sur quatre ans), qui ont été estimés pour 2002-2003 à 942 540 francs suisses pour la traduction, 591 432 francs suisses pour la dactylographie et 1 621 605 francs suisses pour la reprographie.

241 Toutes les mesures recommandées pour le Conseil (voir le Document C2000/12, § 4.3), ont été mises en oeuvre à l'exception d'une seule: à la demande du Conseil, les documents d'information sont traduits dans trois langues de travail (anglais, français, espagnol).

242 Concernant l'UIT-R, toutes les mesures indiquées au § 4.1 du Document C2000/12 ont été mises en oeuvre, et des économies ont été faites dans le volume de la documentation pour l'AR-2000 et la CMR-2000 (par rapport à 1997), respectivement de 19% et 17% pour la traduction de 27% et 20% pour la reproduction. Les économies réalisées dans le coût de production des documents pour l'AR-2000 et la CMR-2000 ont été évaluées respectivement à 23% et 19% pour la traduction, et à 21% et 13% pour la reproduction.

243 Pour l'UIT-T, toutes les mesures énumérées au § 4.2 du Document C2000/12 ont été mises en oeuvre. Il a été décidé, que lors de l'introduction de la variante de la procédure d'approbation (AAP) pour les Recommandations de l'UIT-T à l'AMNT-2000, que seules les annonces concernant cette procédure seraient reproduites et diffusées sur copie papier, les documents visés dans ces annonces étant uniquement postés sur le site web de l'UIT-T. Depuis janvier 2002, les annonces AAP elles aussi ne sont disponibles que sur le site web de l'UIT-T. Par ailleurs, étant donné que les Etats Membres, les Membres de Secteur et les Associés de l'UIT-T ont été encouragés à accepter le format électronique pour tous les documents, les abonnements pour le format électronique ont augmenté et la diffusion des copies papier a diminué. Les participants aux réunions, en plus des connexions LAN disponibles dans le bâtiment Montbrillant, ont désormais la possibilité de se connecter à un réseau LAN hertzien qui donne accès au site web de l'UIT depuis n'importe quelle salle de réunion de l'UIT, ce qui permet de tenir des réunions sans documents papier.

244 A l'UIT-D toutes les mesures énumérées au § 3.4 du Document C2000/12 ont été mises en oeuvre. D'autres précisions concernant la réduction du coût et du volume de la documentation seront fournies après la CMDT-02.

**PARTIE 6 - MESURES POUVANT ÊTRE RECOMMANDÉES PAR LA PP-02 CONCERNANT LES DÉCISIONS,  
RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'UIT**

N°	Titre	Rapport	Mesure possible
<b>DECISIONS</b>			
3 (PP-98)	Traitement des décisions, résolutions et recommandations des Conférences de plénipotentiaires	Voir Partie 6 (liste actuelle)	NOC
4 (PP-98)	Procédure applicable au choix des classes de contribution	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP <sup>3</sup>
5 (PP-98)	Dépenses de l'Union pour la période 2000-2003	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP <sup>4</sup>
<b>RESOLUTIONS</b>			
2 (Rév.PP-98)	Forum mondial des politiques de télécommunication	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	NOC
4 (PP-94)	Durée des Conférences de plénipotentiaires de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
5 (PP-94)	Invitations à tenir des conférences ou réunions en dehors de Genève	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC

Le symbole "NOC" indique une décision/résolution/recommandation à laquelle il est proposé de n'apporter aucune modification.

Le symbole "SUP" indique une décision/résolution/recommandation à supprimer.

Le symbole "MOD" indique une décision/résolution/recommandation à laquelle il est proposé d'apporter une modification.

<sup>3</sup> Nouvelle Résolution de la PP-02.

<sup>4</sup> Nouvelle Résolution de la PP-02.

6 (PP-94)	A Participation en qualité d'observateurs des organisations de libération reconnues par les Nations Unies aux conférences et réunions de l'Union internationale des télécommunications	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
7 (PP-94)	Procédure de définition d'une région aux fins de convocation d'une conférence régionale des radiocommunications	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
11 (Rév.PP-98)	Expositions et forums mondiaux et régionaux de télécommunication	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
14 (Rév.PP-94)	Reconnaissance des droits et obligations de tous les membres des Secteurs de l'Union	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
16 (Rév.PP-98)	Précision des attributions du Secteur des radiocommunications et du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	(MOD) <sup>5</sup>
21 (Rév.PP-98)	Mesures spéciales à prendre en cas d'utilisation de procédures d'appel alternatives sur les réseaux de télécommunications internationaux	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
22 (Rév.PP-98)	Répartition des recettes provenant des services internationaux de télécommunication	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
24 (PP-94)	Rôle de l'Union internationale des télécommunications dans le développement des télécommunications mondiales	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC
25 (Rév.PP-98)	Renforcement de la présence régionale	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
26 (PP-94)	Amélioration des capacités permettant à l'Union de fournir une assistance technique et de donner des avis aux pays en développement	Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02	NOC

<sup>5</sup> MOD, dans le *considérant* c) de la Résolution 16 (Rév.PP-98), il faut lire les numéros 79 et 105 de la Constitution et non 78 et 104.

27 (PP-94)	Participation de l'Union au Programme des Nations Unies pour le développement, à d'autres programmes du système des Nations Unies et à d'autres arrangements de financement	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
28 (PP-94)	Programme volontaire spécial de coopération technique	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
29 (PP-94)	Programme international pour le développement de la communication	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
30 (PP-94)	Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
31 (PP-94)	Infrastructure des télécommunications et développement social, économique et culturel	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
32 (PP-94)	Assistance technique à l'Autorité palestinienne pour le développement de ses télécommunications	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
33 (Rév.PP-98)	Assistance et appui à la Bosnie-Herzégovine pour la reconstruction de son réseau de télécommunication	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
34 (Rév.PP-98)	Assistance et appui au Burundi, au Libéria, au Rwanda et à la Somalie pour la reconstruction de leurs réseaux de télécommunication	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	MOD
35 (PP-94)	Contribution des télécommunications à la protection de l'environnement	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
36 (Rév.PP-98)	Les télécommunications au service de l'aide humanitaire	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	MOD
37 (PP-94)	Formation professionnelle des réfugiés	Voir le rapport du SG à la PP-02 (Document PP02/35)	NOC
38 (PP-94)	Parts contributives aux dépenses de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
41 (Rév.PP-98)	Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés	Voir le rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/37	NOC

45 (Rév.PP-98)	Aide apportée par le Gouvernement de la Confédération suisse dans le domaine des finances de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
46 (PP-94)	Rémunération et frais de représentation des fonctionnaires élus	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
47 (Rév.PP-98)	Questions relatives aux rémunérations	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
48 (Rév.PP-98)	Gestion et développement des ressources humaines	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
49 (PP-94)	Structure organisationnelle et classement des emplois à l'UIT	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
51 (Rév.PP-98)	Participation du personnel de l'UIT aux conférences de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
52 (Rév.PP-98)	Assainissement du Fonds de pensions de la Caisse d'assurance du personnel de l'UIT	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
53 (PP-94)	Mesures propres à donner à l'Organisation des Nations Unies la possibilité d'exercer pleinement tout mandat en vertu de l'article 75 de la Charte des Nations Unies	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
55 (PP-94)	Emploi du réseau de télécommunication des Nations Unies pour le trafic de télécommunication des institutions spécialisées	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
56 (PP-94)	Révision éventuelle de l'article IV, section 11, de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
57 (PP-94)	Corps commun d'inspection	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
58 (PP-94)	Renforcement des relations avec les organisations régionales de télécommunication	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
59 (PP-94)	Demande d'avis consultatifs à la Cour internationale de Justice	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
60 (PP-94)	Statut juridique	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC

62 (PP-94)	Limites provisoires à l'utilisation des langues officielles et de travail de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
64 (PP-94)	Accès non discriminatoire aux moyens et services modernes de télécommunication	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
65 (PP-94)	Accès à distance aux services d'information de l'UIT	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
66 (Rév.PP-98)	Documents et publications de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
67 (PP-94)	Mise à jour des définitions	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
68 (Rév.PP-98)	Journée mondiale des télécommunications	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
69 (PP-94)	Application provisoire de la Constitution et de la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992) par les Membres de l'Union qui ne sont pas encore devenus Etats parties à ces traités	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
70 (PP-98)	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans les travaux de l'UIT	Voir rapport du Conseil sur la gestion des ressources humaines (Partie 4 du présent rapport)	MOD
71 (PP-98)	Plan stratégique de l'Union pour la période 1999-2003	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre du plan stratégique 1999-2003 (Partie 4 du présent rapport)	SUP <sup>6</sup>
72 (PP-98)	Coordination des planifications stratégiques, financière et opérationnelle à l'UIT	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
73 (PP-98)	Sommet mondial sur la société de l'information	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport) et rapport additionnel (Document PP02/55).	MOD
74 (PP-98)	Examen et amélioration de la gestion, du fonctionnement et de la structure de l'Union internationale des télécommunications	Voir rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/31	SUP

<sup>6</sup> Mise à jour PP-02: plan pour la période 2003-2007.

75 (PP-98)	Publication de la Constitution et de la Convention de l'Union internationale des télécommunications, des décisions, résolutions et recommandations ainsi que du Protocole facultatif concernant le règlement obligatoire des différends	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
76 (PP-98)	Dispositions générales concernant les conférences et assemblées de l'Union internationale des télécommunications	Voir rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/32	SUP
77 (PP-98)	Conférences et assemblées futures de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP <sup>7</sup>
78 (PP-98)	Procédures stables d'élection des Etats Membres du Conseil, des fonctionnaires élus et des Membres du Comité du Règlement des radiocommunications	Voir rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/30	SUP
79 (PP-98)	Règlement des télécommunications internationales	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport) et rapport additionnel publié séparément dans le Document PP02/39	MOD
80 (PP-98)	Conférences mondiales des radiocommunications	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	MOD
81 (PP-98)	Approbation des Arrangements entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications relatifs à la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998)	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP <sup>8</sup>

<sup>7</sup> Nouvelle Résolution PP-02: calendrier actualisé des manifestations.

<sup>8</sup> Nouvelle Résolution PP-02: Accord avec le Royaume du Maroc.

82 (PP-98)	Approbation des Questions et des recommandations	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
83 (PP-98)	Application provisoire des modifications de la composition du Comité du Règlement des radiocommunications	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
84 (PP-98)	Méthodes de travail du Comité du Règlement des radiocommunications	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
85 (PP-98)	Evaluation de la procédure administrative du principe de diligence due applicable aux réseaux à satellite adoptée par la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1997)	Voir rapport du SG à la PP-02 contenu dans le Document PP02/26.	MOD
86 (PP-98)	Procédures de coordination et de notification des réseaux à satellite	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
87 (PP-98)	Rôle de l'administration notificatrice dans le cas où une administration notificatrice agit au nom d'un groupe d'administrations nommément désignées	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
88 (PP-98)	Mise en oeuvre de droits à acquitter pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite et procédures administratives connexes	Voir rapport du SG à la PP-02 contenu dans le Document PP02/28	MOD
89 (PP-98)	Faire face à l'utilisation décroissante du service télex international	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
90 (PP-98)	Examen de la contribution des Membres des Secteurs aux dépenses de l'Union internationale des télécommunications	Voir rapport du Conseil à la PP-02, sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
91 (PP-98)	Recouvrement des coûts pour certains produits et services de l'UIT	Voir rapport du Conseil à la PP-02, sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD

92 (PP-98)	Facturation interne du coût d'activités entreprises par le Bureau de développement des télécommunications à la demande du Secrétaire général ou d'un Secteur de l'UIT	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
93 (PP-98)	Comptes spéciaux d'arriérés	Voir rapport du Conseil à la PP-02 publié séparément dans le Document PP02/37	MOD
94 (PP-98)	Vérification des comptes de l'Union	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
95 (PP-98)	Approbation des comptes de l'Union pour les années 1994 à 1997	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP <sup>9</sup>
96 (PP-98)	Instauration à l'UIT d'un régime d'assurance pour soins de longue durée	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
97 (PP-98)	Maladies professionnelles	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
98 (PP-98)	Utilisation des télécommunications pour la sécurité du personnel des organisations humanitaires sur le terrain	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	MOD
99 (PP-98)	Statut de la Palestine à l'UIT	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
100 (PP-98)	Rôle du Secrétaire général de l'UIT en tant que dépositaire de mémorandums d'accord	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	NOC
101 (PP-98)	Réseaux fondés sur le protocole Internet	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD
102 (PP-98)	Gestion des noms de domaine et des adresses Internet	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
103 (PP-98)	Suppression progressive des limites provisoires à l'utilisation des langues officielles et de travail de l'Union	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	MOD

<sup>9</sup> Nouvelle Résolution PP-02: années 1999-2001.

104 (PP-98)	Réduction du volume et du coût de la documentation pour les conférences de l'UIT	Voir rapport du Conseil à la PP-02 sur la mise en oeuvre des décisions, résolutions et recommandations de l'UIT (Partie 5 du présent rapport)	NOC
105 (PP-98)	Nécessité urgente d'agir rapidement pour régler le problème du passage à l'an 2000	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	SUP
<b>RECOMMANDATIONS</b>			
1 (PP-94)	Dépôt des instruments relatifs à la Constitution et à la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992)	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	MOD
2 (PP-94)	Libre diffusion de l'information et droit de communiquer	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC
3 (PP-94)	Traitement favorable des pays en développement	<i>Pas d'obligation spécifique de rendre compte à la PP-02</i>	NOC

**ANNEXE – ANNEX – ANEXO**

**A. LISTE DES MEMBRES DE L'UNION ET DES UNITES CONTRIBUTIVES**  
**A. LIST OF MEMBERS OF THE UNION AND THEIR CONTRIBUTORY UNITS**  
**A. LISTA DE LOS MIEMBROS DE LA UNION Y UNIDADES CONTRIBUTIVAS**

<b>MEMBRES - MEMBERS - MIEMBROS</b>	<b>Unités contributives Contributory units Unidades contributivas</b>
Afghanistan (Etat islamique d') - Afghanistan (Islamic State of) - Afganistán (Estado Islámico del)	1/16
Albanie (République d') - Albania (Republic of) - Albania (República de)	1/4
Algérie (République algérienne démocratique et populaire ) - Algeria (People's Democratic Republic of) Argelia (República Argelina Democrática y Popular)	1
Allemagne (République fédérale d') - Germany (Federal Republic of) - Alemania (República Federal de)	30
Andorre (Principauté d') - Andorra (Principality of) - Andorra (Principado de)	1/4
Angola (République d') - Angola (Republic of) - Angola (República de)	1/4
Antigua-et-Barbuda - Antigua and Barbuda - Antigua y Barbuda	1/16
Arabie saoudite (Royaume d') - Saudi Arabia (Kingdom of) - Arabia Saudita (Reino de)	10
Argentine (République) - Argentine Republic - Argentina (República)	1
Arménie (République d') - Armenia (Republic of) - Armenia (República de)	1/4
Australie - Australia - Australia	15
Autriche - Austria - Austria	1
Azerbaïdjanaise (République) - Azerbaijani Republic - Azerbaiyana (República)	1/4
Bahamas (Commonwealth des) - Bahamas (Commonwealth of the) - Bahamas (Commonwealth de las)	1/2
Bahreïn (Etat de) - Bahrain (State of) - Bahrein (Estado de)	1/2
Bangladesh (République populaire du) - Bangladesh (People's Republic of) - Bangladesh (República Popular de)	1/8
Barbade - Barbados - Barbados	1/4
Bélarus (République du) - Belarus (Republic of) - Belarús (República de)	1/4
Belgique - Belgium - Bélgica	5
Belize - Belize - Belice	1/8
Bénin (République du) - Benin (Republic of) - Benin (República de)	1/4
Bhoutan (Royaume du) - Bhutan (Kingdom of) - Bhután (Reino de)	1/8
Bolivie (République de) - Bolivia (Republic of) - Bolivia (República de)	1/4
Bosnie-Herzégovine (République de) - Bosnia and Herzegovina (Republic of) - Bosnia y Herzegovina (República de)	1/16
Botswana (République du) - Botswana (Republic of) - Botswana (República de)	1/2
Brésil (République fédérative du) - Brazil (Federative Republic of) - Brasil (República Federativa del)	3
Brunéi Darussalam - Brunei Darussalam - Brunei Darussalam	1/2
Bulgarie (République de) - Bulgaria (Republic of) - Bulgaria (República de)	1/4
Burkina Faso - Burkina Faso - Burkina Faso	1/8
Burundi (République du) - Burundi (Republic of) - Burundi (República de)	1/16
Cambodge (Royaume du) - Cambodia (Kingdom of) - Camboya (Reino de)	1/16
Cameroun (République du) - Cameroon (Republic of) - Camerún (República de)	1
Canada - Canada - Canadá	18
Cap-Vert (République du) - Cape Verde (Republic of) - Cabo Verde (República de)	1/8
Centrafricaine (République) - Central African Republic - Centrafricana (República)	1/16

<b>MEMBRES - MEMBERS - MIEMBROS</b>	<b>Unités contributives Contributory units Unidades contributivas</b>
Chili - Chile - Chile	1
Chine (République populaire de) - China (People's Republic of) - China (República Popular de)	10
Chypre (République de) - Cyprus (Republic of) - Chipre (República de)	1/4
Cité du Vatican (Etat de la) - Vatican City State - Ciudad del Vaticano (Estado de la)	1/4
Colombie (République de) - Colombia (Republic of) - Colombia (República de)	1
Comores (République fédérale islamique des) - Comoros (Islamic Federal Republic of the) - Comoras (República Federal Islámica de las)	1/16
Congo (République du) - Congo (Republic of the) - Congo (República del)	1/4
Corée (République de) - Korea (Republic of) - Corea (República de)	5
Costa Rica - Costa Rica - Costa Rica	1/4
Côte d'Ivoire (République de) - Côte d'Ivoire (Republic of) - Côte d'Ivoire (República de)	1/4
Croatie (République de) - Croatia (Republic of) - Croacia (República de)	1/2
Cuba - Cuba - Cuba	1/4
Danemark - Denmark - Dinamarca	5
Djibouti (République de) - Djibouti (Republic of) - Djibouti (República de)	1/8
Dominique (Commonwealth de la) - Dominica (Commonwealth of) - Dominica (Commonwealth de)	1/16
Dominicaine (République) - Dominican Republic - Dominicana (República)	1/4
Egypte (République arabe d') - Egypt (Arab Republic of) - Egipto (República Árabe de)	1/2
El Salvador (République d') - El Salvador (Republic of) - El Salvador (República de)	1/4
Emirats arabes unis - United Arab Emirates - Emiratos Arabes Unidos	1
Equateur - Ecuador - Ecuador	1/4
Erythrée - Eritrea - Eritrea	1/16
Espagne - Spain - España	8
Estonie (République d') - Estonia (Republic of) - Estonia (República de)	1/4
Etats-Unis d'Amérique - United States of America - Estados Unidos de América	30
Ethiopie (République fédérale démocratique d') - Ethiopia (Federal Democratic Republic of) - Etiopía (República Democrática Federal de)	1/16
Fidji (République de) - Fiji (Republic of) - Fiji (República de)	1/4
Finlande - Finland - Finlandia	5
France - France - Francia	30
Gabonaise (République) - Gabonese Republic - Gabonesa (República)	1/2
Gambie (République de) - Gambia (Republic of the) - Gambia (República de)	1/8
Géorgie - Georgia - Georgia	1/4
Ghana - Ghana - Ghana	1/4
Grèce - Greece - Grecia	1
Grenade - Grenada - Granada	1/16
Guatemala (République du) - Guatemala (Republic of) - Guatemala (República de)	1/4
Guinée (République de) - Guinea (Republic of) - Guinea (República de)	1/8
Guinée-Bissau (République de) - Guinea-Bissau (Republic of) - Guinea-Bissau (República de)	1/8
Guinée équatoriale (République de) - Equatorial Guinea (Republic of) - Guinea Ecuatorial (República de)	1/8
Guyana - Guyana - Guyana	1/4
Haiti (République d') - Haiti (Republic of) - Haití (República de)	1/16
Honduras (République du) - Honduras (Republic of) - Honduras (República de)	1/4
Hongrie (République de) - Hungary (Republic of) - Hungría (República de)	1
Inde (République de l') - India (Republic of) - India (República de la)	5
Indonésie (République d') - Indonesia (Republic of) - Indonesia (República de)	1
Iran (République islamique d') - Iran (Islamic Republic of) - Irán (República Islámica del)	1
Iraq (République d') - Iraq (Republic of) - Iraq (República del)	1/4
Irlande - Ireland - Irlanda	2
Islande - Iceland - Islandia	1/4
Israël (Etat d') - Israel (State of) - Israel (Estado de)	1
Italie - Italy - Italia	20
Jamaïque - Jamaica - Jamaica	1/4

<b>MEMBRES - MEMBERS - MIEMBROS</b>	<b>Unités contributives Contributory units Unidades contributivas</b>
Japon - Japan - Japón	30
Jordanie (Royaume hachémite de) - Jordan (Hashemite Kingdom of) - Jordania (Reino Hachemita de)	1/2
Kazakhstan (République du) - Kazakhstan (Republic of) - Kazajstan (República de)	1/4
Kenya (République du) - Kenya (Republic of) - Kenya (República de)	1/4
Kiribati (République de) - Kiribati (Republic of) - Kiribati (República de)	1/8
Koweït (Etat du) - Kuwait (State of) - Kuwait (Estado de)	3
Lao (République démocratique populaire) - Lao People's Democratic Republic - Lao (República Democrática Popular)	1/16
Lesotho (Royaume du) - Lesotho (Kingdom of) - Lesotho (Reino de)	1/16
Lettonie (République de) - Latvia (Republic of) - Letonia (República de)	1/4
L'ex-République yougoslave de Macédoine - The Former Yugoslav Republic of Macedonia - La ex República Yugoslava de Macedonia	1/8
Liban - Lebanon - Líbano	1/4
Libéria (République du) - Liberia (Republic of) - Liberia (República de)	1/16
Libye (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) - Libya (Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya) - Libia (Jamahiriya Arabe Libia Popular y Socialista)	1
Liechtenstein (Principauté de) - Liechtenstein (Principality of) - Liechtenstein (Principado de)	1/2
Lituanie (République de) - Lithuania (Republic of) - Lituania (República de)	1
Luxembourg - Luxembourg - Luxemburgo	1/2
Madagascar (République de) - Madagascar (Republic of) - Madagascar (República de)	1/8
Malaisie - Malaysia - Malasia	1
Malawi - Malawi - Malawi	1/16
Maldives (République des) - Maldives (Republic of) - Maldivas (República de)	1/8
Mali (République du) - Mali (Republic of) - Malí (República de)	1/8
Malte - Malta - Malta	1/4
Maroc (Royaume du) - Morocco (Kingdom of) - Marruecos (Reino de)	1
Marshall (République des Iles) - Marshall Islands (Republic of the) - Marshall (República de las Islas)	1/4
Maurice (République de) - Mauritius (Republic of) - Mauricio (República de)	1/4
Mauritanie (République islamique de) - Mauritania (Islamic Republic of) - Mauritania (República Islámica de)	1/16
Mexique - Mexico - México	1
Micronésie (Etats fédérés de) - Micronesia (Federated States of) - Micronesia (Estados Federados de)	1/4
Moldova (République de) - Moldova (Republic of) - Moldova (República de)	1/4
Monaco (Principauté de) - Monaco (Principality of) - Mónaco (Principado de)	1/4
Mongolie - Mongolia - Mongolia	1/4
Mozambique (République du) - Mozambique (Republic of) - Mozambique (República de)	1/16
Myanmar (Union de) - Myanmar (Union of) - Myanmar (Unión de)	1/8
Namibie (République de) - Namibia (Republic of) - Namibia (República de)	1/4
Nauru (République de) - Nauru (Republic of) - Nauru (República de)	1/16
Népal - Nepal - Nepal	1/16
Nicaragua - Nicaragua - Nicaragua	1/4
Niger (République du) - Niger (Republic of the) - Níger (República del)	1/8
Nigéria (République fédérale du) - Nigeria (Federal Republic of) - Nigeria (República Federal de)	2
Norvège - Norway - Noruega	5
Nouvelle-Zélande - New Zealand - Nueva Zelandia	2
Oman (Sultanat d') - Oman (Sultanate of) - Omán (Sultanía de)	1/2
Ouganda (République de l') - Uganda (Republic of) - Uganda (República de)	1/16
Ouzbékistan (République d') - Uzbekistan (Republic of) - Uzbekistán (República de)	1/2
Pakistan (République islamique du) - Pakistan (Islamic Republic of) - Pakistán (República Islámica del)	2
Panama (République du) - Panama (Republic of) - Panamá (República de)	1/2
Papouasie-Nouvelle-Guinée - Papua New Guinea - Papua Nueva Guinea	1/4
Paraguay (République du) - Paraguay (Republic of) - Paraguay (República del)	1/2
Pays-Bas (Royaume des) - Netherlands (Kingdom of the) - Países Bajos (Reino de los)	8
Pérou - Peru - Perú	1/4

<b>MEMBRES - MEMBERS - MIEMBROS</b>	<b>Unités contributives Contributory units Unidades contributivas</b>
Philippines (République des) - Philippines (Republic of the) - Filipinas (República de)	1
Pologne (République de) - Poland (Republic of) - Polonia (República de)	1
Portugal - Portugal - Portugal	2
Qatar (Etat du) - Qatar (State of) - Qatar (Estado de)	1/2
République arabe syrienne - Syrian Arab Republic - República Arabe Siria	1/2
République démocratique du Congo - Democratic Republic of Congo - República Democrática del Congo	1/16
République kirghize - Kyrgyz Republic - República Kirguisa	1/4
République populaire démocratique de Corée - Democratic People's Republic of Korea - República Popular Democrática de Corea	1/8
République slovaque - Slovak Republic - República Eslovaca	1/2
République tchèque - Czech Republic - República Checa	1
Roumanie - Romania - Rumania	1/2
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord - United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte	15
Russie (Fédération de) - Russian Federation - Rusia (Federación de)	5
Rwandaise (République) - Rwandese Republic - Rwandesa (República)	1/16
Saint-Marin (République de) - San Marino (Republic of) - San Marino (República de)	1/4
Saint-Vincent-et-Grenadines - Saint Vincent and the Grenadines - San Vicente y las Granadinas	1/16
Sainte Lucie - Saint Lucia - Santa Lucía	1/16
Salomon (Iles) - Solomon Islands - Salomón (Islas)	1/16
Samoa Occidental (Etat indépendant du) - Western Samoa (Independent State of) - Samoa Occidental (Estado Independiente de)	1/16
Sao Tomé-et-Principe (République démocratique de) - Sao Tome and Principe (Democratic Republic of) Santo Tomé y Príncipe (República Democrática de)	1/16
Sénégal (République du) - Senegal (Republic of) - Senegal (República del)	1
Seychelles (République des) - Seychelles (Republic of) - Seychelles (República de)	1/16
Sierra Leone - Sierra Leone - Sierra Leona	1/8
Singapour (République de) - Singapore (Republic of) - Singapur (República de)	1
Slovénie (République de) - Slovenia (Republic of) - Eslovenia (República de)	1/4
Somalie (République démocratique) - Somali (Democratic Republic) - Somalí (República Democrática)	1/8
Soudan (République du) - Sudan (Republic of the) - Sudán (República del)	1/16
Sri Lanka (République socialiste démocratique de) - Sri Lanka (Democratic Socialist Republic of) - Sri Lanka (República Socialista Democrática de)	1/2
Sudafricaine (République) - South Africa (Republic of) - Sudafricana (República)	3
Suède - Sweden - Suecia	8
Suisse (Confédération) - Switzerland (Confederation of) - Suiza (Confederación)	15
Suriname (République du) - Suriname (Republic of) - Suriname (República de)	1/4
Swaziland (Royaume du) - Swaziland (Kingdom of) - Swazilandia (Reino de)	1/8
Tadjikistan (Republique du) - Tajikistan (Republic of) - Tayikistán (República de)	1/4
Tanzanie (République-Unie de) - Tanzania (United Republic of) - Tanzania (República Unida de)	1/8
Tchad (République du) - Chad (Republic of) - Chad (República del)	1/16
Thaïlande - Thailand - Tailandia	1 1/2
Togolaise (République) - Togolese Republic - Togolesa (República)	1/16
Tonga (Royaume des) - Tonga (Kingdom of) - Tonga (Reino de)	1/16
Trinité-et-Tobago - Trinidad and Tobago - Trinidad y Tabago	1/2
Tunisie - Tunisia - Túnez	1/2
Turkménistan - Turkmenistan - Turkmenistán	1/4
Turquie - Turkey - Turquía	1
Tuvalu - Tuvalu - Tuvalu	1/16
Ukraine - Ukraine - Ucrania	1/2
Uruguay (République orientale de l') - Uruguay (Eastern Republic of) - Uruguay (República Oriental del)	1/2

<b>MEMBRES - MEMBERS - MIEMBROS</b>	<b>Unités contributives Contributory units Unidades contributivas</b>
Vanuatu (République de) - Vanuatu (Republic of) - Vanuatu (República de)	1/16
Venezuela (République bolivarienne du) - Venezuela (Bolivarian Republic of) - Venezuela (República Bolivariana de)	1
Viet Nam (République socialiste du) - Viet Nam (Socialist Republic of) - Viet Nam (República Socialista de)	1/2
Yémen (République du) - Yemen (Republic of) - Yemen (República del)	1/4
Yougoslavie (République fédérative de) - Yugoslavia (Federal Republic of) - Yugoslavia (República Federativa de)	1/4
Zambie (République de) - Zambia (Republic of) - Zambia (República de)	1/16
Zimbabwe (République du) - Zimbabwe (Republic of) - Zimbabwe (República de)	1/2
	357

**B. LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DES SECTEURS DE L'UNION**  
**B. LIST OF PARTICIPANTS IN THE WORK OF THE SECTORS OF THE UNION**  
**B. LISTA DE PARTICIPANTES EN LOS TRABAJOS DE LOS SECTORES DE LA UNION**

NOTES - NOTES - NOTAS

Cette liste a été établie conformément aux dispositions du numéro 237 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications.

La **participation** aux travaux d'un Secteur est indiquée par le nombre d'unités correspondant à la classe de contribution choisie et la **non-participation** par le signe "-".

Les participants ayant dénoncé leur participation avec effet au courant 2001 sont exclus de cette liste.

This list has been established in accordance with the provisions of number 237 of the Convention of the International Telecommunication Union.

Participation in the work of a Sector is shown by the number of units corresponding to the class of contribution chosen and non-participation by the sign "-".

The participants which have denounced their participation with effect in 2001 are not included in this list.

La presente lista se ha establecido con arreglo a lo dispuesto en el número 237 del Convenio de la Unión Internacional de Telecomunicaciones.

La **participación** en los trabajos de un Sector está indicada por la inscripción del número de unidades correspondiente a la clase contributiva elegida y la **no participación** con el signo "-".

En esta lista no figuran los participantes que hayan renunciado oficialmente a su participación con efectos en el curso de 2001.

	Nombre d'unités <u>Number of Units</u> Número de unidades		
	Secteur des radiocommunications	Secteur de la normalisation des télécommunications	Secteur du développement
Exploitations reconnues (CV 229) <u>Recognized Operating Agencies</u> Empresas de explotación reconocidas	82 1/2	101	21 5/16
Organismes scientifiques ou industriels (CV 229) <u>Scientific or Industrial Organizations</u> Organismos científicos o industriales	40	122	9 1/2
Organismes de financement ou de développement (CV 229) <u>Financial or development institutions</u> Instituciones de financiación o de desarrollo	-	-	3/16
Autres entités s'occupant de questions de télécommunication (CV230) <u>Other entities dealing with telecommunication matters</u> Otras entidades que se ocupan de cuestiones de telecomunicaciones	11/2	1 1/2	4 1/8
Organisations régionales et autres Organisations internationales (CV 231) <u>Regional and Other International Organizations</u> Organizaciones regionales y otras Organizaciones internacionales	3 1/2	2	1 1/2
Organisations régionales de télécommunication (CV 260) <u>Regional Telecommunication Organizations</u> Organizaciones regionales de telecomunicaciones	-	-	-
Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites (CV 261) <u>Intergovernmental organizations operating satellite systems</u> Organizaciones intergubernamentales que explotan sistemas de satélite	2	1/2	0
	<hr/> 129 1/2	<hr/> 227	<hr/> 36 5/8
Associés – <u>Associate</u> – Asociado	6	29	-
<b>TOTAL</b>	<b>135 1/2</b>	<b>256</b>	<b>36 5/8</b>

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades			
	Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>I. Exploitations reconnues (CV 229) Recognized Operating Agencies Empresas de explotación reconocidas</b>				
<b>ALLEMAGNE - GERMANY - ALEMANIA</b>				
Arcor AG & Co., Eschborn	-	1/2	-	
Deutsche Telekom MobilNet GmbH (T-Mobil), Bonn	1/2	1/2	-	
Deutsche Telepost Consulting GmbH-DETECON, Bonn	-	-	1/8	
Deutsche Welle, Köln	1/2	-	-	
E-Plus Mobilfunk GmbH, Düsseldorf	1/2	1/2	-	
Mannesman Mobilfunk GmbH, Düsseldorf	1/2	1/2	-	
MobilCOM City LINE GmbH, Buedelsdorf	-	1/2	-	
MobilCom Multimedia GmbH, Buedelsdorf	1/2	-	-	
Norddeutscher Rundfunk (NDR), Hamburg	1/2	-	-	
T-Nova Deutsche Telekom Innovationsg. mbH, Darmstadt	1/2	1/2	-	
Viag Interkom GmbH & Co., Munich	1/2	1/2	-	
Zweites Deutsches Fernsehen (ZDF), Mainz	1/2	-	-	
<b>ANTILLES NEERLANDAISES - NETHERLANDS ANTILLES</b>				
Antelecom N.V., Curaçao	-	1/2	1/16	
Smitcoms N.V., Philipsburg	1/2	1/2	-	
<b>ARABIE SAOUDITE - SAUDI ARABIA - ARABIA SAUDITA</b>				
Saudi Telecommunications Co. (S.T.C.), Riyadh	1	1	1/2	
<b>ARGENTINE - ARGENTINA - ARGENTINA</b>				
Cia de Radicomunicaciones Móbiles (MOVICOM), Buenos Aires	-	-	1/16	
Cooperativa Telefónica López Camelo (COTELCAM), Buenos Aires	-	-	1/16	
Telecom Argentina STET - France Telecom S.A., Buenos Aires	1/2	1/2	1/16	
Telefónica de Argentina (TASA), Buenos Aires	1/2	1/2	1/16	
<b>ARMÉNIE - ARMENIA - ARMENIA</b>				
ArmenTel JV, Yerevan	-	-	1/16	
<b>AUSTRALIE - AUSTRALIA - AUSTRALIA</b>				
AsiaSpace, Melbourne	-	-	1/8	
Boeing Australia Limited, Brisbane	1/2	-	-	
SingTel Optus Ltd., Sydney	1	1/2	-	
Telstra corporation, Ltd., Sydney	2	3	-	
<b>AUTRICHE - AUSTRIA - AUSTRIA</b>				
Datakom Austria GmbH, Wien	-	1/2	-	
Oesterreichischer Rundfunk (ORF), Wien	1/2	-	-	
Telekom Austria AG, Wien	1/2	1/2	1/8	
UTA Telekom AG, Wien	-	-	1/8	
<b>AZERBAÏDJAISE (République) - AZERBAIJANI REPUBLIC - AZERBAIJANA (República)</b>				
AzEuroTel JV, Bakou	-	-	1/8	

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>BELGIQUE - BELGIUM - BELGICA</b>			
Belgacom, Bruxelles	1/2	2	1/4
Ebone, Hoeilaart	-	1/2	-
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE - BOSNIA AND HERZEGOVINA - BOSNIA Y HERZEGOVINA</b>			
Public Enterprise PTT Bosnia Herzegovina, Sarajevo	-	1/2	1/16
<b>BOTSWANA - BOTSWANA - BOTSWANA</b>			
Mascom Wireless Botswana Pty Ltd., Gaborone			1/16
<b>BRESIL - BRAZIL - BRASIL</b>			
D & D International, São Paulo	-	-	1/16
Empresa Brasileira de Telecomunicações S.A. (EMBRATEL), Rio de Janeiro	1/2	1/2	-
Intelig Telecomunicações Ltda., Rio de Janeiro	-	1/2	-
Tele Norte Leste Participações S.A. (TELEMAR), Brasília	1/2	1/2	1/16
TELESP - Telecomunicações de São Paulo S/A, São Paulo	-	1/2	-
<b>BULGARIE - BULGARIA -BULGARIA</b>			
Bulgarian Telecommunications Company Ltd., Sofia	-	-	1/4
<b>CANADA - CANADA - CANADA</b>			
AT&T Canada, Cagliary	-	1/2	-
Bell Canada, Ottawa	1/2		-
Cap Gemini Telecom Media & Networks SA, Montreal	-	-	1/4
Télélobe Canada, Inc., Montréal (Fact. à Teleglobe, Reston USA)	1	1	-
Telesat Canada, Gloucester	1/2	-	-
Téléystème Ltd., Montréal	1/2	-	-
<b>CHILI - CHILE - CHILE</b>			
Empresa Nacional de Telecomunicaciones S.A. (ENTEL Chile), Santiago	1/2	1/2	-
Telefónica CTC Chile, Santiago de Chile	-	1/2	-
<b>CHINE - CHINA - CHINE / HONGKONG</b>			
Asia Satellite Telecommunications Co. Ltd. - ASIASAT, Hong Kong	1/2	-	-
Reach Networks Hong Kong Limited, Wanchai, Hong Kong	1/2	1/2	-
China Telecommunications Corp., Beijing	-	1/2	1/8
China Mobile Communications Corp., Beijing	1/2	1/2	-
China United Telecommunications Corp. (China Unicom), Beijing	1/2	1/2	-
Hutchison Gobal Crossing Ltd., Hong Kong	-	1/2	-
Mandarin Communications Ltd, Hong Kong	1/2	-	-
New T&T Hong Kong Limited, Kowloon	-	1/2	-
New World Telephone Limited (NWT), Hong Kong	-	1/2	-
<b>COLOMBIE - COLOMBIA - COLOMBIA</b>			
Empresa Nacional de Telecomunicaciones-(TELECOM), Bogotá	1/2	1/2	1/16
ETB. SA. ESP, Santafé de Bogotá	1/2	1/2	1/16
<b>COREE (République de) - KOREA (Republic of) - COREA (República de)</b>			
Data Communications Corporation of Korea (DACOM), Seoul	-	1/2	-
Hanaro Telecom Inc., Seoul	1/2	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>COREE (République de) - KOREA (Republic of) - COREA (República de)</b>			
Korea Telecom, Songnam City	1/2	1/2	1/4
LG TeleCom, Ltd., Séoul	1/2	-	-
Onse Telecom, Gyounggi-Do	-	1/2	-
SK Telecom, Seoul	1/2	-	-
<b>COSTA RICA - COSTA RICA - COSTA RICA</b>			
Cámara Costarricense de telecomunicaciones, San José	-	-	1/16
Radiográfica Costarricense S.A., San José	-	-	1/16
<b>CÔTE D'IVOIRE (République de) - CÔTE D'IVOIRE (Republic of) - CÔTE D'IVOIRE (República de)</b>			
Côte d'Ivoire Télécom, Abidjan	1/2	1/2	1/16
LONETY TELECOM, Abidjan	-	-	1/16
<b>CUBA - CUBA - CUBA</b>			
CUBACEL - Empresa Teléfonos Celulares de Cuba S.A., La Habana	-	-	1/8
ETECSA - Empresa de Telecomunicaciones de Cuba, S.A., Ciudad Habana	1/2	1/2	1/16
<b>DANEMARK - DENMARK - DINAMARCA</b>			
GN Great Northern Telegraph Co. Ltd., Köbenhavn	-	1/2	-
Tele Danmark A/S, Tranbjerg J	1/2	1	1/8
TELE Greenland A/S, Copenhagen NV	-	-	1/8
<b>DOMINICAINE (République de) - DOMINICAN REPUBLIC - REPÚBLICA DOMINICANA</b>			
Compañía Dominicana de Teléfonos (CODETEL), Santo-Domingo	-	-	1/16
Tricom Telecomunicaciones de Voz, Data y Video, Santo Domingo	-	-	1/4
<b>EGYPTE - EGYPT - EGIPTO</b>			
Egyptian Company for Networks (Egynet), Cairo	-	-	1/16
LINKdotNET, Cairo	-	-	1/16
Misrfone Telephone Co. Ltd, Cairo	-	-	1/16
Telecom Egypt, Cairo	1/2	1/2	1/4
The Egyptian Company for Mobil Services (MOBINIL), Le Caire	-	-	1/16
The Egyptian Satellite Company (NILESAT), Giza	1/2	-	1/16
<b>ESPAGNE - SPAIN - ESPAÑA</b>			
Airtel Movil S.A., Alcobendas	-	1/2	-
Sociedad Estatal "Correos y Telégrafos" , S.A.,Madrid	-	1/2	-
HISPASAT, S.A., Madrid.	1/2	-	-
Radiotelevisión Española (RTVE), Pozuelo	1/2	-	-
RETEVISION I, S. A., Madrid	1/2	1/2	-
Sociedad Española de Radiodifusión S.A. (SER), Madrid	1/2	-	-
Teledesic Communications Spain, S.L., Madrid	1/2	-	-
Telefónica S.A., Madrid	1/2	1/2	1/2
<b>ETATS-UNIS - UNITED STATES - ESTADOS UNIDOS</b>			
Aeronautical Radio, Inc. (ARINC), Annapolis	1/2	-	-
AT&T, Washington / BR & BDT - Florham Park / TSB	1/2	1	1/8
The Boeing Company, Arlington (VA)	1	-	1/8

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>ETATS-UNIS - UNITED STATES - ESTADOS UNIDOS</b>			
Cable & Wireless USA, Vienna (VA)	-	1/2	-
CBS, Inc., New York	1/2	-	-
Ellipso Inc., Washington	1/2	-	-
Facilicom International, Washington DC	-	1/2	-
Final Analysis, Inc. Lanham, MD	-	-	1/8
Genuity Inc., Burlington (MA)	-	1/2	1/8
Graphnet, Inc., Teaneck (New Jersey)	-	1/2	-
Intelsat Global Services Corporation, Washington DC	1	1	1
Iridium Satellite LLC, Arlington, VA	-	-	1/8
Lockheed Martin Global Telecommunications (LMGT), Arlington, VA	1/2	1/2	1/8
Loral Skynet, Bedminster (New Jersey)	1/2	-	-
Loral Space & Communications Ltd., Arlington (VA)	1/2	-	-
Northpoint Communications, San Fransisco (CA)		1/2	
PanAmSat, Washington	1/2	-	1/8
PrimeTEC International, Inc., Austin	-	1/2	-
SBC Communications Inc., Austin (Texas)	1/2	1/2	-
Sprint Corporation, Overland Park, KS	-	1/2	-
Teledesic LLC (USA), Washington, DC	1/2	1/2	1/8
USA Global Link, Fairfield (Iowa)	-	1/2	-
Verizon Communications, Silver Spring (MD)	1/2	1/2	1/8
VoiceStream Wireless Corporation, Washington	-	1/2	-
WorldCom Inc., Richardson, TX	1/2	1/2	1/8
WorldSpace Corporation, Washington D.C.	1/2	-	1/8
<b>FINLANDE - FINLAND - FINLANDIA</b>			
Finnet Group Ltd., Helsinki	1/2	1/2	-
Sonera Corporation, Sonera	1/2	1/2	-
Yleisradio Oy, Yleisradio	1/2	-	-
<b>FRANCE - FRANCE - FRANCIA</b>			
Bouygues Telecom, Velizy-Villacoublay	1/2	1/2	-
CEGETEL 7, Paris	1/2	1/2	-
EUTELSAT, Paris	1/2	1/2	1/8
FRANCE TELECOM, Paris	1	1/2	1/2
Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT)	-	1/2	-
Prosodie, Boulogne-Billancourt	-	1	-
Telecom Developpement , Paris	-	1/2	-
9 Telecom Réseau, Boulogne Billancourt	-	1/2	-
<b>GHANA - GHANA - GHANA</b>			
Western Telesystems (Ghana) Ltd., Accra	-	-	1/8
<b>GRECE - GREECE - GRECIA</b>			
Organisme des Télécommunications Helléniques (OTE SA), Maroussi	1/2	1/2	1/8
<b>GUYANA - GUYANA - GUYANA</b>			
Guyana Telecom & Telegraph Company Ltd., Georgetown	-	1/2	1/16
<b>HAITI - HAITI - HAITI</b>			
Haiti International Telcommunication S.A., Petion-Ville	-	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>HONGRIE - HUNGARY - HUNGRÍA</b>			
Antenna Hungaria Co., Budapest	1/2	-	-
MATAV-Hungarian Telecommunications Company Ltd., Budapest		1	-
<b>INDE - INDIA - INDIA</b>			
Bharat Sanchar Nigam Ltd., New Delhi	1/2	1/2	1/16
Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MTNL), New Delhi	-	1/2	1/16
<b>INDONESIE - INDONESIA - INDONESIA</b>			
PT Asia Cellular Satellite (AceS), Bekasi	-	1/2	-
PT INDOSAT (PERSERO) Tbk., Jakarta	1/2	1/2	1/16
PT Satelit Palapa Indonesia (SATELINDO)	1	-	-
PT Telekomunikasi Indonesia (PT Telkom), Bandung	-	1/2	1/4
<b>IRAN - IRAN - IRAN</b>			
Telecommunication Company of Iran (TCI), Tehran	1/2	1/2	1/16
<b>IRLANDE - IRELAND - IRLANDA</b>			
Eircom plc., Dublin	1/2	1/2	-
<b>ISLANDE - ICELAND - ISLANDA</b>			
Iceland Telecom Ltd., Reykjavik	1/2	1/2	1/8
<b>ISRAEL - ISRAEL - ISRAEL</b>			
AudioCodes Ltd., Yehud	-	1/2	-
Barak I.T.C., Rosh Hn'ayin	-	1/2	-
Bezeq - Israel Telecom Corp Lt., Tel Aviv	1/2	1/2	-
Golden Lines International Communications Services Ltd., Petach Tikva	-	1/2	-
<b>ITALIE - ITALY - ITALIA</b>			
Aaxis Telecom S.p.A., Rome	-	1/2	-
Blu S.p.A., Rome	1/2	1/2	-
Cities On Line S.p.A., Rome	-	1/2	-
EdisonTel S.p.A., Rome	1/2	1/2	-
H3G S.p.A., Rome	1/2	1/2	-
IPSE 2000 S.p.A., Rome	1/2	1/2	-
Omnitel Pronto Italia S.p.A., Rome	1/2	1/2	1/2
Poste Italiane, Roma	-	1/2	-
RAI - Radiotelevisione Italiana, Rome	1/2	1/2	1/8
RAI WAY S.p.A, Roma	1/2	-	-
Telecom Italia Mobile (TIM), Roma	1/2	1/2	1/2
Telecom Italia S.p.A., Roma	1	1	1
Telespazio S.p.A., Roma	1/2	1/2	-
Wind Telecomunicazioni S.p.A., Rome	1/2	1/2	1/2
<b>JAMAÏQUE - JAMAICA - JAMAICA</b>			
Cable & Wireless Jamaica Limited, Kingston	-	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>JAPON - JAPAN - JAPON</b>			
Cable & Wireless IDC Inc., Tokyo	-	1/2	-
KDDI Corporation, Tokyo	1	1 1/2	1/8
Japan Telecom Co. Ltd., Tokyo	1/2	1	1/8
JSAT Corporation, Tokyo	1/2	-	-
Nippon Hoso Kyokai (Broadcasting Corp. of Japan) (NHK), Tokyo	1	1/2	-
Nippon Minkan Hoso Renmei (National Ass. of Commercial Broadcasters in Japan) (	1/2	-	-
Nomura Research Institute Ltd., Kanagawa Prefecture	-	-	1/8
NTT Communications Corporation, Tokyo	1/2	1/2	-
NTT DoCoMo., Tokyo	1/2	1/2	-
Nippon Telegraph & Telephone East Corporation, Tokyo	-	-	1/8
Nippon Telegraph & Telephone West Corporation (NTT West), Osaka	-	-	1/8
Space Communications Corporation, Tokyo	1/2	-	-
Tokyo Telecommunication Network Co. (TTNet), Inc., Tokyo	-	1/2	-
<b>JORDANIE - JORDAN - JORDANIA</b>			
Jordan Telecom, Amman	1/2	1/2	1/16
Middle East Communication Corporation (MEC) , Amman	-	-	1/16
<b>KAZAKSTAN - KAZAKSTAN - KAZAKSTÁN</b>			
Kazakhtelecom, Astana City	-	-	1/16
<b>KENYA - KENYA - KENYA</b>			
Kencell Communications Ltd., Nairobi	-	1/2	1/16
Safaricom Limited, Nairobi	1/2	1/2	1/16
Telkom Kenya Ltd., Nairobi	1/2	1/2	1/4
<b>KOWEIT - KUWAIT - KOWEIT</b>			
Mobile Telecommunications Co. (K.S.C.), Kuwait	1/2	1/2	-
<b>LUXEMBOURG - LUXEMBOURG - LUXEMBURGO</b>			
Entreprise des Postes et des Télécommunications, Luxembourg	1/2	1/2	1/4
Millicom Luxembourg SA., Bertrange	1/2	-	-
Société Européenne des Satellites (S.E.S.), Betzdorf	1/2	-	-
<b>MALAISIE - MALAYSIA - MALASIA</b>			
CELCOM (Malaysia) Sdn. Bhd., Kuala Lumpur	1/2	1/2	-
DiGi Telecommunications Sdn. Bhd. , Shah Alam	1/2	1/2	-
Maxis International Sdn.Bhd., Kuala Lumpur	1/2	1/2	-
Telekom Malaysia Berhard (TM), Kuala Lumpur	1/2	1/2	1/16
TT dotCom Sdn. Bhd. , Kuala Lumpur	-	1/2	-
<b>MALTE - MALTA - MALTA</b>			
Maltacom p.l.c., Marsa	1/2	1/2	1/8
<b>MAROC - MOROCCO - MARRUECOS</b>			
Itissalat Al Maghrib (IAM), Rabat	1/2	1/2	1/8
<b>MAURITANIE (République islamique de) - MAURITANIA (Islamic Republic of) - MAURITANIA (República Islámica de)</b>			
MATTEL, Nouakchott	-	-	1/16

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>MEXIQUE - MEXICO - MEXICO</b>			
Satelites Mexicanos, S.A. de C.V. (SATMEX), Mexico	1/2	-	1/16
Telecomunicaciones de México, TELECOMM, México	1/2	1/2	1/16
TELMEX - Teléfonos de México S.A., México	-	1/2	-
<b>NIGERIA - NIGERIA - NIGERIA</b>			
Nigerian Telecommunications Ltd. (NITEL), Abuja	1/2	1/2	-
<b>NORVEGE - NORWAY - NORUEGA</b>			
Norkring AS, Oslo	1/2	-	-
Telenor AS, Oslo	1/2	1/2	1/8
<b>NOUVELLE-ZELANDE - NEW ZEALAND - NUEVA ZELANDIA</b>			
Broadcast Communications Ltd., Wellington	1/2	-	-
Telecom of New Zealand Ltd, Wellington	1/2	1/2	-
<b>PAKISTAN - PAKISTAN - PAKISTÁN</b>			
Pakistan Telecommunication Company Ltd., Islamabad	1/2	1	1/2
<b>PANAMA - PANAMA - PANAMÁ</b>			
Cable & Wireless Panamá S.A., Panama	-	-	1/16
<b>PARAGUAY - PARAGUAY - PARAGUAY</b>			
Administración Nacional de Telecomunicaciones (ANTELCO), Asunción	-	1/2	1/2
<b>PAYS-BAS - NETHERLANDS - PAISES BAJOS</b>			
Dutchtone N.V., Den Haag	-	1	-
Libertel B.V., Maastricht	-	1/2	-
New Skies Satellites N.V., La Haye	1/2	-	1/8
Royal KPN N.V., La Haye	1/2	1	1/2
<b>PEROU - PERU - PERÚ</b>			
Telefónica del Perú, Lima	1/2	1/2	1/8
<b>PHILIPPINES - PHILIPPINES - FILIPINAS</b>			
Globe Telecom (GMCR, Inc.), Makati City	-	1/2	-
International Communications Corporation, Pasig City	-	1/2	-
PHILCOM	-	1/2	-
Philippine Communications Satellite Corp., Makati City	-	1/2	-
Philippine Long Distance Telephone Co., Makati City	-	1/2	-
Smart Communications Inc., Makati City	-	-	1/16
<b>POLOGNE(RÉPUBLIQUE DE) - POLAND (REPUBLIC OF) - POLONIA (REPÚBLICA DE)</b>			
POLKOMTEL S.A., Warsaw	1/2	1/2	-
TELEKOMUNIKACJA POLSKA S.A., Warsaw	1/2	1/2	-
<b>POLYNÉSIE FRANÇAISE - FRENCH POLYNESIA - POLINESIA FRANCESA</b>			
Office des postes et télécommunications (OPT), Papeete, Tahiti	-	-	1/16
<b>PORTO RICO - PUERTO RICO - PUERTO RICO</b>			
Puerto Rico Telephone Company, San Juan	-	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>PORTUGAL - PORTUGAL - PORTUGAL</b>			
Companhia Portuguesa Rádio Marconi, Lisboa	-	1/2	-
PT Comunicações, S.A., Lisboa	1/2	1/2	1/8
<b>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE - SLOVAK REPUBLIC - REPÚBLICA ESLOVACA</b>			
Slovenské telekomunikácie a.s., Bratislava	1/2	1/2	1/8
<b>RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - CZECH REPUBLICA - REPÚBLICA CHECA</b>			
České Radiokomunikace a.s., Praha	1/2	-	-
Česky Telecom a.s., Praha	-	1/2	1/8
<b>ROUMANIE - ROMANIA - RUMANIA</b>			
Logic Telecom S.A., Bucarest	-	-	1/16
National Radiocommunications Company S.A., Bucarest	1/2	-	-
ROMTELECOM - National Telecommunications Company S.A., Bucarest	-	1/2	-
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b>			
British Broadcasting Corporation (BBC), Tadworth	1/2	-	-
BTextact Technologies, London	1/2	1/2	1/2
Cable and Wireless Plc., London	1/2	1/2	1/2
Energis Communications Limited, London	-	1/2	-
Flag Telecom Limited, Londres	-	-	1/8
Hutchison 3G UK Ltd., Maidenhead	1/2	1/2	-
ICO Global Communications Ltd., Uxbridge	1/2	1/2	1/8
International Mobile Satellite Organization, London (Inmarsat Ltd)	1/2	1/2	1/8
Vodafone Ltd., Newbury	-	1/2	-
<b>RUSSIE - RUSIA - RUSIA</b>			
Comincom Corporation, Moscou	1/2	-	-
ROSTELECOM, Moscou		1/2	
<b>SÉNÉGAL - SENEGAL - SENEGAL</b>			
SONATEL, Dakar	1/2	1/2	1/16
<b>SINGAPOUR - SINGAPORE - SINGAPUR</b>			
Singapore Technologies Telemédia Pte (ST Telemédia), Singapore	1/2	1/2	-
Singapore Telecommunications Limited (Singapore Telecom), Singapore	1/2	1/2	-
StarHub Pte Ltd., Singapore	1/2	1/2	-
<b>SOUDAN (Rép. du) - SUDAN (Rep. of the) - SUDÁN (República del)</b>			
Sudan Telecommunications Corporation (SUDATEL), Khartoum	-	-	1/16
<b>SRI LANKA - SRI LANKA - SRI LANKA</b>			
Sri Lanka Telecom Limited, Colombo	1/2	1/2	1/4

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Nom - Name - Nombre			
<b>SUDAFRICAIN (République) - SOUTH AFRICA (Republic of)</b>			
<b>SUDAFRICANA (República)</b>			
Cell-C (Pty) Ltd., Sandown	1/2	1/2	1/8
Mobile Telephone Networks, Sandton	1/2	1/2	1/2
Orbicom (Pty) Ltd., Randburg	1/2	-	-
Sentech (Pty) Ltd., Honeydew-Johannesburg	-	-	1/8
Telkom S.A. Ltd., Pretoria	1/2	1/2	1/8
Transtel, Joubert Park	1/2	1/2	1/8
Vodacom (Pty) Limited, Sandton	1/2	1/2	-
<b>SUÈDE - SWEDEN - SUECIA</b>			
Global One Services AB, Solna	-	1/2	-
Tele 1 Europe Ab, Stockholm	-	1/2	-
Telenordia AB, Stockholm	-	-	1/8
Telia AB, Stockholm - Mobile / BR - Research / TSB - Swedtel / BDT	1/2	1	1/4
Teracom AB, Stockholm	1	1/2	-
<b>SUISSE - SWITZERLAND - SUIZA</b>			
Carrier1 International GmbH, Zurich	-	1/2	-
Catel Carrier und Telekommunikation(Schweiz) AG, Zurich	-	-	1/8
InterCross AG, Zurich	-	-	1/8
SwissCom, Berne	1/2	1	1/2
TDC Switzerland AG., Zurich	-	1/2	-
Yellow Access AG, Neuheim	-	-	1/8
<b>TCHAD (République du) - CHAD (Republic of) - CHAD (República del)</b>			
Société des Télécommunications du Tchad (Sotel Tchad), N'Djamena	-	-	1/16
Tchad Mobile S.A., N'Djamena	-	-	1/16
<b>TRINIDAD ET TOBAGO - TRINIDAD AND TOBAGO - TRINIDAD Y TOBAGO</b>			
WorldSpace Caribbean, Port of Spain	-	-	1/16
<b>TUNISIE - TUNISIA - TÚNEZ</b>			
Agence Tunisienne d'Internet (ATI), Tunis	-	-	1/16
Tunisie Télécom, Tunis	-	-	1/2
<b>TURQUIE - TURKEY - TURQUÍA</b>			
Telsim Mobile Telecommunication Services A.S., Istanbul	-	1/2	-
Koc.net Telecommunications Services Inc., Uskudar	-	-	1/16
<b>VENEZUELA (République bolivarienne du) - VENEZUELA (Bolivarian Republic of) - VENEZUELA (República Bolivariana de)</b>			
Compañía Anónima Nacional Teléfonos de Venezuela (CANTV), Caracas	1/2	1/2	1/4
IPOSTEL - Instituto Postal Telegráfico de Venezuela, Caracas	-	1/2	-
TELCEL Celular, Caracas	-	-	1/16
<b>YUGOSLAVIE (République fédérative de) - YUGOSLAVIA (Federal Republic of) - YUGOSLAVIA (República Federativa de)</b>			
Community of Yugoslav PTT, Beograd	1/2	1/2	1/8
<b>TOTAL</b>	<b>82 1/2</b>	<b>101</b>	<b>21 5/16</b>

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Nom - Name - Nombre			
<b>II. Organismes scientifiques ou industriels (CV 229)</b> <b>Scientific or Industrial Organizations</b> <b>Organismos científicos o industriales</b>			
<b>ALLEMAGNE - GERMANY - ALEMANIA</b>			
Acterna Eningen GmbH, Eningen, u.A.	-	1/2	-
Alcatel SEL AG, Stuttgart (Fact. Cie Financière Alcatel - Paris)	-	1	-
ELSA GmbH, Aachen	-	1/2	-
EPCOS AG, Berlin	-	1/2	-
Infineon Technologies AG, München	-	1/2	-
LS Telecom AG, Lichtenau	1/2	-	-
Lucent Technologies Network, Nürnberg	-	1/2	-
Marconi Communications GmbH, Backnang	1/2	1/2	-
Philips GmbH Forschungslaboratorien, Aachen	-	1/2	-
Quante AG, Wuppertal	-	1/2	-
Robert Bosch GmbH, Stuttgart	1/2	-	-
Rohde & Schwarz, GmbH und Co. KG, München	1	-	1/8
sci-worx GmbH, Hannover	-	1/2	-
Siemens A.G., München	1	3	1/8
TELES AG, Berlin	-	1/2	-
Tenovis GmbH & Co. KG, Frankfurt	-	1/2	-
<b>ARGENTINE - ARGENTINA - ARGENTINA</b>			
IMPSAT Corp.SA, Buenos Aires	-	-	1/16
<b>AUSTRALIE - AUSTRALIA - AUSTRALIA</b>			
Bandspeed, Pty. Ltd., Melbourne	-	1/2	-
<b>AUTRICHE - AUSTRIA - AUSTRIA</b>			
Kapsch A.G., Wien	-	1/2	-
<b>BELGIQUE - BELGIUM - BELGICA</b>			
Compagnie Financière Alcatel Bell Telephone SA/NV, Anvers	-	1/2	-
SIEMENS ATEA NV/SA., Herentals	-	1/2	-
Telindus NV, Heverlee	-	1/2	-
<b>CANADA - CANADA - CANADA</b>			
Alcatel Canada, Kanata (Ontario) (Fact. Cie Financière Alcatel - Paris)	-	1/2	-
Catena Networks, Katan (Ontario)	-	1/2	-
Mitel Networks, Ottawa (Ontario)	-	1/2	-
Nortel Networks (Canada), Ottawa (Ontario)	1/2	1	1/2
PMC-Sierra, Inc., Burnaby (B.C.)	-	1/2	-
SPECTROCAN, Ottawa (Ontario)	-	-	1/4
SR Telecom Inc., St.-Laurent (Québec)	-	-	1/8
<b>CHINE - CHINA - CHINA</b>			
Huawei Technologies Co. Ltd., Shenzhen City	1/2	1/2	1/8
Lucent Technologies Information & Communications of Shanghai, Shanghai	-	1/2	-
Shanghai Bell, Shanghai	1/2	1/2	1/16



MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Compaq Computer, Houston, TX	-	1/2	-
Comstellar Technologies, Inc., Los Altos, CA	-	1/2	-
Concert USA, Atlanta (GA)	-	1/2	1/8
Conexant Systems Inc., Newport Beach (CA)	-	1/2	-
Copper Mountain Networks, Inc., San Diego	-	1/2	-
Corning Incorporated, Corning (New York)	-	1/2	-
Corvis Corporation, Columbia (MD)	-	1/2	-
Covad Communications Company, Santa Clara (CA)	-	1/2	-
DataBeam Corporation, Lexington (Kentucky)	-	1/2	-
Delta Information Systems Inc., Horsham (Pennsylvania)	-	1/2	-
Ditech Communications Corporation, Mountain View (California)	-	1/2	-
ESS Technology, Fremont, CA.	-	1/2	-
Vitara Corporation, Santa Clara (CA)	-	1/2	-
Ezenia! Inc., Burlington (Massachusetts)	-	1/2	-
Fluke Corporation, Everett(WA)	-	-	1/8
Fujitsu Network Communications , Acton (MA)	-	1/2	-
General DataComm, Inc., Middlebury (Connecticut)	-	1/2	-
General Dynamics Information Systems Inc., Bloomington (MN)	-	-	1/8
General Instrument Corporation, San Diego (CA)	-	1/2	-
Globalstar LP, San José (California)	1/2	1/2	1/8
GlobeSpan Inc., Largo (FL)	-	1/2	-
GTECH Corporation, Warwick (Rhode Island)	-	1/2	-
Hitachi Telecom (USA), Inc., Norcross	-	1/2	-
Hughes Electronics Corporation, El Segundo, Germantown	1/2	1/2	1/8
IBM Corporation , Armonk (NY)	-	1/2	-
iCoding Technology Inc., Poway (CA)	-	1/2	-
Integrated Device Technology, Inc., Santa Clara (CA)	-	1/2	-
Integrated Telecom Express, Inc., Santa Clara (California)	-	1/2	-
Intel (ex. Level One Communications), Sacramento (CA)	-	1/2	-
Intel Corporation, Hillsboro, (OR)	-	1/2	-
InterDigital Communications Corporation, King of Prussia	1/2	-	-
Iris Labs Inc., Plano (TX)	-	1/2	-
ITT Industry, Ashburn (VA)	1/2	-	-
Kasstech Inc., New York	-	-	1/8
Legerity Inc., Austin (Texas)	-	1/2	-
Lightsand Communications Inc., Milpitas (CA)	-	1/2	-
LSI Logic Corporation, Milpitas	-	1/2	-
Lucent Technologies, Holmdel (NJ)	1/2	1 1/2	1/4
3 M Telecom Systems Division, Austin (Texas)	-	1/2	-
Microsoft Corporation, Redmond ( WA)	1/2	1/2	-
Motorola Inc, Washington / BR, Schaumburg /TSB	1/2	1/2	-
Multilink Technology Corporation, Somerset (NJ)	-	1/2	-
National Telephone Cooperative Association, Arlington (VA)	-	-	1/8
NMS Communications Corporation, Framingham, MA	-	1/2	-
Nayna Networks, Inc., Milpitas, CA	-	1/2	-
NEC USA Inc., Princeton (NJ)	-	1/2	-
Netergy Networks Inc., Santa Clara (CA)	-	1/2	-
Net to Net Technologies, Porthmouth (NH)	-	1/2	-
Next Level Communications, Jersey City, NJ	-	1/2	-
Nokia Inc., Irving (Texas)	1/2	1/2	-
Nortel Networks (USA), Richardson / BR, Holmdel /TSB	1/2	1/2	-
Ocean Design, Ormond Beach	-	1/2	-
Pagoo, Inc., Apex, NC (Finances : Dublin, CA)	-	1/2	-
PairGain, Tustin (CA)	-	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Nom - Name - Nombre			
Paradyne Corporation, Largo (Florida)	-	1/2	-
Paxonet Communications Inc., Fremont, CA	-	1/2	-
PC-TEL, Inc., Milpitas, CA	-	1/2	-
PictureTel Corporation, Andover (Massachusetts)	-	1/2	-
Polycom, Inc., Milpitas, (California)	-	1/2	-
Pulsecom, Inc. , Herndon (VA)	-	1/2	-
Qualcomm Inc., San Diego / BR-TSB, Washington / BDT	1/2	1/2	1/8
Quantum Bridge Communications, Andover (MA)	-	1/2	-
Quintum Technologies Inc., Eatontown (NJ)	-	1/2	-
Qwest, Littleton (Colorado)	-	1/2	-
Raychem Corporation, Menlo Park (California)	-	1/2	-
RFC Holdings, Inc., San Francisco (CA)	1/2	-	-
Samsung Telecommunications America, Richardson (Texas)	-	1/2	-
Selsius Systems Inc., North Salt Lake (Utah)	-	1/2	-
SigmaTel Inc., Austin (TX)	-	1/2	-
Sky Station International, Inc., Washington D.C.	1/2	-	1/8
SkyBridge LP, Bethesda (MD)	1/2	-	-
SkyOnline Inc., Irvine (CA)	-	-	1/8
Ceyba, Inc., Prairie Village, Kansas	-	1/2	-
Sonus Networks, Westford (MA)	-	1/2	-
SOSINC Communications, Sioux city (IA)	-	-	1/8
Sprint PCS, Lenexa, KS	1/2	-	-
Startec Global Communications Corporation, Bethesda	-	-	1/8
Sun Microsystems, Palo Alto (Mountain View pour les finances)	-	1/2	-
Sunrise Telecom Inc., San José, CA	-	1/2	-
SymmetriCom, Inc., San José. (California)	-	1/2	-
TC2 International Ltd., Seattle (WA)	-	-	1/8
Tekelec, Morrisville (NC)	-	1/2	-
Telcordia Technologies, Morristown (NJ) / BDT - Red Bank (NJ) / TSB	-	1/2	1/8
Telecommunications Industry Association, Washington, D.C.	-	-	1/8
Telesis Technologies Laboratory, Pleasanton, CA	-	1/2	-
Tellium, Inc. , Oceanport	-	1/2	-
Terawave communications Inc., Hayward (CA)	-	1/2	-
Terayon, Boulder, CO	-	1/2	-
Texas Instruments Corporation, Dallas (Texas)	1/2	1/2	-
Trillium Digital Systems Inc., Los Angeles (CA)	-	1/2	-
TriMedia Technologies Inc., Milpitas (CA)	-	1/2	-
TyCom (US) Inc., Eatontown (NJ)	-	1/2	-
Velocity Communication Inc., Fremont (CA)	-	1/2	-
VeriSign Global Registry Services, Dulles (VA)	-	1/2	-
Vitesse Semiconductor Corporation, Camarillo (CA)	-	1/2	-
VoCAL Technologies Ltd., Buffalo (New York)	-	1/2	-
Voxware Inc., Princeton (NJ)	-	1/2	-
Voyan Technology, Santa Clara (CA)	-	1/2	-
Vpacket Communications Inc., Milpitas (CA)	-	1/2	-
VTel Corporation, Austin (Texas)	-	1/2	-
Xerox Corporation, Washington (DC)	-	1/2	-
Zenith Electronics Corporation, Glenview (IL)	-	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>FINLANDE - FINLAND - FINLANDIA</b>			
Nokia Corporation / BR-TSB, Nokia Networks Oy / BDT	1/2	1/2	1
Elisa Communications Corporation, Elisa	-	1/2	-
Tellabs Oy, Espoo .	-	1/2	-
VDSL Systems Oy, Espoo	-	1/2	-
<b>FRANCE - FRANCE - FRANCIA</b>			
Compagnie Financière Alcatel (CFA), Paris	-	1/2	
Compagnie Financière Alcatel (CFA), Paris	1/2	1/2	1/4
Astrium SAS, Vélizy Villacoublay	1/2	-	1/8
Corvis - Algety, Lannion		1/2	
Groupe CIRCET S.A., Sollies-Pont	-	-	1/8
Group des Industries des Technologies de l'Information (GITEP TICS), Paris	-	1/2	-
Hewlett-Packard France, Grenoble (Isère)	-	1/2	-
Lucent Technologies France, Le Plessis Robinson	-	1/2	1/4
Matra Nortel Communications, Bois d'Arcy	-	1/2	-
Mitshubishi Electric, Rennes	-	1/2	-
Motorola SA, Gennevilliers	1/2	-	-
Philips France, Limeil-Brevannes Cedex	-	1/2	-
SAGEM - Société d'applications générales d'électricité et de mécanique, Paris	-	1/2	1/8
THALES Communications, Colombes	1/2	1/2	1/8
<b>INDE - INDIA - INDIA</b>			
D-Link (India) Ltd, Goa	-	-	1/16
Sasken Communication Technologies Ltd., Bangalore	-	1/2	-
<b>INDONESIE - INDONESIA - INDONESIA</b>			
Bakrie Communications Corporation, Jakarta	-	-	1/16
<b>IRLANDE - IRELAND - IRLANDA</b>			
Lake Datacomms Limited., Dublin	-	1/2	-
<b>ISRAEL - ISRAEL - ISRAEL</b>			
ECI Telecom Ltd., Petah Tikva	-	-	1/8
Gilat Satellite Networks Ltd., Petach Tikva	-	-	1/8
Metalink Ltd, Tel-Aviv	-	1/2	-
Surf Communication Solutions Ltd., Yokneam	-	1/2	-
Tadiran Ltd., Holon	1/2	-	1/8
Telrad Networks Ltd., Israel	-	-	1/8
Tioga Technologies Ltd., Tel-Aviv	-	1/2	-
<b>ITALIE - ITALY - ITALIA</b>			
Aethra S.r.l., Ancona	-	1/2	-
ALCATEL S.p.A., Paris (France)	1/2	1/2	-
ELSACOM, Rome	1/2	-	-
ELSAG S.p.A., Genova	-	1/2	-
ITALTEL S.p.A., Milano	1/2	1/2	-
Marconi Mobile S.p.A., Genova	1/2	1/2	-
Pirelli Cavi & Sistemi S.p.A., Milano	-	1/2	-
PLLB Elettronica, S.p.A., Sesto S. Giovanni	-	1/2	-
Polo Tecnologico di Stato Carlo Cattaneo, Castelnovo	-	-	1/2
Siemens Information and Communication Networks SpA, Settino Milanese	1/2	1/2	-
SIRTI S.p.A., Milano	1/2	1/2	-
STMicroelectronics, Agrate Brianza	-	1/2	-
Telecom Italia Lab S.p.A. (TILAB S.p.A.), Torino	1/2	1/2	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T
<b>JAPON - JAPAN - JAPON</b>			
Canon Incorporation, Tokyo	-	1/2	-
Communication Industries Association of Japan, Tokyo	-	1/2	-
Communication Line Products Association of Japan, Tokyo	-	1/2	-
Communications Research Laboratory, Tokyo	1/2	1/2	-
Corning International K.K., Tokyo	-	1/2	-
Fujitsu Ltd., Kawasaki	1	1	1/8
Hitachi Ltd., Tokyo	1	1	1/8
Japan Radio Air Navigation Systems Association, Tokyo	1/2	-	-
Japan Radio Co. Ltd., Tokyo	1/2	-	-
Japan Telecommunications Engineering and Consulting Service, Tokyo	-	-	1/8
JEITA - Japan Electronics & Information Technology Industries Ass., Tokyo	1/2	-	-
J-Phone Communications Co. Ltd., Tokyo	1/2	1/2	-
Matsushita Communication Industrial Co., Ltd., Kanagawa	1/2	-	-
Matsushita Electric Industrial Co. Ltd., Osaka	-	1	-
Mitsubishi Electric Corp., Tokyo	1	1/2	-
NEC Corporation, Tokyo	1	1	1/8
Nippon Telecommunications Consulting Co. Ltd., Tokyo	-	1/2	-
Nippon Telegraph and Telephone Corporation (NTT), Tokyo	1	1 1/2	-
NTT Comware Corporation, Tokyo	-	1/2	-
Oki Electric Industry Co. Ltd., Tokyo	1	1	-
Ricoh Company, Ltd., Toda Atsugi City	-	1/2	-
Sharp Corporation, Tokyo	1/2	1/2	-
Softfront Inc., Sapporo	-	1/2	-
Sony Corporation, Tokyo	1/2	-	-
Sumitomo Electric Industries, Ltd., Osaka	-	1/2	-
The ITU Association of Japan Inc., Tokyo	1/2	1/2	1/8
Tokai University Medical Research Institutue, Isehara	-	-	1/8
Toshiba Corporation, Tokyo	1/2	1	-
<b>LIBAN - LEBANON - LIBANO</b>			
Investcom Holding sal., Ein El Tineh, Beirut	-	-	1/16
<b>MEXIQUE - MEXICO - MÉXICO</b>			
MVS. Comunicaciones , México	-	-	1/16
<b>NORVEGE - NORWAY - NORUEGA</b>			
Nera Networks AS, Bergen	1/2	-	-
Tandberg Telecom AS, Lysaker	-	1/2	-
<b>PAYS-BAS - NETHERLANDS - PAISES BAJOS</b>			
Draka Fibre Technology B.V., Eindhoven	-	1/2	-
Lucent Technologies Network Systems Nederland BV, Hilversum	-	1/2	-
Philips Consumer Electronics B.V., Eindhoven	1/2	-	-
<b>ROUMANIE - ROMANIA - RUMANIA</b>			
Topex Public Switching S.A., Bucarest	-	-	1/16

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b>			
ADVA Optical Networking Ltd., Clifton Moor (York)	-	1/2	-
Agilent Technologies UK, South Queensferry, West Lothian (Scotland)	-	1/2	-
Alcatel UK, Camberley (Contact Alcatel Telecom / Londres)	1/2	-	-
Boeing Aerospace UK Ltd., Londres	1/2	-	-
Corning Cable Systems, Whiston (Merseyside)	-	1/2	-
Element 14, Cambridge	-	1/2	-
Ericsson Ltd., Burgess Hill, West Sussex	-	1/2	-
Fujitsu Networks Europe Ltd, Hayes	-	1/2	-
Hughes Network Systems ltd., Linford Wood	1/2	-	-
Lucent Technologies/ Bell Labs Innovations, Malmesbury (Wiltshire)	-	1/2	-
Madge Networks Ltd., Slough	-	1/2	-
Mansat Limited, Londres	1/2	-	-
Marconi Communications Limited, Coventry	-	1/2	-
Mobile Systems International Plc., London	-	-	1/8
Motorola Ltd., Slough (FI/Basingstoke)	-	1/2	-
Nokia UK Ltd, Farnborough	1/2	1/2	1/2
Nortel Networks (Europe), Harlow	1/2	1/2	-
Nuera Communications, Farnborough	-	1/2	-
Orange PCS Ltd, Bristol	1/2	1/2	-
PanAmSat Europe Ltd., London	1/2	-	-
Panasonic-DTRLE, Reading, Berkshire	-	1/2	-
Pirelli Cables Ltd., Harlow (Essex)	-	1/2	-
Psytechnics Ltd., Ipswich	-	1/2	-
Racal-Datacom Limited, Basingstoke (Hampshire)	-	1/2	-
Tektronik UK Ltd., Bracknell (Berkshire)	-	1/2	-
Teledesic UK Limited, Horsham (West Sussex)	1/2	-	-
Telesoft Technologies Ltd., Dorset	-	1/2	-
Virata Limited, Cambridge	-	1/2	-
Vodafone Plc., Newbury (Berksire)	1/2	-	-
Vodafone Group Plc., Newbury (Berksire)	-	-	1/4
<b>SUEDE - SWEDEN - SUECIA</b>			
Swedish Space Corporation, Solna	1/2	-	-
Telefon AB LM Ericsson, Stockholm	1/2	1/2	1/8
Telelogic AB, Malmö	-	1/2	-
<b>SUISSE - SWITZERLAND - SUIZA</b>			
Ascom Management A.G., Berne	-	1/2	-
International 800 Telecom Corp., c/o Service 800 S.A., Nyon	-	1/2	-
Siemens Schweiz Ag, Zürich	-	1/2	-
<b>TUNISIE - TUNISIA - TÚNEZ</b>			
Centre d'Etudes et de Recherches des Télécommunications (CERT), Tunis	-	-	1/16
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>122</b>	<b>9 1/2</b>

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>III. Organismes de financement ou de développement (CV 229)</b> <b>Financial or development institutions</b> <b>Instituciones de financiación o de desarrollo</b>			
<b>BRÉSIL - BRAZIL - BRASIL</b> Instituto de Formação em Tecnologia, Brasilia	-	-	1/16
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b> Tality UK Limited, Cambridge	-	-	1/8
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3/16</b>
<b>III. Autres entités s'occupant de questions de télécommunication (CV 230)</b> <b>Other entities dealing with telecommunication matters</b> <b>Otras entidades que se ocupan de cuestiones de telecomunicaciones</b>			
<b>ALLEMAGNE - GERMANY - ALEMANIA</b> CATEL Communications AG, Frankfurt IMC Telecom AG, Frankfurt	-	-	1/8 1/8
<b>ARABIE SAOUDITE - SAUDI ARABIA - ARABIA SAUDITA</b> Saudi Logistics and Electronics Company Ltd., Jeddah Zajoul for Advanced Communication Technology, Riyadh	-	-	1 1/16
<b>ARGENTINE - ARGENTINA - ARGENTINA</b> Cámara de informática y Comunicaciones de la República Argentina CICOMRA, Buenos Aires	-	-	1/16
<b>BAHAMAS (COMMONWEALTH DES) - BAHAMAS (COMMONWEALTH OF THE)</b> <b>BAHAMAS (COMMONWEALTH DE LAS)</b> Public Utilities Commission, Nassau, Bahamas	-	-	1/16
<b>BRESIL - BRAZIL - BRASIL</b> Worldspace Do Brasil, Brasilia	-	-	1/16
<b>CANADA - CANADA - CANADA</b> Telecommunications Executive Managment Institue of Canada, TEMIC	-	-	1/8
<b>CHINE - CHINA - CHINE / HONGKONG</b> Pacific Century Group Holdings Ltd, Hong Kong	1/2	1/2	1/8
<b>CÔTE D'IVOIRE (République de) - CÔTE D'IVOIRE (Republic of) -</b> <b>CÔTE D'IVOIRE (República de)</b> Conseil des Télécommunications de Côte d'Ivoire (CTCI), Abidjan	-	-	1/16

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Nom - Name - Nombre			
<b>EGYPTE - EGYPT - EGIPTO</b>			
SYSTEL, Cairo	-	-	1/16
Telecon Consultants, Cairo	-	-	1/16
Trade Fairs International, Le Caire	-	-	1/16
<b>ETATS-UNIS - UNITED STATES - ESTADOS UNIDOS</b>			
NeuStar Inc., Washington (D.C.)	-	1/2	-
Thunderbird, the American Graduate School of International Management, Glendale	-	-	1/8
<b>GRECE - GREECE - GRECIA</b>			
Federation of Hellenic Information Technology & Communications Entreprises (SEPE), Athens	-	-	1/8
<b>INDE - INDIA - INDIA</b>			
Cellular Operators Association of India, New Delhi	-	-	1/16
Telecom Regulatory Authority of India (TRAI), New Delhi	-	-	1/16
<b>ISRAEL - ISRAEL - ISRAEL</b>			
RAD Data Communications Ltd., Tel-Aviv	-	-	1/8
<b>JAPON - JAPAN - JAPON</b>			
Basic Human Needs (BHN) Association, Tokyo	-	-	1/8
<b>JORDANIE (ROYAUME HACHEMIQUE DE) - JORDAN (HASHEMITE KINGDOM OF ) JORDANIA (REINO HACHEMITA DE)</b>			
Middle East Telecom & Electronics Co., Ltd.(METE), Amman	-	-	1/16
Vision for Telecom & Consultation, Amman	-	-	1/16
<b>LIBAN - LEBANON - LIBANO</b>			
Al-Iktissad Wal-Aamal Group, Beirut	-	-	1/16
ARABCOM - TXG, Beirut	-	-	1/16
Pre-Paid International Systems sal (Off-Shored), Zahlé	-	-	1/16
Telecommunication Information Technolohy (TIT), Beyrouth	-	-	1/16
<b>LIBYE - LIBYA - LIBIA</b>			
Libyan Satellite Project, Tripoli	1/2	-	-
<b>MAROC - MOROCCO - MARRUECOS</b>			
CKM Holding, Casablanca	-	-	1/16
Upline Securities S.A., Casablanca	-	-	1/16
<b>PEROU - PERU - PERÚ</b>			
INICTEL - Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicacione	-	-	1/16
OSIPTEL - Organismo supervisor de inversión privada en telecomunicaciones, Lima	-	1/2	1/16
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b>			
Cornhill Publications Limited, London	-	-	1/8
European Market Liaison Ltd. (EML), Reading (Berks.)	-	-	1/8
GE Capital Satellites (Gibraltar) Ltd, London	1/2	-	-
Hanson Cooke Ltd., London	-	-	1/8
International Telemedia Association, Colchester (Essex)	-	-	1/8
Times Publications Ltd., London	-	-	1/8



MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>COREE - KOREA - COREA</b> APSCC - Conseil des communications par satellite Asie-Pacifique - Asia-Pacific Satellite Communication Council (APSCC) - Consejo de Comunicaciones por Satélite Asia-Pacífico (APSCC), Séoul	*)	-	-
<b>EQUATEUR - ECUADOR - ECUADOR</b> ASETA - Association des entreprises de la communauté andine des des Télécommunications - Association of Andean Community Telecommunications Entreprises - Asociación de Empresas de Telecomunicaciones de la Comunidad Andina, Quito	*)	*)	-
<b>ESPAGNE - SPAIN - ESPAÑA</b> AHCJET - Association hispano-américaine des centres de recherche et d'études des télécommunications - Hispano-American Association of Telecommunications Research and Study Centres - Asociación Hispanoamericana de Centros de Investigación y Estudios de Telecomunicaciones, Madrid	*)	*)	-
<b>ETATS-UNIS - UNITED STATES - ESTADOS UNIDOS</b> CDMA Development Group Inc., Costa Mesa (CA)	1/2	-	1/8
IARU - Union internationale des radio-amateurs - International Amateur Radio Union - Unión Internacional de Aficionados de Radio, Newington, (Connecticut)	*)	-	*)
ISOC - Internet Society, Reston (Virginie)	-	*)	*)
IUCAF - Commission Scientifique pour l'attribution de fréquences à la radioastronomie et à la science spatiale - Scientific Committee on the Allocations of Frequencies for Radio Astronomy and Space Science - Comisión Científica para la Atribución de Frecuencias a la Radioastronomía y la Ciencia Espacial, Tucson (AZ)	*)	-	-
IWTA - International Wireless Telecommunications Association, Washington,	-	-	1/8
PTC - Pacific Telecommunications Council, Honolulu	*)	*)	*)
SMPTE - Society of Motion Picture and Television Engineers, White Plains, N.York	*)	-	-
<b>FIDJI (REPUBLIQUE DE) - FIJI (REPUBLIC OF) - FIJI (REPUBLICA DE)</b> Pacific Islands Forum Secretariat, Suva	-	-	*)
<b>FRANCE - FRANCE - FRANCIA</b> AISM - Association internationale de signalisation maritime - International International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities (IALA) - Asociación Internacional de Señalización Marítima St. Germain-en-Laye	*)	-	-
BIPM - Bureau international des poids et mesures - International Bureau of Weights and Measures - Oficina Internacional de Pesos y Medidas, Sèvres	*)	-	-
CIGRE - Conférence internationale des grands réseaux électriques à haute tension International Conference on Large High Voltage Electric Systems - Conferencia Internacional de las Grandes Redes Eléctricas de Alta Tensión, Paris	*)	*)	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
Nom - Name - Nombre			
CIS - Conseil international pour la Science - International Council of Science - Consejo Internacional de Ciencia, Paris	*)	-	-
COSPAR - Comité de la recherche spatiale - Committee on Space Research - Comité de Investigaciones Espaciales, Paris	*)	-	-
IAF - Fédération internationale d'astronautique - International Astronautical Federation - Federación Astronáutica Internacional, Paris	*)	-	-
SITA - Société internationale de télécommunications aéronautiques - International Society for Aeronautical Telecommunications - Sociedad Internacional de Telecomunicaciones Aeronáuticas, Paris La Défence	1	1	-
UAI - Union astronomique internationale - International Astronomical Union (IAU) Unión Astronómica Internacional(UAI), Paris	*)	-	-
UIC - Union internationale des chemins de fer- International Union of Railways - Unión Internacional de Ferrocarriles, Paris	-	*)	-
<b>IRLANDE - IRELAND - IRLANDA</b> GSM Association, Dublin	1/2	-	-
<b>JAPON - JAPAN - JAPON</b> IFIP - Fédération internationale pour le traitement de l'information - International Federation for Information Processing - Federación Internacional de Tramitación de Información, Tokyo	-	*)	-
<b>MALAISIE - MALAYSIA - MALASIA</b> ABU - Union de radiodiffusion "Asie-Pacifique"- Asia-Pacific Broadcasting Union Unión de Radiodifusión "Asia-Pacífico", Kuala Lumpur	*)	-	*)
<b>MEXIQUE - MEXICO - MÉXICO</b> OTI - Organisation de la télévision ibéro-américaine - Ibero-American Television Organization - Organización de la Televisión Ibero-Americana, Mexico,	*)	*)	-
<b>MOZAMBIQUE (REPUBLIQUE DU) - MOZAMBIQUE (REPUBLIC OF) MOZAMBIQUE (REPUBLICA DE)</b> SATCC - Southern Africa Transport and Communications Commission, Maputo	-	-	*)
<b>PAYS-BAS - NETHERLANDS - PAISES BAJOS</b> CRAF - Committee on Radio Astronomy Frequences, Dwingeloo	*)	-	-
IICD - International Institute for Communication and Development, The Hague	-	-	1/8
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b> CIRM - Comité international radiomaritime - International Maritime Radio Association - Comité internacional Radiomarítimo, Londres	*)	*)	-
CISPR - Comité international spécial des perturbations radioélectriques - International Special Committee on Radio Interference - Comité Internacional Especial de Perturbaciones Radioeléctricas, Londres	*)	-	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T
COSPAS- SARSAT - Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage - International Satellite System for Search and Rescue - Sistema internacional de satélites para búsqueda y salvamento, Londres	*)	-	-
CTO - Commonwealth Telecommunications Organisation, Londres	-	-	*)
ECTA - European Competitive Telecommunications Association, Wokingham	*)	*)	*)
Global VSAT Forum , St Albans	-	-	1/8
WorldDAB Forum - World Forum of Digital Audio Broadcasting, Londres	*)	-	-
WORLDTEL - Londres	-	-	*)
<b>SENEGAL (REPUBLIQUE DU) - SENEGAL (REPUBLIC OF) - SENEGAL (REPUBLICA DEL)</b>			
URDNA - Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique - Union of National Radio and Television Organizations of Africa - Unión de las Radiodifusiones y Televisiones Nacionales de Africa, Dakar	*)	*)	-
<b>SUISSE - SWITZERLAND - SUIZA</b>			
CEI - Commission électrotechnique internationale - International Electrotechnical Commission (IEC) - Comisión Electrotécnica Internacional (CEI), Genève	*)	*)	-
CICR - Comité international de la Croix-Rouge - International Committee of the Red-Cross - Comité Internacional de la Cruz Roja, Genève	*)	*)	-
DRM - Digital Radio Mondiale, Grand Saconnex (GE)	*)	-	-
ISO - Organisation internationale de normalisation - International Organization for Standardization - Organización Internacional de Unificación de Normas, Genève	-	*)	-
UER - Union européenne de radio-télévision - European Broadcasting Union (EBU) - Unión Europea de Radio-Televisión(UER), Grand-Saconnex	*)	*)	*)
<b>TUNISIE - TUNISIA - TUNEZ</b>			
ASBU - Union de radiodiffusion des Etats Arabes - Arab States Broadcasting Union - Unión de Radiodifusión de los Estados Arabes, Tunis	*)	-	*)
<b>URUGUAY (REPUBLIQUE ORIENTALE D EL') - URUGUAY ( EASTERN REPUBLIC OF) - URUGUAY (REPUBLICA ORIENTAL DEL)</b>			
AIR - Association internationale de radiodiffusion- International Association of Association of Broadcasting (IAB) - Asociación Internacional de Radiodifusión (AIR), Montevideo	*)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 1/2</b>	<b>2</b>	<b>1 1/2</b>

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>V. Organisations régionales de télécommunication (CV 260)***</b> <b>Regional Telecommunication Organizations</b> <b>Organizaciones regionales de telecomunicaciones</b>			
<b>CAMEROUN (République du) - Cameroon (Republic of) - Camerún (República de)</b> COPTAC - Conférence des administrations des postes et télécommunications de l'Afrique centrale - Conference of Postal and Telecommunications Administrations of Central Africa - Conferencia de Administraciones de Correos y Telecomunicaciones de Africa Central, Yaoundé	*)	*)	-
<b>EGYPTE - EGYPT - EGIPTO</b> Ligue des Etats Arabes - League of Arab States - Liga de los Estados Arabes, Le Caire	*)	*)	-
<b>FRANCE - FRANCE - FRANCIA</b> ETSI - Institut européen des normes de télécommunication - European Telecommunication Standards Institute - Instituto Europeo de Normas de Telecomunicaciones , Sophia Antipolis	*)	*)	-
<b>HONDURAS (République du) - HONDURAS (Republic of) - HONDURAS (República de)</b> COMTELCA - Commission technique régionale des télécommunications - Regional Technical Committee for Telecommunications - Comisión Técnica Regional de Telecomunicaciones , Tegucigalpa	*)	*)	*)
<b>KENYA (République du) - Kenya (Republic of) - Kenya (República de)</b> UAT - Union Africaine des Télécommunications African Telecommunications Union (ATU), Nairobi	*)	*)	*)
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b> CEPT - Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) - European Conference of Postal and Telecommunication Administrations - Conferencia Europea de Administraciones de Correos y Telecomunicaciones, Londres	*)	*)	*)
<b>RUSSIE (Fédération de) - RUSSIAN Federation - RUSSIA (Federación de)</b> RCC - Communauté régionale des communications - Regional Commonwealth in the Field of Communications - Comunicad regional de Comunicaciones, Moscou	*)	*)	*)
<b>THAILANDE - THAILAND - TAILANDIA</b> APT - Télécommunauté Asie-Pacifique - Asia- Pacific Telecommunity - Telecomunidad Asia-Pacífico, Bangkok	*)	*)	*)
<b>TRINITE ET TOBAGO - TRINIDAD AND TOBAGO - TRINIDAD Y TOBAGO</b> CANTO - Association des entreprises nationales de télécommunications des Caraïbes - Caribbean Association of National Telecommunication Organizations - Asociación de Organizaciones Nacionales de Telecomunicaciones del Caribe, Port of Spain	*)	*)	*)
CTU - Union des télécommunications des Caraïbes - Caribbean Telecommunication Union -Unión de Telecomunicaciones del Caribe, Port of Spain,	*)	*)	*)



MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>CANADA - CANADA - CANADA</b>			
EMS Technologies Canada Ltd., Ste-Anne-de-Bellevue	1	-	-
Exfo Electro-Optical Engineering Inc., Vanier	-	1	-
SPECTROCAN, Ottawa	1	-	-
Spirent Communications of Ottawa Ltd., Ottawa	-	1	-
<b>ETATS-UNIS - UNITED STATES - ESTADOS UNIDOS</b>			
ArrayComm Inc., San José	-	1	-
Avici Systems, North Billerica, MA	-	1	-
Big Bear Networks, Inc., Milpitas	-	1	-
CENiX, Inc., Irvine	-	1	-
JDS Uniphase, Eatontown, NJ	-	1	-
Integral Access Inc., Chelmsford, Ma	-	1	-
Kodeos communications, Inc., South Plainfield, NJ	-	1	-
Mintera Corporation, Lowell	-	1	-
Mitsubishi Electric Research, Murray	-	1	-
NetNumber.com Inc., Lowell	-	1	-
Network Photonics Inc., Boulder	-	1	-
Optical Solutions, Inc., Minneapolis	-	1	-
Parama Networks, Inc., Shrewsbury	-	1	-
Photuris Inc. , Piscataway	-	1	-
PMC-Sierra, Inc., Portland (Facturation au Canada)	-	1	-
Silicon Laboratories, Austin	-	1	-
Teraburst Networks, Sunnyval, CA	-	1	-
2Wire, Inc. , San José, CA	-	1	-
Zaiq Technologies, Inc. Woburn	-	1	-
<b>FRANCE - FRANCE - FRANCIA</b>			
Atos Origin Intégration, Paris	-	1	-
<b>JAPON - JAPAN - JAPÓN</b>			
MCC Corporation, Tokyo	1	-	-
Mitsubishi Research Institute, Tokyo	1	-	-
Waseda University, Tokyo	-	1	-
<b>NOUVELLE-ZELANDE - NEW ZEALAND - NUEVA ZELANDIA</b>			
Q-TEL (NZ) Limited, Paraparaumu Beach	-	1	-
<b>ROYAUME-UNI - UNITED KINGDOM - REINO UNIDO</b>			
Semitron Industries Limited, Swindon	-	1	-
<b>RUSSIE (Fédération de) - RUSSIAN Federation - RUSSIA (Federación de)</b>			
NMT Association, Moscou	1	-	-
<b>SUISSE - SWITZERLAND - SUIZA</b>			
AULM S.A., Genève	-	1	-
SwissQual AG, Zuchwil	-	1	-

MEMBRES DES SECTEURS SECTORS MEMBERS MIEMBROS DE LOS SECTORES	Nombre d'unités Number of Units Número de unidades		
Nom - Name - Nombre	ITU - R	ITU - T	ITU - D
<b>VIII. Associés - Associate - Asociado - (CV 231)</b>			
<b>RUSSIE (Fédération de) - RUSSIAN Federation - RUSSIA (Federación de)</b> ITA - International Telecommunication Academy, Moscou	-	*)	-
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
<b>MAIN TOTAL</b>	<b>135 1/2</b>	<b>256</b>	<b>36 5/8</b>

\*) Organisation exonérée de toute contribution aux dépenses, en application de la Résolution No. 925 du Conseil.  
Organization exempt from contribution to the expenses, under Council Resolution No. 925.  
Organización exonerada de toda participación en los gastos, en aplicación de la Resolución No. 925 del Consejo.

\*\*) Organisation exonérée, à titre provisoire, de toute contribution aux dépenses jusqu'à la prochaine session du Conseil  
Organization provisionally exempt from any contribution to the expenses until the next Session of the Council.  
Organización exonerada provisionalmente de toda contribución a los gastos hasta la próxima reunión del Consejo.

\*\*\*) Listed under country of headquarters.  
Figurent sous le pays où ces organisations ont leur siège.  
Figuran bajo el país en que las organizaciones tienen su sede.